

SERVICES	
Abonnement	12
Annuaire	22
Cartes	24
Météorologie	111
Auto-école	112
Radio-télévision	114
Recherches	116

TÉLÉMATIQUÉ	
50 11 11 11 11	LE MONDE

## La recherche d'un règlement en Afrique australe

### Premier accord de principe sur l'Angola et la Namibie

#### Détente régionale

Pour la première fois depuis treize ans, l'apaisement des tensions en Afrique australe ne fait plus figure d'hypothèse d'école. Certes, l'accord de New-York ne fixe que le cadre d'un règlement global en Angola et en Namibie et, selon les Américains, des « obstacles importants » demeurent. Mais la décision de poursuivre les négociations à un niveau plus élevé, dans moins de trois semaines, semble indiquer que les pourparlers sont, cette fois-ci, en bonne voie.

En provoquant une décolonisation hâtive, la « révolution des collets », en 1974 au Portugal, avait marqué la fin du glacis derrière lequel s'abritait le régime de l'apartheid. La résistance à l'indépendance de la minorité blanche de Rhodesie était, avec l'accession à l'indépendance de ses voisins angolais et mozambicains, une cause sans espoir. La Rhodesie allait devenir, six ans plus tard, le Zimbabwe, qui devait collaborer étroitement au sein de l'organisation de la « ligne de front », avec les régimes marxistes au pouvoir à Maputo et à Luanda.

## Les déclarations du président de la République à l'occasion du 14 juillet

### M. Mitterrand invite le gouvernement à prendre appui sur sa majorité

Après avoir assisté au défilé militaire du 14 juillet sur les Champs-Élysées, à Paris, le président de la République devait accorder, comme chaque année, un entretien à Yves Mourou, sur TF1, et insister sur l'existence, à l'Assemblée nationale, d'une majorité stable sur laquelle le gouvernement doit s'appuyer. La veille, le chef de l'État avait évoqué, au cours d'une réception au ministère des DOM-TOM, les accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie. Il les a qualifiés de « très importants ».



Le président de la République et le premier ministre évoluent à des niveaux différents : il n'est pas inutile de rappeler cette constante de la V<sup>e</sup> République, qui permet de comprendre, pour une part, les relations entre M. Mitterrand et M. Rocard. Le chef de l'État survole l'Arc de triomphe, telle la patrouille de France. Le chef du gouvernement transpire sur les Champs-Élysées en s'efforçant de faire marcher sa troupe au pas cadencé. Les « godillots » sont lourds dans le sac.

L'analyse des rapports au sein du couple exécutif procède, dans l'esprit de M. Mitterrand, du constat suivant : seuls le président de la République et l'Assemblée nationale disposent, en France, d'une légitimité puisée dans le suffrage universel. Le premier ministre n'est que second ; son existence ne tient qu'au président de la République qui le nomme, ou à la majorité parlementaire dont il est l'expression.

JEAN-YVES L'HOMEAU.  
(Lire la suite page 5.)

## ement réussi de la deuxième sonde soviétique vers Phobos

Après le succès de la première sonde soviétique envoyée vers Mars, la deuxième sonde, Phobos-2, a été lancée hier à 19 heures (heure française) par le lanceur Proton-2. Cette sonde sera envoyée vers la deuxième lune de Mars, Phobos, à une distance de 9300 kilomètres de la planète. Elle sera mise en orbite à 2000 kilomètres de la surface de Phobos. La sonde sera en mesure de transmettre des données scientifiques et de photographier la surface de la lune. Elle sera également en mesure de mesurer le champ magnétique de Mars. La sonde sera en orbite pendant six mois. Elle sera détruite à l'approche de Mars.

## Mort du chanteur américain

Le chanteur américain Jerry Lee Lewis est mort hier à 35 ans, d'un cancer du pancréas. Il avait été diagnostiqué atteint de cette maladie en 1987. Il était considéré comme l'un des plus grands pianistes et chanteurs de rock and roll de tous les temps.

## BOURSE DE PARIS

Le marché a été marqué par une certaine nervosité, en raison de la dégradation des perspectives de croissance de l'économie française. Les indices ont terminé en baisse.

## La proclamation du résultat des élections mexicaines

### La victoire douteuse de M. Salinas de Gortari

Après plus d'une semaine de tergiversations, les autorités mexicaines ont annoncé, le mercredi 13 juillet, que le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), avait remporté les élections présidentielle et législatives. Le candidat du PRI, M. Carlos Salinas de Gortari, a obtenu 50,36 % des suffrages exprimés contre 31,12 % à M. Cuauhtémoc Cárdenas (coalition du centre et de la gauche) et 17,07 % pour M. Manuel Clouthier (Parti d'action nationale, PAN, droite).

MEXICO  
de notre correspondant en Amérique centrale

La victoire du PRI est beaucoup plus nette à la Chambre des députés (249 sièges sur 300, contre 31 au PAN, et à peine 20 sièges pour les quatre partis de la coalition de M. Cárdenas) et surtout au Sénat (60 sièges contre 4 à la gauche et aucun au PAN).

Il reste encore à répartir les 200 sièges à la Chambre selon le principe de la représentation proportionnelle (le parti au pouvoir ne peut pas avoir plus de 350 sièges sur 500).

Comme le craignait l'opposition, qui n'a eu de cesse de dénoncer la fraude, preuves à l'appui, le taux de participation a été « ramené » à 50 % (19 millions d'électeurs ont voté sur les 38 millions inscrits) à la suite de la destruction volontaire de bulletins favorables à MM. Cárdenas et Clouthier.

Le jour du scrutin, les autorités avaient elles-mêmes vanté le civisme des Mexicains qui s'étaient déplacés en grand nombre pour participer à des élections considérées comme « historiques » car elles devaient remettre en question le monopole du pouvoir exercé par le PRI depuis 1929. Tout le monde s'attendait donc à un taux de participation supérieur à celui de 1982, qui avait été relativement élevé (75 %).

De très nombreuses irrégularités ont été dénoncées par l'opposition : bourrages des urnes, manipulations informatiques ; « corrections » dans les procès-verbaux, etc.

Comme le disait avec humour un commentateur, les autorités ont « corrigé les décisions absurdes de la majorité ». Pour équilibrer les succès de M. Cárdenas dans la capitale et ceux de M. Clouthier dans le nord du pays, les « alchimistes » de la Commission fédérale électorale ont dû faire des « prodiges ».

Il est curieux en effet de voir que le PRI a obtenu 100 % des voix dans certains bureaux alors que dans le bureau voisin il n'obtenait même pas la majorité absolue...

Quoi qu'il en soit, la victoire du PRI est très relative. M. Salinas, qui savait la partie difficile, espérait obtenir au moins 60 % - ses prédécesseurs avaient eu 68 % des voix en 1982, 86 % en 1970 et 89 % en 1964. Son score confirme donc l'accélération du déclin du PRI, en particulier dans la capitale, où l'opposition est en pleine croissance.

C'est précisément dans la capitale que la contestation des résultats risque de prendre de l'ampleur. Quelques heures avant la publication des résultats, l'opposition avait convoqué une manifestation dans les rues de Mexico. « Cuauhtémoc ! Cuauhtémoc ! »

BERTRAND DE LA GRANGE.  
(Lire la suite page 4.)

## LE MONDE diplomatique

Juillet 1988

### LE PRIX DES ARMES

par CLAUDE JULIEN

Les Etats-Unis et l'URSS dépensent 1,5 milliard de dollars par jour pour leur défense. Le tiers-monde épuise ses maigres ressources en achats d'armement. L'absurdité de la situation pèse cependant moins lourdement dans la décision de mettre fin à cette folie que l'impossibilité pour les économies d'en supporter le poids. Claude Julien analyse les conséquences de cette prise de conscience sur les relations Est-Ouest.

### NOIRS AMÉRICAINS

Les inégalités s'aggravent

Le phénomène Jesse Jackson constitue un tournant dans la vie politique aux Etats-Unis. Et pourtant, qui parle encore d'intégration des Noirs dans la société américaine ? Il existe certes parmi eux une minorité de riches, mais la classe moyenne « piétine » et, surtout, vingt ans de conservatisme à Washington n'ont fait qu'appauvrir plus encore les pauvres.

En vente chez votre marchand de journaux

## « Répons » de Pierre Boulez à Avignon

### Mécanique céleste dans une nuit d'été

La version définitive de Répons, promise pour cette année, était déjà connue depuis quatre ans... Mais il faut aller l'entendre dans le cadre superbe que lui offre le Festival d'Avignon.

La Montagne, célèbre par les chasseurs de casquettes de Tartarin et l'élixir du Père Gaucher à Saint-Michel-de-Frigolet, est devenu un lieu légendaire depuis que Peter Brook l'a peuplée des créatures du Mahabharata, changeant ainsi les références littéraires au pays de Daudet...

Dans la même carrière de Boulbon, le Festival d'Avignon appelle aujourd'hui ses fidèles à fêter Pierre Boulez en présentant pendant huit soirées la « version définitive » de Répons.

Au terme d'une longue marche initiatique dans la poussière, on parvient en ce désert impressionnant où l'on s'attend à découvrir, creusés dans le roc, les tombeaux de quelques conquérants de l'Asie. Sur le premier ressaut de ce grand cirque, une brève fanfare (écrite par Boulez pour l'inauguration du Musée Mésnil à Houston) semble héler des hordes sauvages.

Mais sur l'aire de jeu règne le monstre ordinateur de la machine à X, associée aux musiciens de l'Ensemble Intercontemporain, sous un lacs de poutrelles métalliques portant des batteries de projecteurs et de haut-parleurs, tous alimentés par quatre puissants groupes électrogènes cachés dans la carrière voisine.

Paradoxe dans ce lieu que la présence de cette technologie avancée, amenée à prix d'or (grâce aux généreux mécènes de la Fondation Vuitton) pour offrir l'avant-garde musicale la plus sophistiquée au large public d'Avignon (quelque dix mille places proposées).

Après l'étonnant Dialogue de l'ombre double, où le clarinettiste (Alain Damien) tâte dans l'obscurité à la recherche de son moi dédoublé, de son passé restitué par la bande magnétique, en un jeu alerte et palpitant sous ses dehors un peu austères, c'était donc, lundi, l'événement très attendu de Répons enfin intégral...

Prévu à l'origine pour durer quatre-vingt-dix minutes, ce « work in progress » était annoncé en Avignon pour cinquante-cinq minutes (la version précédente, en 1984, atteignant quarante-deux minutes). Finalement, les auditeurs de la Montagne ont eu droit à quarante-six minutes trente secondes de musique, mais sans une mesure nouvelle !

Interrogé sur la raison de cet allongement sans frais, le compositeur répondit avec humour : « La vieillesse ! Je prends mon temps, je suis à l'aise ; c'est le plaisir d'entendre se déployer de belles sonorités dans cette vaste enceinte en plein air. »

JACQUES LONCHAMPT.  
(Lire la suite page 13.)

## Deux policiers espagnols arrêtés

Ils sont soupçonnés d'appartenir au GAL. PAGE 3

## L'attaque du « City-of-Poros »

Confusion dans l'enquête. PAGE 3

## Le sauvetage de Rover

British Aerospace remet en cause le rachat de la firme automobile, à cause des exigences de Bruxelles. PAGE 18

## L'abandon de Laurent Fignon

« Je ne voulais pas galérer tous les jours. » PAGE 6

## Légion d'honneur

La promotion du 14 juillet. PAGE 8

## Chronique de 1789

La Société des Trente et l'opinion publique. PAGE 2

## Le Monde

LIVRES

- Témoins et acteurs d'une époque macabre : Mircea Eliade et Eugène Ionesco.
- L'étonnant Mr. Glog.
- Rod Jones ou les mots à dire.
- L'année littéraire 1889.
- Les philosophes français vis d'Allemagne.
- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech.
- La chronique de Nicole Zand.

Pages 9 à 12

Le sommaire complet se trouve en page 18

M 0147 - 0715 0 - 4,50 F







GRÈCE : la tuerie à bord du « City of Poros »

Deux mystérieuses organisations revendiquent l'attentat

ATHÈNES

de notre envoyée spéciale

Trois jours après l'attaque contre le bateau de croisière grec City of Poros, la plus grande confusion règne à Athènes. Les revendications faites, le mercredi 13 juillet à Beyrouth par l'Organisation des martyrs de la révolution populaire en Palestine, unilatéralement, et le mardi 14 à Limassol dans un attentat à la voiture piégée, sont prises au sérieux, mais elles demeurent très mystérieuses.

non n'importe où. Cet attentat a été fait pour provoquer des troubles en Grèce.

On s'interroge beaucoup à Athènes sur la raison de l'association de ce procès. Le porte-parole du gouvernement, M. Hiriiris, a déclaré mercredi que « la procédure judiciaire interne devait être remplie avant qu'une requête d'extradition puisse être prise en considération ».

Rassurer l'opinion

La thèse de l'attaque du bateau pour empêcher son extradition demeure en tout cas la plus couramment admise, bien que l'enquête dénote une certaine confusion. On n'est même plus d'accord ici sur le nombre de victimes, qui est devenu officiellement de onze à neuf.

De même l'identification des corps (dont la plupart sont à présent défigurés) n'a pu avancer et on mentionne plus la présence parmi les victimes d'un Américain dont le nom avait pourtant été donné mercredi.

On ne sait non plus très bien combien de terroristes sont recherchés. La police a fourni quatre photos

de celle de Joannad Mohammed et Abdel Hamid l'une des deux autres est celle de la jeune touriste française mise hors de cause. Or Abdul Hamid pourrait avoir été tué dans l'explosion de la voiture Joannad Mohammed, qui serait le bras droit de Mohamed Rachid, était arrivé en Grèce le même jour que ce dernier.

Quoi qu'il en soit, les autorités grecques paraissent surtout soucieuses de rassurer l'opinion et le ministre du tourisme, M. Nicos Skoulas, a affirmé, mercredi, que son pays ne « restera pas les bras croisés devant le terrorisme international. Nous avons, a-t-il dit, la volonté et les moyens d'assurer que notre pays reste un lieu de vacances agréables pour les étrangers et les Grecs ».

M. Skoulas n'a pas précisé ces moyens, mais on indique de source informée que le conseil des ministres aurait décidé des mesures d'expulsion, pour de nombreuses personnes en situation irrégulière, et l'obtention de visas serait plus difficile.

Le gouvernement pourrait, d'autre part, étudier une nouvelle loi antiterroriste. M. Skoulas a d'autre part déclaré que la Grèce allait lancer une campagne en coopération avec le secteur privé pour rassurer les étrangers inquiets.

Une mesure jugée ici impérative puisque le tourisme a rapporté l'année dernière à la Grèce, selon le ministre, 3,5 milliards de dollars.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Indemnisation des victimes de l'attentat. — Afin de bénéficier du régime d'indemnisation prévu par la loi du 9 septembre 1986, le ministre français de l'économie et des finances indique que les personnes de nationalité française victimes de l'attaque contre le bateau City-of-Poros doivent prendre contact avec les services du Fonds de garantie contre les actes de terrorisme en écrivant, directement ou par l'intermédiaire de leurs proches, au 64, rue de France, 94307 Vincennes Cedex ou en téléphonant au 43-74-11-90.

L'avenir des bases militaires américaines Le gouvernement dénonce l'accord de coopération avec Washington

ATHÈNES

de notre correspondant

Le gouvernement grec a notifié, le mercredi 13 juillet, aux Etats-Unis sa décision de mettre un terme à l'accord de coopération économique et de défense qui définit le statut des bases militaires américaines en Grèce. Cette notification est conforme à l'article 12 du traité signé en 1983 par les deux pays, pour une période de cinq ans. Aux termes de cet accord, les Américains disposent, maintenant, à compter de janvier 1989, d'un délai de dix-sept mois pour démanteler leurs installations : quatre bases principales — deux près d'Athènes et deux autres en Crète — et vingt sites auxiliaires à travers le pays où sont stationnés plus de cinq mille militaires américains.

Cette décision n'est pas une surprise. Le premier ministre grec, M. Andreas Papandréou, avait plusieurs fois déclaré, notamment au Parlement, qu'il ne souhaitait pas une reconduction pure et simple de l'accord bilatéral mais négocier entièrement le traité. On pensait, toutefois, que la Grèce allait annoncer sa décision le 25 juillet, à l'occasion de la huitième séance de discussions avec les Etats-Unis.

Pour l'administration américaine, le renouvellement de cet accord est une question « technique ». Athènes, en revanche, désire que les nouveaux textes prennent en compte les « intérêts supérieurs » de la sécurité du pays, notamment en mer Egée, face à la Turquie. Si les deux pays parviennent à s'entendre sur la maintenance des bases, M. Papandréou s'est engagé à soumettre l'accord à un référendum, avant d'être paraphé. « C'est le peuple qui décidera », a déclaré le porte-parole du gouvernement, M. Sotiris Costopoulos.

A Washington, M. Phillip Oakley, porte-parole du département d'Etat, a déclaré mercredi que les Etats-Unis n'étaient pas surpris de la décision d'Athènes. « Nous attendons depuis longtemps cette étape de la procédure, le gouvernement grec ayant indiqué, en ratifiant le traité de coopération en 1983, qu'il y mettrait formellement un terme à son expiration au bout de cinq ans, a-t-elle déclaré.

On pense à Athènes que le nouveau traité entraînera l'évacuation d'une des quatre grandes bases militaires américaines. Probablement celle d'Elfenakon.

THÉODORE MARANGOS.

POLOGNE

M. Gorbatchev fait un vibrant éloge du général Jaruzelski

Au troisième jour de sa visite en Pologne, Mikhaïl Gorbatchev a été accueilli, le mercredi 13 juillet par des applaudissements polis aux chœurs navals de Szczecin. Quelque deux mille deux cents ouvriers ont écouté, sans manifestations d'enthousiasme, son plaidoyer réformiste prononcé dans l'enceinte des établissements Adolf Warski, sur la Baltique. L'entreprise avait été en 1980 l'un des trois foyers des grèves qui avaient conduit à la formation de Solidarité. Assez nerveux, mais parlant presque sans notes, M. Gorbatchev n'a fait aucune allusion au syndicat interdit en 1982 et a préféré le terme de « solidarité » pour rendre hommage à la participation des ouvriers à la « perestroïka ».

« Si les dirigeants soviétiques et polonais savent qu'ils n'ont pas le soutien des travailleurs, ils ne pourront entreprendre les réformes exigées par le renouveau », a déclaré M. Gorbatchev.

Plus tard, dans une interview accordée à la télévision polonaise, le dirigeant soviétique — plus encore que les jours précédents — a fait un vibrant éloge du général Jaruzelski — l'homme qui instaura la loi martiale et interdit Solidarité en 1981. Il l'a appelé « mon très grand ami », en ajoutant : « Vous avez beaucoup de chance d'avoir un tel homme en cette étape compliquée de l'histoire polonaise : un homme d'une haute moralité, doté de grandes capacités

intellectuelles, dévoué à son pays, et qui est, par ailleurs, un grand internationaliste ».

Seule fausse note d'importance dans la journée : le déclenchement mercredi matin d'un mouvement de grève aux aciéries de Silesia Wola, dans le sud-est du pays. Un millier d'employés du bureau de recherche de l'établissement (dont l'effectif total est de 18 000) occupent toujours en fin d'après-midi leurs lieux de travail, encerclés par les forces de l'ordre. Les grévistes réclament la réintégration de sept de leurs camarades — tous des militants de Solidarité — aux postes qu'ils occupaient avant d'être licenciés à l'issue de débrayages en avril dernier. (AFP, Reuter)

ESPAGNE : soupçonnés d'être liés au GAL

Deux policiers sont arrêtés et incarcérés

MADRID

de notre correspondant

Pour la première fois, deux responsables de la police espagnole se retrouvent sous les verrous dans leur pays, accusés de complicité avec le Groupe antiterroriste de libération (GAL), formé pour lutter clandestinement contre l'ETA, et qui a assassiné vingt-trois Basques espagnols en territoire français. Après plusieurs mois d'une enquête souvent mouvementée, qui a provoqué de sérieuses tensions entre les pouvoirs exécutif et judiciaire, le juge d'instruction Baltasar Garçon a ordonné le mercredi 13 juillet l'incarcération immédiate du sous-commissaire José Amado et de l'inspecteur Michel Dominguez. Il a également demandé leur inculpation à l'Audiencia nacional, la juridiction de Madrid chargée des délits de terrorisme. Les deux hommes avaient auparavant été interrogés durant cinq heures par M. Garçon, et s'étaient refusés à répondre à la plupart de ses questions.

La décision du « petit juge » de Madrid a mis en émoi les milieux politiques espagnols. M. Jorge Argote, défenseur des deux policiers et avocat habituel du ministre de l'Intérieur, a immédiatement accusé M. Garçon de partialité. Quant aux responsables du ministère, ils se sont contentés d'attendre pour l'instant les décisions de la justice.

Il y a longtemps déjà que le nom du sous-commissaire de Bilbao José Amado était cité, tant au nord qu'au sud des Pyrénées, en rapport avec le GAL. Dès 1986, les premières révélations à ce sujet étaient apparues dans la presse espagnole. Elles allaient rapidement prendre consistance, les soupçons se cristallisant sur un voyage effectué par deux mystérieux policiers espagnols le 31 janvier et le 1<sup>er</sup> février 1986 à Lisbonne.

Les deux hommes rencontrés alors deux « recruteurs » habituels du GAL : l'un de nationalité française, Jean-Philippe Labade (qui sera condamné en mars dernier par le tribunal de Pau à la réclusion à perpétuité), l'autre de nationalité portugaise, Mario Correia da Cunha, qui après son arrestation, n'hésitera pas à se mettre à table devant la justice de son pays. Labade et Correia da Cunha mettaient les deux visiteurs espagnols en

contact avec trois mercenaires disposés à participer, moyennant rémunération, à la lutte clandestine contre l'ETA en France.

L'un des deux Espagnols commet toutefois une grave erreur : celle de régler ses dépenses à Lisbonne avec une Carte bleue au nom de José Amado. Un autre élément viendra renforcer les soupçons contre le sous-commissaire : les déclarations à la justice française d'un des trois « volontaires » recrutés dans la capitale portugaise, Paulo Fontes, qui sera arrêté quelques jours plus tard à Bayonne après un attentat. Fontes déclare avoir voyagé, avec les deux autres mercenaires, de Lisbonne à Iran en compagnie des deux Espagnols, qui allaient les déposer à la frontière française en leur « ordonnant » deux attentats : le mitraillage des bars Batzoki et Consolation, au Pays basque français, qui aura lieu quelques jours plus tard, et Paulo Fontes reconnaît formellement les photographies de ces deux Espagnols. Il s'agissait de José Amado et Michel Dominguez.

La justice française intervient

D'autres membres du GAL arrêtés en France impliquent alors à leur tour le sous-commissaire Amado ; Pierre Frugot, d'abord, qui sera condamné pour l'attentat contre le bar Monbar de Bayonne, puis Mohamed Talbi, qui avait participé à la première action du GAL, l'enlèvement d'un ressortissant espagnol, Segundo Marey. Tous deux affirment avoir été eux aussi recrutés par le sous-commissaire de Bilbao.

Devant ce faisceau d'indices, la justice française intervient. Un juge de Bayonne, M. Christophe Seys, se rend en novembre 1987 à Madrid où, grâce à une commission rogatoire, il peut interroger M. Amado. Le 1<sup>er</sup> décembre, il lance contre le sous-commissaire un mandat d'arrêt international, qui sera suivi en janvier 1988 d'un deuxième, déposé cette fois par le juge Philippe Cavellerie. L'Espagne n'extradant pas ses nationaux, M. Amado ne sera pas remis à la justice française, mais la justice espagnole, à son tour, se penche sur son cas.

Chargé du dossier, le juge Francisco Castro interroge le suspect, puis se rend à Bayonne où il s'entretient avec plusieurs membres du GAL incarcérés. Le 5 janvier, il

requiert à l'Audiencia nacional l'inculpation de M. Amado. Sans succès. Il lui est demandé d'approfondir d'abord l'enquête. Ce qu'il fait, avant de réitérer sa requête le 6 février. La réponse est à nouveau négative : l'Audiencia nacional considère qu'il n'existe contre le sous-commissaire des « indices », sans s'étendre sur le sens d'une telle distinction sémantique.

Succédant dans ses fonctions à M. Castro, le nouveau juge, M. Baltazar Garçon, décide malgré tout de reprendre et d'approfondir le dossier. Il voyage à son tour à Bayonne début mai et commence à interroger l'un après l'autre les principaux responsables du ministère de l'Intérieur à Madrid. Ces derniers décident de « couvrir » totalement MM. Amado et Dominguez. Le directeur général de la police déclare même que les deux hommes ont voyagé à Lisbonne avec l'accord de leurs supérieurs et en faisant usage des « fonds réservés » du ministère de l'Intérieur.

L'enquête commence alors à provoquer un sérieux conflit entre la justice et le gouvernement, lorsque le juge Garçon demande de nouvelles informations sur lesdits « fonds réservés ». Le ministre de l'Intérieur, M. José Barrionuevo, répond par écrit au magistrat le 28 juin, en affirmant qu'il a donné l'ordre à ses subordonnés, « au nom du gouvernement », de ne fournir aucune information à la justice sur les « fonds réservés », dont la nature implique par définition, précise-t-il, la discrétion. Le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, approuve alors publiquement son ministre.

Mais le juge Garçon réitère sa requête, affirmant que la nature des « fonds réservés » ne peut pas être invoquée pour permettre leur utilisation à des fins détournées, et évoquant une possible inculpation du ministre pour refus de collaborer avec la justice. La nouvelle réponse du ministre, émettant toute utilisation des « fonds réservés » pour financer les activités du GAL, ne parviendra au juge que le 12 juillet. Sans conviction, de toute évidence, son destinataire, qui n'a pas hésité, vingt-quatre heures plus tard, à impliquer pour la première fois directement des membres de la police espagnole dans les activités du GAL.

THIERRY MALINIAK.

RFA : reprise du procès Hamadé

Controverse sur l'âge de l'accusé

BONN

de notre correspondant

Quel âge a donc Mohamed Hamadé, le jeune terroriste libanais dont le procès a repris le mercredi 13 juillet devant la cour d'assises des mineurs de Francfort ? La confusion s'est encore accrue sur ce point capital, qui détermine la compétence de la juridiction devant laquelle il est actuellement traduit. Le cœur se trouve maintenant devant trois versions contradictoires : le passeport qu'il portait sur lui lors de son arrestation en janvier 1987 indiquait qu'il était né le 13 août 1964, mais, au cours de l'instruction, un acte de naissance en provenance du Liban le faisait venir au monde quatre ans plus tard. La vérité se situerait maintenant quelque part entre ces deux dates, l'accusé ayant déclaré être « un ou deux ans plus jeune que ne l'indiquent ses papiers ».

Les parents l'auraient déclaré à l'écart civil plus âgé qu'il n'était en réalité pour pouvoir bénéficier des prestations sociales, une pratique courante dans les milieux désertiques de la capitale libanaise.

Mohamed Hamadé s'est montré beaucoup plus disert devant la cour que lors de la première audience (le Monde du 7 juillet). S'il refuse toujours de s'exprimer au sujet de la principale accusation pesant sur lui, la participation au détournement du Boeing de la TWA en juin 1985, il a en revanche reconnu avoir introduit à deux reprises des explosifs en République fédérale. « La première fois, a-t-il dit, j'ai réussi. La deuxième fois, j'ai été arrêté ».

L'accusé a longuement parlé de son enfance et de son adolescence dans ce Liban qu'il n'a quasiment jamais vu en pais et où « chacun avait l'impression d'être déjà mort dans son corps en vie ». Originaire du Liban sud, sa famille, qui ne comptait pas moins de onze enfants, s'était enfuie devant les Israéliens pour se réfugier à Beyrouth. Il fréquenta l'école jusqu'en 1978, apprenant la mécanique jusqu'à ce que la guerre civile rende impossible la poursuite des études. L'enfant est alors entraîné dans la spirale de la violence. Ses frères et lui-même ont été « contraints de se battre pour renverser un système injuste ». Mohamed Hamadé raconte alors comment la police libanaise a détruit la petite maison que ses

parents avaient réussi à acquérir dans une banlieue de Beyrouth, « sans eau potable et qui n'existait pas pour le gouvernement ». Un de ses frères a été tué et lui-même a été blessé à la tête par une balle, ce qui lui cause encore des étourdissements.

Interrogé sur son appartenance religieuse, Mohamed Hamadé a déclaré : « Je suis musulman. C'est tout. La religion, c'est de la politique ». Il a d'autre part affirmé ne pas accepter la distinction entre l'Islam chiite et l'Islam sunnite et s'est rétracté à l'audience de ses aveux d'appartenance à une organisation extrémiste chiite des Hezbollah (fous de Dieu). « Les policiers m'ont menacé. Si je n'avouais pas mon appartenance au Hezbollah, on allait m'extrader vers les Etats-Unis. Alors j'ai signé... » Le procès devra se poursuivre jeudi mais l'audition de témoins est déournée de l'avis de la TWA ne commentera pas avant le mois de septembre.

LUC ROSENZWEIG.

Attentat de l'IRA contre une caserne britannique. — L'IRA a revendiqué, le mercredi 13 juillet à Dublin, l'attentat à la bombe commis quelques heures plus tôt contre une caserne de l'armée britannique du Rijn à Duisbourg en RFA. Neuf soldats britanniques ont été légèrement blessés. L'IRA avait reconnu être l'instigatrice du double attentat, le 1<sup>er</sup> mai aux Pays-Bas contre des soldats britanniques en permission. L'un d'eux avait été tué dans une fusillade, deux autres par l'explosion de leur voiture. — (AFP.)

Mort d'un ancien proche de Hitler. — L'ex-officier SS Richard Schulz-Kossens, ancien aide de camp d'Adolf Hitler et l'un des derniers membres encore vivants de l'état-major du Führer, est mort, le dimanche 3 juillet, à Düsseldorf. Il était âgé de soixante-trois ans. Richard Schulz-Kossens avait commencé sa carrière comme secrétaire particulier du ministre des affaires étrangères du Reich, Joachim von Ribbentrop. Il fut nommé auprès de Hitler en août 1941 et resta à ce poste jusqu'en décembre 1944. — (AFP.)



# Afrique

La réunion quadripartite de New-York

## L'Afrique du Sud, l'Angola, Cuba et les Etats-Unis ont approuvé les principes d'un règlement

L'Afrique du Sud, l'Angola, Cuba et les Etats-Unis ont, pour la première fois, fait un pas tangible vers le retour à la paix en Afrique australe en approuvant, le mercredi 13 juillet, à New-York, un document de base intitulé « Principe pour un règlement pacifique en Afrique australe ».

« Les discussions se sont déroulées dans un esprit constructif et ont été positives et productives », précise le communiqué commun. Les quatre délégations sont convenues que « le prochain objectif des négociations était de trouver des principes de base en accord avec les principes d'un règlement global » et, pour ce faire, d'« accélérer davantage le rythme de leurs travaux ». Elles sont « tombées d'accord pour se rencontrer à nouveau au cours de la première semaine d'août au niveau des experts de haut niveau ».

Les quatre pays avaient repris, le lundi 11 juillet, sur l'île du Gouverneur, à New-York, leurs négociations entamées il y a deux mois à Londres et qui ont donné lieu depuis à deux autres séries de pourparlers, à Brazzaville et au Caire. L'accord réalisé, estiment les observateurs, constitue un succès personnel pour le chef de la délégation américaine, le secrétaire d'Etat adjoint, M. Chester Crocker, qui a travaillé depuis plusieurs années de trouver une issue au conflit en Afrique australe.

Comme lors des discussions tenues récemment au Caire, un observateur soviétique — un diplomate en poste à Washington, M. Leonid Safonov — a maintenu le contact avec les négociateurs. Lors d'une conférence de presse, M. Crocker a indiqué qu'il avait une communauté croissante de vues entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, ajoutant que c'était là un « facteur important » pour les négociations.

Selon des sources diplomatiques africaines, deux documents de travail se trouvaient sur la table des négociations : l'un anglais en dix points et l'autre sud-africain en seize points. Ce dernier proposait le retrait de la moitié du contingent

militaire cubain (quarante-cinq mille hommes) stationné en Angola, en six semaines, et l'autre moitié sur une période un peu plus longue. En dépit des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, l'Afrique du Sud, on le sait, continue de contrôler la Namibie et lie l'octroi de l'indépendance à ce territoire au départ des forces cubaines de l'Angola.

A cet égard, M. Crocker a souligné que des « obstacles importants » demeuraient, parmi lesquels le calendrier de retrait du corps expéditionnaire cubain. A son avis, « il ne faut ni sous-estimer ni surestimer les résultats de l'accord de New-York, qu'il a défini comme « un ensemble de principes » destiné à servir de « contour » pour élaborer des éléments d'un « accord vérifiable », qui ne devra se faire au détriment d'aucune des parties concernées.

« L'Angola pourrait rendre plus souple le calendrier de retrait des forces cubaines de son territoire, à condition que sa souveraineté et son intégrité territoriale soient respectées », a noté le ministre angolais des affaires étrangères, M. Alfonso Van-Dunem M'Binda, en visite en Yougoslavie. De son côté, le général Dos Santos Franca, chef de la délégation angolaise et commandant en chef de l'armée, a affirmé, lors d'une conférence de presse, qu'il fallait désormais éviter que des « actions » remettent en cause les progrès accomplis dans les négociations. Il faisait ainsi allusion aux graves incidents militaires qui avaient, pour la première fois, opposé les troupes cubaines et sud-africaines, dans le sud de l'Angola, il y a une dizaine de jours, près du barrage de Caluque.

Pour ce qui concerne le problème des forces de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi, en lutte contre le régime de Luanda, le général Dos Santos Franca a estimé que l'arrêt des aides extérieures à ce mouvement ramènerait le conflit à des dimensions internes angolaises. M. Crocker a, toutefois, noté que le meilleur moyen d'arriver à un accord n'était pas de jeter l'exclusivité sur l'une des parties au conflit dès le début des négociations.

## SOMALIE : les combats dans le nord du pays

### Un pilote de Mig-17 demande l'asile politique à Djibouti

Djibouti. — Le pilote somalien d'un Mig-17, le lieutenant-colonel Ahmed Mohammad Hassan, qui s'était abîmé, le mardi 12 juillet, dans les eaux territoriales de la République de Djibouti, a demandé aux autorités djiboutiennes de lui accorder l'asile politique. Le pilote, qui a été secouru par des pêcheurs dans le golfe de Tadjourah, a été confié à la délégation du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, qui se chargera de lui trouver un pays d'accueil.

Le lieutenant-colonel Hassan, selon des sources militaires djiboutiennes autorisées, a affirmé, lors de son interrogatoire, qu'il avait pris la décision de « désertir » car, ayant reçu l'ordre de bombarder la partie d'Hargeisa (nord de la Somalie) abandonnée par l'armée, il ne voulait pas exécuter une « mission dont le caractère militaire ne lui apparaissait pas ». « Je refuse de bombarder des populations parmi lesquelles se trouvent femmes, enfants et vieillards », a-t-il déclaré.

A en croire le pilote somalien, il aurait rebroussé chemin en prétextant des ennemis mécaniques. Réprimandé, il aurait dû de nouveau décoller pour aller bombarder Hargeisa, en compagnie d'un autre Mig-17 qui, lui, a accompli sa mission. Il aurait alors largué dans le désert ses deux bombes de 100 kilos avant de s'abîmer en mer.

Cette désertion met en lumière les affrontements meurtriers qui opposent, depuis plus de six semaines, les troupes gouvernementales aux forces de Mouvement national somalien (MNS), qui tentent pour renverser le régime du président Mohamed Siyad Barre, qui, à leur avis, exploite les populations du nord du pays au profit de celles du sud.

Selon divers témoignages, Hargeisa, la capitale du Nord, serait contrôlée par les maquisards du MNS, sans l'aéroport et un centre de réparations militaires. Les forces somaliennes seraient retranchées dans le port de Berbera, où leur commandant en chef, le général Mohammed Said Hirsi « Morgan », aurait transféré son quartier général

d'Hargeisa détruit dès les premières heures de l'offensive du MNS.

Les maquisards du MNS seraient à proximité immédiate de Berbera, notamment dans la région montagneuse de Sheikh, d'où elles harcèlent les forces régulières. Dans un communiqué rendu public à Londres, mercredi, le MNS affirme qu'il « a progressé » ces trois derniers jours dans la bataille pour Berbera, et que ce port, situé sur le golfe d'Aden, devrait tomber « très prochainement ».

### 60 000 réfugiés depuis juin

Depuis le mois de juin, plus de 60 000 personnes, selon des sources d'organismes spécialisés, ont quitté le nord de la Somalie pour trouver refuge en Ethiopie, notamment dans la région de Jijiga. Chaque jour, plus de mille personnes démunies de tout, indiquent ces sources, traverseraient la frontière dans cette région désertique, sans eau, où la température en cette saison dépasse régulièrement 40 °C.

Une autre source d'inquiétude est le sort des réfugiés éthiopiens — plus de 300 000, selon les chiffres officiels — qui se trouvaient dans les camps installés dans le nord de la Somalie, et notamment dans la région d'Hargeisa. Ces réfugiés dépendent entièrement de l'aide extérieure, qui a désormais cessé d'arriver dans la région. — (AFP, Reuters.)

● MOZAMBIQUE : seize morts dans un massacre. — Un groupe d'une cinquantaine de guérilleros de la Résistance nationale du mozambique (RENAMO) est responsable du massacre dans lequel seize personnes ont trouvé la mort et soixante et onze autres ont été blessées, près de Beira (centre du pays), le samedi 9 juillet, vient d'indiquer l'agence mozambicaine de presse (AIM). Ce groupe d'hommes, vêtus de vêtements civils, mais portant des casques de type militaire, s'était introduit dans un festival organisé à l'intérieur et avait ouvert le feu sur les participants. — (AFP.)

# Amériques

NICARAGUA : après l'expulsion de l'ambassadeur des Etats-Unis

## Le Sénat américain menace Managua d'une reprise de l'aide à la Contra

WASHINGTON de notre correspondant

Le Sénat a voulu marquer son irritation après l'expulsion par le Nicaragua de sept diplomates américains, accompagnés de diverses mesures répressives sur le plan intérieur. A une écrasante majorité (91 voix contre 4), les sénateurs ont adopté, le mercredi 13 juillet, une résolution condamnant en termes sévères les récentes initiatives du régime sandiniste, et approuvant la décision prise par le président Reagan d'expulser à son tour des Etats-Unis huit diplomates nicaraguayens.

Non content d'élever la voix, le Sénat a aussi menacé de donner, ou plutôt de redonner, des armes aux combattants antisandinistes de la Contra : « Les sandinistes doivent comprendre que des violations flagrantes [des engagements pris dans le cadre du plan Arias] et des droits

du peuple nicaraguayen pourraient conduire le Congrès à considérer une nouvelle aide humanitaire et toute autre assistance appropriée, y compris militaire » (destinée aux « contras »), indique la résolution.

Mais ce n'est encore là qu'un avertissement sans frais. Le leader de la minorité républicaine, le sénateur Robert Dole, avait, lui, annoncé un peu plus tôt son intention de déposer un projet d'aide militaire, pour un montant de 20 millions de dollars. Mais à supposer qu'un projet de ce genre puisse être adopté par le Sénat, rien n'indique que la Chambre des représentants, beaucoup plus hostile à toute aide à la Contra et beaucoup plus massivement démocrate, soit disposée à revenir à brève échéance sur ses décisions du printemps.

Les dirigeants démocrates, mis en position inconfortable par les initiatives du président Daniel Ortega, ne

peuvent qu'exprimer leur mécontentement — d'autant que de nouveaux signes de durcissement sont venus mardi de Managua, où un dirigeant de l'opposition a été arrêté. Mais certains parmi les plus influents, comme le speaker de la Chambre Jim Wright, ne semblent pas souhaiter aller très au-delà.

L'administration, elle, profite évidemment des circonstances, mais ne paraît pas encore décidée à s'engager à fond dans la bataille. Le président Reagan, interrogé par des journalistes, a déclaré qu'il était, bien sûr, favorable à une reprise de l'aide militaire. Cependant certains représentants de l'administration eux-mêmes semblent douter que cela soit possible.

L'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Managua, M. Richard Melton, qui vient d'être expulsé, est, pour sa part, apparu dans la salle de presse de la Maison Blanche pour expliquer que, à son avis, le durcis-

sement actuel du régime sandiniste était une démarche désespérée destinée à tenter de faire face à une situation économique de plus en plus catastrophique.

De son côté, l'ambassadeur de Nicaragua à Washington, M. Tunnermann, avait, en principe, jusqu'à jeudi soir pour quitter les Etats-Unis. Mais M. Tunnermann étant également accrédité auprès de l'Organisation des Etats américains, dont le siège est à Washington, le Nicaragua fait valoir que les Etats-Unis n'ont pas le droit de l'expulser ; une réunion de l'OEA devait se tenir jeudi à ce sujet, juste avant l'expulsion du délégué consenti à l'ambassadeur pour partir. Que se passera-t-il s'il refuse d'obtempérer, a-t-on demandé au président Reagan ? Réponse : « Il va avoir une grosse surprise... »

JAN KRAUZE.

## MEXIQUE : la proclamation des résultats des élections

### La victoire douteuse de M. Salinas de Gortari

(Suite de la première page.)

La foule scandait le prénom de M. Cardenas, qui est devenu en quelques mois l'homme politique le plus populaire du Mexique malgré sa défaite apparente aux élections. Les manifestants de tous âges et de toutes classes agitaient des drapeaux rouges ou verts des quatre partis de la coalition en faveur de M. Cardenas (Front cardéniste, de Reconstruction nationale, Parti populaire socialiste, Parti authentique de la révolution mexicaine, et Parti mexicain socialiste).

A l'arrivée de M. Cardenas, qui participait à une réunion dans un hôtel avec les représentants de quatre partis et d'une vingtaine d'organisations décidées à contester les résultats des élections, les manifestants redoublèrent d'ardeur dans leurs slogans. Debout sur une camionnette qui bloquait la grande avenue Reforma, en plein centre ville, M. Cardenas s'est engagé à ne pas accepter un « gouvernement usurpateur », et à « défendre la volonté populaire ».

« Nous nous battons dans le cadre de la loi et sans recourir à

la violence, a-t-il ajouté. Nous luttons contre un appareil très puissant et nous devons faire attention à ne pas répondre aux provocations ».

La veille, les dirigeants politiques de la coalition avaient lancé un appel « aux paysans, aux ouvriers, aux fonctionnaires responsables, aux patrons nationalistes, aux soldats et à la jeunesse pour qu'ils se joignent à cet effort final pour la restauration de la République et la sauvegarde du régime constitutionnel ».

La première grande manifestation qui « conduira à la victoire » aura lieu samedi 16 juillet à Mexico. La semaine prochaine, M. Cardenas entreprendra une campagne de mobilisation dans les autres villes du pays, en particulier dans les régions où la fraude a été très importante.

### « Désouer la fraude »

Sans qu'il y ait d'accord formel avec la gauche, le candidat conservateur du PAN, M. Clouthier, mène une campagne simi-

laire. Dès mardi, il a prouvé qu'il avait l'intention de jouer un rôle dans ce qu'il appelle la « résistance civile active et pacifique » pour forcer les autorités à annuler le résultat des élections. « Nous allons, a-t-il déclaré, faire acte de présence à toutes les manifestations officielles pour dénoncer la fraude ».

Joignant le geste à la parole, il a pris la tête d'une manifestation pour aller interpellier le président de la République en exercice, M. Miguel de La Madrid, qui participait à une cérémonie officielle. Les choses ont failli mal tourner lorsque M. Clouthier et ses partisans se sont fait bousculer par un service d'ordre présidentiel très nerveux.

Cet incident prouve que, malgré le calme apparent, les risques de violence sont réels, même si jusqu'à présent les autorités et le PRI sont restés sur la défensive, évitant de jeter de l'huile sur le feu par des déclarations triomphalistes, comme celles que firent certains dirigeants du parti au lendemain des élections.

BERTRAND DE LA GRANGE.

# Proche-Orient

Après les nouveaux revers militaires de l'Iran

## M. Rafsadjani annonce de « sérieux changements » dans la politique de défense de Téhéran

L'Iran a décidé d'opérer de « sérieux changements dans ses plans militaires » et « quelques changements dans l'organisation des forces armées pour se préparer à une « longue guerre » contre l'Irak », a annoncé, le mercredi 13 juillet, le président du Parlement iranien, M. Ali Akbar Hachemi Rafsadjani, dans un entretien diffusé par Radio-Téhéran.

M. Rafsadjani, qui est aussi commandant en chef des forces armées par intérim, n'a pas fourni de détails sur les changements envisagés.

Il a de nouveau expliqué le retrait des troupes iraniennes de Halabja, par des « conditions nouvelles de la guerre ». Il a ajouté : « Nous ne nous attendons pas que certains événements récents se produisent. Tout ce qui a eu lieu [ces derniers mois] n'était pas conforme à nos plans », démentant ainsi implicitement les informations concernant un accord tacite avec l'Irak en vue d'un désengagement des troupes sur la frontière internationale. Le président du Parlement s'est ensuite interrogé : « Serions-nous capables d'écourter cette guerre en prenant quelques mesures ? Ce serait merveilleux, mais si nous ne le pouvons pas, nous devons nous préparer à une guerre de longue durée pour atteindre nos objectifs ».

Sur le terrain, l'armée irakienne a occupé la localité irakienne de Dehloran (Sud-Ouest) dans sa progression en territoire iranien, à annoncé, mercredi soir, un officier supérieur irakien. Il a indiqué que l'occupation de Dehloran avait suivi immédiatement la libération, mardi, de la région de Zoubaidate, qu'occupaient les troupes iraniennes.

L'officier supérieur a précisé que le président irakien Saddam Hussein, qui a supervisé et commandé l'offensive irakienne qui a permis la libération de Zoubaidate, a donné comme instructions aux forces irakiennes de « rétablir les résul-

tats de cette opération, de développer la stratégie militaire irakienne pour éliminer l'ennemi et ne pas lui permettre de battre en retraite ».

L'officier a toutefois ajouté que, toujours en accord avec les instructions du président Saddam Hussein, la progression de l'armée irakienne en Iran et l'occupation de la ville de Dehloran n'allait pas être de longue durée et qu'elle était destinée uniquement à « éliminer les concentrations iraniennes dans ces zones ».

Il a par ailleurs indiqué que 20 000 Iraniens sur les 30 000 engagés dans ce secteur ont été tués ou blessés et 5 055 faits prisonniers au cours de cette opération.

A Montréal, le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), convoqué en réunion extraordinaire à la demande de l'Iran, paraissait s'acheminer, mercredi soir, vers la constitution d'une commission d'enquête internationale

pour faire toute la lumière sur la destruction de l'Airbus d'Iran Air par la marine américaine dans le Golfe et la mort des deux cent quatre-vingt-neuf personnes à bord.

L'un des représentants de l'Iran, M. Hassan Shafty, a précisé les demandes iraniennes : condamnation des Etats-Unis pour avoir fait usage d'armes contre un avion civil, formation d'une commission *ad hoc* pour enquêter sur les aspects légaux et techniques de la destruction de l'Airbus.

Pour sa part, le chef de la délégation américaine, M. Richard Williamson, secrétaire d'Etat adjoint chargé des organisations internationales, a affirmé que « l'accident » de l'Airbus iranien ne devait pas être isolé du contexte de la guerre Iran-Irak et de l'insécurité qu'elle fait régner dans le Golfe, notamment en raison des attaques iraniennes sur des navires américains et neutres. — (AFP)

● M. Ararat à Strasbourg : condamnation du C.N.E. — M. Théo Klein, président du Congrès juif européen et du Conseil représentatif des institutions juives de France, estime, dans une déclaration publiée par Jour J le mardi 12 juillet, que, « mettant en parallèle une invitation faite au ministre des affaires étrangères d'Israël et celle du chef d'une organisation qui a offert au monde les formes modernes du terrorisme », le groupe socialiste du Parlement européen, qui a invité M. Yasser Ararat à Strasbourg en septembre prochain, s'engage à dans une démarche d'urgence. « Tous ceux qui souhaitent la paix au Proche-Orient et qui attendent des prochaines élections en Israël que se dégage les voix d'une recherche active des dialogues israélo-arabes et israélo-palestiniens ne peuvent que regretter la stupidité politique, aujourd'hui, ainsi que

l'hypocrisie morale d'une telle initiative », déclare M. Klein.

● Un soldat israélien et trois fedayins tués au sud du Liban. — Un soldat israélien et trois membres d'un commando anti-irakien ont été tués, le mercredi 13 juillet, au cours d'un accrochage au nord de la zone de sécurité contrôlée par Israël aux abords du village de Kawkaba, au nord-ouest de la localité de Rachaya, dans le sud-est du Liban.

Dans les territoires occupés, un jeune Palestinien blessé lundi à Naplouse, en Cisjordanie, par les tirs des soldats israéliens est décédé mercredi des suites de ses blessures. Un autre Palestinien de Naplouse, âgé de dix-sept ans, blessé d'une balle à la poitrine dimanche, avait succombé dans le même hôpital quelques heures plus tôt. — (AFP.)

En Nouvelle-Calédonie

## M. Tjibaou reproche au gouvernement de tarder à résoudre le conflit

Le chef de file du mouvement indépendantiste en Nouvelle-Calédonie, le grand chef kanak Gédéon Tjibaou, a reproché au gouvernement français de tarder à résoudre le conflit. Il a déclaré que le processus de négociation était trop lent et que les intérêts des Kanaks étaient négligés. Il a appelé à une plus grande transparence et à une prise en compte plus effective des aspirations du peuple calédonien.

## Le paysan pauvre à l'état de grâce d'Alexandre

Le paysan pauvre est à l'état de grâce d'Alexandre. Le président de la République a signé un décret qui reconnaît le statut de paysan pauvre à un grand nombre de cultivateurs. Cette mesure vise à améliorer leurs conditions de vie et à leur offrir un accès plus facile aux services sociaux et éducatifs. Le décret est considéré comme une avancée importante dans la lutte contre la pauvreté rurale.

## Le ministre de l'Intérieur

Le ministre de l'Intérieur a annoncé de nouvelles mesures de sécurité. Il a souligné l'importance de maintenir l'ordre public et de lutter contre la criminalité. Les forces de police ont été renforcées dans les zones à risque, et de nouvelles opérations ont été lancées pour éliminer les réseaux de trafiquants.

## M. Alain Christnacht directeur du cabinet de M. Louis Le Pen

M. Alain Christnacht, directeur du cabinet de M. Louis Le Pen, a déclaré que son rôle était de conseiller le candidat sur les questions politiques et stratégiques. Il a souligné l'importance de la campagne électorale et de la mobilisation des électeurs. M. Christnacht a également évoqué les défis que représente la campagne dans un contexte de forte concurrence.



reprise de l'aide à la Contra

reprise de l'aide à la Contra... M. Rocard...

Etats des élections

Gortari... Le « mal élu »...

LA GRANDE

ements... M. Rocard...

ements

ements... M. Rocard...

En Nouvelle-Calédonie

M. Tjibaou reproche au gouvernement de tarder à rétablir « l'Etat impartial »

NOUMÉA de notre correspondant

Les débats sont toujours aussi laborieux au sein du mouvement indépendantiste...

entretien avec la presse. Pour le chef indépendantiste, « il y a quelque chose qui doit se passer pour que l'Etat impartial s'exerce pour tous... »

A l'évidence, le FLNKS va mener campagne ces prochains semaines pour que les nouveaux hauts fonctionnaires nommés par le gouvernement...

Maitignon ou permet-elle à M. Tjibaou de temporiser ? Elle cristallise surtout un scepticisme général sur le deuxième volet des propositions gouvernementales...

FREDERIC BODIN.

D'autre part, M. Fabius, recevant la presse le mercredi 13 juillet, a évoqué la date du 25 septembre, celle du premier tour des élections cantonales...

En vue de l'instauration du revenu minimum

M. Michel Rocard invite les préfets à « être attentifs aux besoins des plus faibles »

M. Michel Rocard, a appelé, le mercredi 13 juillet, l'ensemble des préfets, réunis au ministère de l'Intérieur, à se mobiliser pour la mise en œuvre dans les départements du revenu minimum d'insertion...

Plaidant pour la reconnaissance de « la dignité des fonctionnaires », M. Rocard a défini les quatre orientations qui doivent, selon lui, marquer l'action de l'Etat : « Améliorer la vie quotidienne des Français, développer la justice sociale, gagner la bataille de l'emploi et préparer l'avenir à long terme ».

Priorité à l'emploi

Évoquant la mise en place du RMI, qu'il a qualifié de « défi social », M. Rocard a exhorté les préfets à préparer « dès à présent » les procédures d'application...

cadre qui se ferait au détriment des plus démunis ou, au contraire le laxisme, qui (...) exposerait immédiatement au reproche de payer des gens à ne rien faire ».

Le premier ministre a notamment souligné le « rôle décisif » des préfets dans l'instruction des dossiers, le choix des modalités de versement de l'allocation ou la mise en place des commissions d'insertion...

S'appuyer sur sa majorité

(Suite de la première page.)

En 1986, M. Chirac s'était imposé au chef de l'Etat comme le représentant du groupe dominant dans la majorité parlementaire. En 1988, M. Rocard a été choisi, mais il s'imposait aussi comme symbole du renouvellement et d'une concorde avec le discours d'ouverture tenu pendant la campagne présidentielle.

M. Mitterrand parait appliquer, avec M. Rocard, la même lecture de la Constitution qu'avec M. Chirac. Le gouvernement gouverne, et le président préside. Le premier ministre est libre de ses mouvements dans la limite des pouvoirs que lui accorde la Constitution. Il agit à ses risques et périls, sous l'œil d'un président auquel il revient, si nécessaire, de le rappeler à l'ordre ou d'appuyer ses initiatives.

Depuis qu'il l'a nommé, le 10 mai, le chef de l'Etat n'avait accordé à son premier ministre aucun satisfecit, pas plus qu'il ne lui avait adressé de blâme public. L'accord de Maitignon sur la Nouvelle-Calédonie ne lui avait jusqu'à présent inspiré que de maigres propos, chaque fois arrachés, au détour d'une conversation, par des journalistes, hors micros. Il a fallu attendre le 13 juillet pour qu'à l'occasion d'une réception au ministère des DOM-TOM M. Mitterrand qualifie de « très important » l'accord obtenu par le premier ministre au terme des travaux entrepris par la « mission de conciliation ».

C'est sans doute sur la pratique rocardienne de l'ouverture politique que M. Mitterrand manifeste la distance la plus grande. Le chef de l'Etat considère que les socialistes approuvent à l'Assemblée nationale d'une majorité stable, bien que relative. La législature, selon lui, devrait donc aller jusqu'à son terme, contrairement aux espoirs placés par M. Valéry Giscard d'Estaing dans l'étroussure de la majorité et donc

dans ses maigres perspectives de survie. Le président de la République ne voit pas la nécessité de former à l'Assemblée nationale une coalition en bonne et due forme avec une partie de la droite.

Dans ces conditions, le gouvernement doit donc « vivre sa vie ». Elaborer ses projets de loi, les défendre sans complexe, sans se soucier de passer des compromis uniquement destinés à obtenir les majorités les plus larges possibles, à gauche ou à droite. Cette thèse n'est pas contradictoire avec la démarche consensuelle exposée par M. Rocard dans sa lettre aux membres de son premier gouvernement. Mais elle a tout de même valeur de rectification d'une dérive éventuelle. Elle vaut aussi prévention des critiques qui enflent au sein du Parti socialiste.

Le Conseil constitutionnel rejette vingt et un recours législatifs

Le Conseil constitutionnel a examiné et rejeté, le mercredi 13 juillet vingt et un des quatre-vingt-onze requêtes relatives aux élections législatives des 5 et 12 juin. Ces vingt et une requêtes ne nécessitent pas d'instruction contradictoire préalable, précise le Conseil. Les décisions sur les autres recours devaient intervenir fin septembre et début octobre.

Le Conseil a, par ailleurs, déclaré conforme à la Constitution la résolution modifiant l'article 19 du règlement de l'Assemblée nationale, qui abaisse de trente à vingt le nombre minimal de députés requis pour former un groupe parlementaire. Cette résolution permet aux vingt-sept députés communistes de constituer un groupe.

Voici la liste des recours rejetés : Haute-Savoie (1\*), Bouches-du-Rhône (12\*), Haut-Savoie (2\*), Val-de-Marne (9\*), Charente-Maritime (1\*), Réunion (1\*), Seine-Saint-Denis (2\*), Seine-Saint-Denis (3\*), Rhône (14\*), Nord (19\*), Nord (20\*), Seine-Maritime (8\*), Vaucluse (4\*), Paris (3\*), Paris (8\*), Guadeloupe (1\*, 2\*, 3\*, 4\*).

Trois recours ne portaient pas sur une circonscription précise.

Elle permet enfin de détourner sur M. Rocard les reproches et les incompréhensions des discours sur l'ouverture et des tentatives de mises en œuvre opérées directement par l'Élysée entre les deux tours de l'élection présidentielle et au-delà.

De ce point de vue, le débat sur l'impôt de solidarité sur la fortune est significatif. D'une part, les centristes posent de telles conditions à son adoption qu'il serait plus simple pour eux de dire qu'ils n'en veulent pas. D'autre part, certains socialistes estiment que le dispositif adopté mercredi en conseil des ministres est trop modéré. MM. Chevènement et Joxe se sont exprimés en ce sens au conseil, mais M. Mitterrand a laissé le premier ministre emporter la décision au terme d'une défense pied à pied de son projet.

M. Mitterrand reste sur la réserve, préservant ainsi l'autorité de sa fonction, point fixe de la République. A charge pour le premier ministre de se débrouiller comme il peut, de recueillir les bénéfices de ses succès ou de subir la sanction de son échec éventuel.

M. Mitterrand observe également, sans intervenir, même s'il en est irrité, les luttes d'influence qui agitent les socialistes, pour sa propre succession. MM. Fabius et Jospin, remarqué-t-il, ont tort d'être si pressés car « sept ans, c'est long ». Les deux intéressés protestent d'ailleurs de leurs bonnes intentions et affirment que, le président de la République n'en étant qu'un début de son septennat, la succession n'est pas ouverte. L'un et l'autre assurent M. Rocard de leur soutien sans faille, du moins officiellement.

Des qu'il en a l'occasion, le chef de l'Etat s'efforce de maintenir l'équilibre, du moins parmi les siens. Il félicite M. Fabius pour le succès de sa campagne législative dans son département de la Seine-Maritime. Il loue M. Jospin pour l'analyse de la situation politique qu'il a publiée dans ces colonnes (« Gouverner mieux », le Monde du 21 juin). Mais il était, jusqu'au matin du 14 juillet, resté silencieux sur M. Rocard.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le paysage politique de la Polynésie française

L'état de grâce d'Alexandre Léontieff

Bienheureux Alexandre ! Il vient d'être réélu à l'Assemblée nationale avec une telle facilité (84,38 % des suffrages exprimés) que plus personne, chez lui, ne pourra mettre en doute la légitimité de son gouvernement. Et, comble de bonheur, son principal allié, Emile, a tressaillé au même moment son ancien tuteur, Gaston, devenu son ennemi numéro un. Du coup, c'est toute sa majorité qui a reçu l'unction du suffrage universel.

D'ailleurs, aujourd'hui, qui pourrait en France présenter de plus en plus de difficultés à la sienne ? Michel Rocard lui-même aurait de bonnes raisons d'en être jaloux. D'autant plus que personne ne saurait lui contester à lui, Alexandre, le titre de champion de l'ouverture toutes catégories ! Qui pourrait réunir dans une même coalition gouvernementale à la fois des chrétiens, des giscardiens, des hauristes, des mitterrandistes et... des indépendantistes ?

Alexandre Léontieff mérite bien un coup de projecteur. On le connaît pour un timide, un indécis, voire un balourd. Les apparences étaient trompeuses. Ce corps polynésien de quarante ans est tout sauf un mou. Mine de rien, il a réussi le pari qu'il s'était fixé en prenant l'union sacrée des Polynésiens en décembre 1987, après l'émeute du 23 octobre à Papeete, contre l'ancien seigneur du territoire, Gaston Flossas, alors secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud. Sa victoire électorale, complétée par celle du maire de Mahina, Emile Vernaudou, fait de lui le nouveau patron politique du territoire. Fort d'une majorité de vingt-cinq sièges sur quarante et un à l'assemblée territoriale. Une majorité dont la stabilité n'est pas le moindre miracle malgré son hétérogénéité et deux déficiences

individuelles intervenues entre les deux tours du scrutin législatif.

Le rejet provoqué en Polynésie française par les méthodes et la gestion personnelles de Gaston Flossas a été tel que l'union sacrée s'est faite entre des personnalités aussi différentes qu'Alexandre Léontieff, Jean Juventin, Emile Vernaudou et Jacky Drollier. Le premier a appelé à voter pour Jacques Chirac à l'élection présidentielle, les trois autres pour François Mitterrand. Le premier est un libéral né, le deuxième un autonomiste convaincu, le troisième un fervent populiste, le quatrième un indépendantiste modéré. Le tout cohabite en bonne intelligence.

Quand Alexandre Léontieff affirme : « Nous avons décidé de mettre de côté nos différences idéologiques pour nous attaquer ensemble aux problèmes économiques et sociaux de la Polynésie, la paix sociale règne et nos relations avec l'Etat sont bonnes », force est de constater qu'il dépasse une réalité. La Polynésie n'est pas guinée, mais elle se sent mieux.

Quels remèdes ?

Certes, ce paysage politique hors du commun apparaît à certains trop idyllique pour être promis à un long avenir. Il n'en demeure pas moins qu'Alexandre Léontieff ne fait pas sourire lorsqu'il déclare : « Je ne pense avoir un gouvernement plus stable ».

L'ancien député RPR, devenu « café » à la place du « calito », a bien conscience de bénéficier d'un état de grâce : « Depuis la chute de Gaston Flossas, les gens se sont vraiment mis à respirer ». Promu président du gouvernement territorial, Alexandre Léontieff a su engager avec les organisations syndicales ouvrières et patronales le dialogue social qui avait tant manqué ces dernières

années à la Polynésie. Les turbulents dockers paraissent assagés ; l'heure est encore à la trêve. Mais, en vérité, le bienheureux Alexandre se trouve déjà au pied du mur. Car les causes profondes des déséquilibres et des inégalités en tout genre qui furent à l'origine de la nuit émeute du 23 octobre 1987 n'ont pas disparu.

Toute la question est justement de savoir si Alexandre Léontieff et son équipe parviendront à mettre au point des remèdes assez efficaces pour empêcher la Polynésie française de s'enfoncer davantage dans le fossé des sociétés à deux vitesses.

Le président du gouvernement territorial mise beaucoup sur le développement du tourisme pour fournir des emplois à une population qui compte 50 % de moins de vingt ans. En combinant les incitations au développement du tourisme et l'intensification de la construction de logements sociaux, il espère que le territoire pourra satisfaire dans quatre ans « 75 % des besoins d'emploi ».

En tant qu'économiste, Alexandre Léontieff pense surtout que la solution polynésienne passe par une dynamisation certaine des investissements privés, métropolitains ou étrangers. Qu'on lui parle de formation professionnelle ! Mais surtout pas de l'établissement d'un impôt sur le revenu des personnes physiques ou de l'institution de caisses de chômage ! Sur ce point, ses divergences sont totales avec certains de ses alliés politiques.

Pour faire durer sa chance, ce petit-fils d'émigré russe devra donc prouver qu'il sait manœuvrer aussi bien qu'il a su rassembler dans la même galère un équipage hétéroclite sans hésiter à couper ses amarrages personnels avec son port chiracien d'origine.

ALAIN ROLLAT.

PROPOS ET DÉBATS

M. Mauroy

L'indication

Le bureau exécutif du PS s'est réuni, le mercredi 13 juillet, contre les accords entre la droite et le Front national dans les régions en dénonçant « avec la plus grande vigueur, ceux qui, par faiblesse ou par calcul, tolèrent ou engagent des alliances avec les tenants du racisme et de la xénophobie. (...) Un tel comportement doit être sanctionné par tous ceux qui sont attachés à la démocratie ».

Dans un entretien imprévu avec la presse à l'issue de cette réunion, le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, a également estimé, à propos de ces accords pour les présidences des conseils régionaux d'Aquitaine et Champagne-Ardenne que « ceux qui prennent la responsabilité de faire cela, font un choix qui se prolonge sur le plan national ».

M. Dumas

L'avenir

Dans un éditorial du Journal de la Dordogne, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, évoque l'accord passé entre le Front national et la droite pour l'élection du président du conseil régional d'Aquitaine et écrit : « Lors des élections législatives, les accords passés étaient de caractère local non régional, aujourd'hui ils sont régionaux, demain M. Chirac et M. Gaudin et M. Le Pen conduiront des réunions politiques en commun. L'heure des municipalités a sonné et, par avance, nous se tromper nous pourrions être sûrs que demain certaines candidatures reposent sur ce type d'alliance. La droite classique glisse vers les extrêmes, que ceux qui peuvent encore faire des choix contraires le fassent, nous y jouons l'avenir de notre pays ».

M. Juppé

Le risque

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a estimé, le mercredi 13 juillet, à Dijon, que le nouvel impôt sur la fortune est un « impôt idéologique, ne correspondant à aucune nécessité économique », et qu'il ferait courir à la France « le risque de voir l'épargne s'enfuir vers les autres pays ».

« Nous ne sommes pas contre le fait de taxer les patrimoines », a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse, estimant en revanche que « l'addition de tous les impôts existants sur le patrimoine représente une charge beaucoup plus lourde » que dans les autres pays.

« Nous proposons au gouvernement de mettre à plat l'ensemble du système fiscal et nous verrons alors s'il est capable de changer d'orientation ou s'il veut surtout faire plaisir au Parti communiste », a-t-il ajouté.

M. Alain Christnacht directeur du cabinet de M. Louis Le Pensec

M. Alain Christnacht, sous-préfet et ancien directeur du cabinet du ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Louis Le Pensec.

[M. Alain Christnacht, né le 30 décembre 1946 à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), est un ancien élève de l'ENA, promotion Rabatel. Il a été secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie et dépendances en 1980, en 1982, chargé de la sous-direction puis sous-directeur des affaires politiques de l'outre-mer en 1983. Il était, depuis 1986, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région Midi-Pyrénées.]

Ont été également nommés : Conseiller spécial auprès du ministre :

- M. Jean-Jacques Debacq, Directeur adjoint du cabinet ; M. Martine Ullmann, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; Conseillers techniques : M. Marc d'Aubrey, ingénieur des ponts et chaussées ; M. Geneviève Bertrand, administrateur civil ; M. Patrick Brondic, administrateur civil ; Christian Kozar, conseiller de tribunal administratif ; Chargés de mission : M. Olivier Roinin ; Dominique Ramadier ; François Cullisard ; Chef du cabinet militaire : le colonel Sandoz.

Le communiqué du conseil des ministres

A l'issue du conseil des ministres, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

LE REVENU MINIMUM D'INSERTION

(Lire nos éditions datées 14 juillet) Le dispositif nouveau qui est proposé comporte deux volets indissociables.

1) Le droit de toute personne à bénéficier d'un minimum de ressources et d'une protection en cas de maladie.

Il est prévu que toute personne seule disposera au moins de 2.000 F par mois, cette somme étant portée à 3.000 F pour un couple et majorée de 600 F par enfant.

2) La mise en œuvre d'actions d'insertion sociale et professionnelle.

Le bénéficiaire du revenu minimum d'insertion devra s'engager à participer aux actions d'insertion sociale et professionnelle qui lui seront proposées. Un programme départemental d'insertion, établi avec toutes les autorités intéressées et les personnes compétentes, recensera et coordonnera ces actions. Elles seront mises en œuvre par les collectivités territoriales, les associations ou toute personne morale ayant passé convention à cette fin.

LE REVENU MINIMUM D'INSERTION

(Lire nos éditions datées 14 juillet) Le dispositif nouveau qui est proposé comporte deux volets indissociables.

1) Le droit de toute personne à bénéficier d'un minimum de ressources et d'une protection en cas de maladie.

Il est prévu que toute personne seule disposera au moins de 2.000 F par mois, cette somme étant portée à 3.000 F pour un couple et majorée de 600 F par enfant.

2) La mise en œuvre d'actions d'insertion sociale et professionnelle.

Le bénéficiaire du revenu minimum d'insertion devra s'engager à participer aux actions d'insertion sociale et professionnelle qui lui seront proposées. Un programme départemental d'insertion, établi avec toutes les autorités intéressées et les personnes compétentes, recensera et coordonnera ces actions. Elles seront mises en œuvre par les collectivités territoriales, les associations ou toute personne morale ayant passé convention à cette fin.



# Société

## SCIENCES

Un biologiste à la place des physiciens

### M. François Kourilsky est nommé directeur général du CNRS

En nommant un biologiste de cinquante-trois ans, M. François Kourilsky, directeur général du Centre national de la recherche scientifique, le conseil des ministres du 13 juillet a mis fin à une longue tradition qui voulait que cet organisme soit dirigé par des physiciens. A ce poste, il succède à M. Serge Feneuille, qui a demandé, le 23 juin dernier, à être relevé de ses fonctions.

A la tête de cet organisme de 25 000 personnes doté d'un budget annuel de 9 milliards de francs, M. François Kourilsky devra, selon

le ministre de la recherche et de la technologie, « assouplir et moderniser le fonctionnement du CNRS en tenant compte du rôle prépondérant des hommes et de leurs motivations ». Le nouveau directeur général aura en particulier la lourde charge de régler les problèmes d'emploi relatifs au plan de carrière des chercheurs, à leur vieillissement, au recrutement de jeunes chercheurs et à celui - brûlant - des ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA).

« Dans le cadre de la compétition internationale pour l'acquisition des connaissances, il devra conforter les positions du CNRS et l'engager résolument dans la construction de l'Europe de la

recherche. Enfin, en jouant pleinement le rôle de « partenaire avec les universités et les autres organismes scientifiques et techniques », et en « développant résolument la recherche fondamentale », le CNRS devra aussi confirmer son attachement déjà bien établi aux applications de la science ».

Des priorités qui ne surprendront pas dans la mesure où elles étaient déjà contenues dans les commentaires que le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, avait faits lors de la publication au début du mois de juin d'un décret d'avance exceptionnelle de 850 millions de francs en faveur de la recherche.

J.-F. A.

## SPORTS

Le Tour de France

### L'abandon de Laurent Fignon

Laurent Fignon n'a pas pris le départ de la douzième étape du Tour de France, le jeudi 14 juillet à Morzine. Diminué physiquement par des ennemis de santé (blessure au genou et var solitaire), le double vainqueur de la Grande Boucle (1983 et 1984) avait terminé, la veille, à près de 19 minutes du Colombien Fabio Parra, vainqueur de l'étape. « J'ai eu trop d'embêtements depuis plusieurs semaines. Chacun a ses limites. Je ne voulais plus pédaler. J'aurais pu finir le Tour, mais je ne voulais pas galérer tous les jours », a expliqué Fignon pour justifier son abandon.

trouvé éclipsé par deux événements majeurs : le fêlage de Jean-François Bernard et l'effondrement de Laurent Fignon. Le premier, distancé dans le Pas de Morgins, a perdu un peu plus de deux minutes. Le second, que l'on savait mal en point s'est présenté à l'arrivée 18 minutes et des poussières après Fabio Parra.

Ainsi, le combat tant attendu entre les deux leaders français, le match qui devait nous restituer l'émotion des fameux duels Anquetil-Fignon, est déjà terminé avant d'avoir commencé. La première étape alpine ne constituait qu'un hors-d'œuvre. Elle a pourtant ébranlé Bernard, la vedette du peloton, et elle a mis KO celui qui avait ramené le maillot jaune à deux reprises sur les Champs-Élysées.

Delgado, Hampsten, Brackink, Zimmermann, Visentini, Alcala, Rook, Jérôme et Pascal Simon, sans oublier le Canadien Bauer, le détenteur du maillot jaune, ni l'échoué Autrichien Zadorbik. La baisse de régime accusée par Bernard n'est pas catastrophique. On y verra cependant une alerte des plus inquiétantes.

Au vrai, les deux leaders théoriques du cyclisme français ne sont pas les seules victimes de ce préliminaire alpin. Kelly a fêlé lui aussi, de même que Corcoye et le champion de France-Carlone, Rominger, Goltz, Yates et De Smit, deux hommes de grande notoriété, ont perdu un temps considérable. Quant à Van Poppel, vainqueur la veille à Besançon, il a terminé à plus de 23 minutes.

D'autres défaillances sont à prévoir. Quand on consulte le road book du Tour, on constate que le plus dur reste à faire. Entre Morzine et la sortie des Pyrénées, les coureurs escaladeront une douzaine de cols représentant 230 kilomètres de montée et plus de 13 000 mètres de dénivellation. Tout cela en l'espace de cinq jours. Dans une telle conjoncture, les actions des Colombiens sont à la hausse. Bogos prépare déjà des festivités sans précédent. Herrera n'a-t-il pas fait un bond vers la victoire finale ? Mais nous ne sommes probablement pas au bout de nos surprises.

JACQUES AUGENDRE.

MORZINE de notre envoyé spécial

Le Pas-de-Morgins, difficile de première catégorie, est en réalité un faux col. Situé à la frontière franco-suisse, il culmine à 1 400 mètres et l'on y accède par un large boulevard. Le Corbiat est moins élevé (1 240 mètres), plus court mais plus difficile, bien qu'il soit classé en deuxième catégorie. Il emprunte une route étroite, qui serpente dans une montagne à vaches, parsemée de chalets, un des très beaux paysages du Tour de France.

C'est là, à quelque vingt kilomètres du but, que le Colombien Fabio Parra a construit sa victoire. Une victoire superbe, acquise à l'énergie par un coureur aux talents multiples, qui ajoute à ses qualités naturelles de grimpeur la puissance, l'esprit d'initiative et l'obstination. Elle a fait oublier la performance du Belge Ludovic Peeters, seul en tête au Pas-de-Morgins, grâce à une longue échappée, mais elle s'est elle-même

### La fin des illusions

Certes, on ne s'illusionnait guère sur le compte d'un Fignon évoluant depuis le départ de Nantes à la limite de ses possibilités. En revanche, on pouvait spéculer sur les chances du meilleur nivermois de l'équipe Toshiba, si brillant l'an passé. Sans aller jusqu'à lui demander d'accompagner Parra dans les cols savoyards, on supposait qu'il ferait partie du groupe des pourchassés aux côtés de Claveyrolat, Motet, Herrera, Pensec, Eric Boyer,

MORZINE de notre envoyé spécial

Avant le départ du Tour, il était le favori de tous les anciens. Raymond Poulidor, Raphaël Géminiani voyaient le nom de Jean-François Bernard s'inscrire au palmarès de la Grande Boucle. Bernard Hinault, son père spirituel, annonçait même : « Il n'est faible nulle part. Il grimpe, il roule, il a l'équipe adéquate, il doit gagner le Tour ». Les modestes prestations de Jeff, ainsi que le surarmement des amis, dans les premières étapes, n'ont pas trop altéré leurs pronostics.

Et puis il y a eu les Alpes et cette première ascension d'un sommet, mercredi 13 juillet. Dans le pas de Morgins - entre la Suisse et la France - très prisé par Hinault, Jean-François Bernard a vu une partie du peloton partir devant lui. « Il a été un peu difficile », comme on dit pudiquement dans la carrière. « Il a pris deux buts à zéro et la partie est très mal engagée », selon l'expression d'un Raphaël Géminiani légèrement inquiet, mais pas encore ébranlé dans ses convictions.

Alors, simple alerte ou casure plus profonde ? Personne ne veut répondre et surtout pas l'intéressé qui renvoie les troubles-fête à sa troisième place au classement général à quelques trois minutes du Canadien au maillot jaune. Bernard, la vedette sans titre de gloire, n'aime pas que l'on mette en doute ses capacités.

Le petit Nivermois qui a commencé à donner ses premiers coups de pédale à quatorze ans a dû attendre quelques années pour s'inscrire au niveau régional. Aidé, porté même par ses parents, bouchers à Aunay-en-Puisaye dans le Nivernais, le jeune garçon a pris son temps pour cueillir des lauriers. Dans la famille, on croit au « petit » et on sait attendre sans rien édifier. Alors, lorsque pour fêter ses vingt-et-un ans il endosse le maillot de champion de France amateur 1983, le clan des inconditionnels triomphe.

Le jeune homme au physique de charme garde de cette époque une grande déconcentration, qui frise parfois l'inconscience

### Jeff, flottant dans son maillot

Jeff devenait professionnel. Jeff donne toujours l'impression d'un dilettante égaré par hasard sur un vélo. L'entraînement lui pèse et il le dit aux nombreux micros qui, dès son premier Tour en 1986, se tendent vers lui. Et puis les exploits renforcent le renommé du personnage, comme son triomphe dans le mont Vernois il y a tout juste un an.

Bernard enregistre un dieu avec un groupe rock et ses détracteurs lui reprochent de déléguer le vélo. Jeff s'achète un cabriolet Studebaker 1962, son année de naissance, et les mêmes critiquent au scandale du sportif trop gâté par les sponsors. Mais tout le monde attend le résultat de celui qui pourrait devenir le cycliste français de cette fin de décennie. Et Bernard, tout sourire, parle, se précipite sur les plateaux de télévision maintenant qu'il a abandonné la presse de province qui l'avait aidé à ses débuts. Il annonce un peu trop vite ses trois objectifs pour 1988 : Paris-Nice, le Giro et le Tour. Dans la première épreuve il abandonne, il renonce après une chute à la deuxième. Reste une inconnue qu'il tarde à dévoiler.

« J'ai encore quatre ans devant moi pour remporter l'épreuve reine », prévient le leader de l'équipe Toshiba comme accablé des responsabilités qui reposent sur ses frêles épaules. Propulsé dans le jardin des grands, Jean-François Bernard en a-t-il toutes les vertus ?

Il ne manifeste pas dans ses propos et dans ses actes cette volonté de vaincre l'adversité qui faisait le grand espoir précoce de Bernard Hinault. Paul Koechli, patron d'une équipe suisse après avoir été celui de Bernard, estime que son ancien coureur est « prisonnier d'un personnage qui le dépasse un peu ». La rupture brutale entre les deux hommes explique sans doute ce jugement sévère. Elle résume néanmoins la situation d'un leader sans palmarès. Jeff l'indolent a-t-il enfin les moyens de forcer le destin ? Le cercle de famille s'est aujourd'hui agrandi et les fers sont plus de plus d'importance que les perants.

SERGE BOLLOCH.

### Le greffon marseillais de l'immunologie

Ancien responsable du comité des sages chargé de conseiller le gouvernement sur la politique de recherche de la France, M. François Kourilsky est avant tout l'homme d'une passion, l'immunologie, et celui d'une région, celle de Provence-Côte d'Azur. Pour l'une et l'autre, ce biologiste de renom, qu'il ne faut pas confondre avec son frère Philippe, un des piliers de l'Institut Pasteur, s'est dévoué sans compter. Ce qui l'a conduit au milieu des années 70 à quitter le confort d'une carrière parisienne pour prendre le risque de créer de toutes pièces, sur le campus de Marseille-Luminy, un centre d'immunologie commun au CNRS et à l'INSERM dont il sera directeur.

Aujourd'hui, il n'y a pas plus marseillais que ce Parisien d'origine. Jamais il n'a compté sa peine pour aider au développement scientifique de la région, en favorisant l'établissement de liens plus étroits entre chercheurs et industriels et en aidant à la création d'un pôle de biotechnologie de réputation internationale. Sur ces sujets, dit-il, « nous avons bien du mal à franchir le cap du discours (...) ». On peut toujours baptiser une zone industrielle technique avec l'alibi qu'un laboratoire de recherche puisse s'y installer. Cela permet d'obtenir facilement des financements publics et privés. Mais les technologies efficaces sont celles qui réunissent sur un même site laboratoires publics et entreprises pri-

voées ayant les mêmes centres d'intérêt. L'homme sait de quoi il parle. Il lui aura fallu « tout le charme, toute la cordialité mais aussi toute la volonté » dont ses amis le disent capable pour triompher des obstacles mis sur sa route. Un exemple de sa réussite : l'installation à Marseille au début des années 80 d'Immunotech, une société anonyme de valorisation des recherches en immunologie sur les anticorps monoclonaux, substances prometteuses pour la mise au point de nouveaux médicaments.

### Décentralisation

« D'emblée, explique Michel Delage, directeur scientifique d'Immunotech, il a eu la vision de ce qu'il fallait faire, du formidable bond industriel qu'il fallait connaître ce domaine de recherche. Mieux même, il a su faire partager ses capacités d'anticiper sur l'avenir en conseillant les pouvoirs publics et l'INSERM de soutenir la création de notre société. » Aussi ne faut-il pas s'étonner que François Kourilsky ait su récemment attirer à Marseille le Parisien Jean-Claude Chemann pour y diriger une unité de recherche sur le SIDA (laboratoire de recherche sur les rétrovirus et les maladies associées).

Ces opérations de décentralisation le feront remarquer de Jean-Pierre Chevènement, lors des assises régionales préparant à la tenue du grand colloque sur

la recherche de janvier 1982. C'est donc tout naturellement que ce chercheur, dont on apprécie « l'ouverture d'esprit et les qualités de synthèse » mais auquel on reproche parfois « son sens excessif du secret », se voit confier en mars 1983 la vice-présidence du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, véritable Parlement de la recherche, qu'il quitte peu après l'arrivée au pouvoir de la nouvelle majorité.

A ce poste, François Kourilsky n'hésite pas à monter à crêneau et prouve alors que, « en dépit de ses sympathies, il n'est l'homme d'aucun clan politique ». En avril 1984, il s'oppose aux annulations de crédits que les services de Jacques Delors font subir à la recherche française, mettant en péril la relance d'une recherche industrielle déjà bien faible. Deux ans plus tard, il critique avec vigueur les coupes claires pratiquées, dit-il, « sans grand discernement » dans le budget de la recherche publique par les services d'Alain Juppé.

Il n'en reste pas là. Avant d'être remplacé à la tête du CSRT par un proche de Jacques Valade, il s'oppose une dernière fois aux décisions du gouvernement de Jacques Chirac, en faisant publier, malgré les réticences de son ministre de tutelle, le testament du CSRT sur les maux dont souffre la recherche française. Une dernière passe d'armes avant de retrouver Marseille et l'immunologie.

J.-F. AUGEREAU.

### Fausses manœuvres

STRASBOURG de notre correspondant

L'exercice d'alerte qui a eu lieu dans la nuit du mardi 12 au mercredi 13 juillet, entre neuf pays (11 membres du Conseil de l'Europe, n'a pas été pris très au sérieux par France Télécom. La télécommunication organisée à Strasbourg pour coordonner les secours des neuf pays qui devaient intervenir sur un tremblement de terre simulé en Italie a constitué le maillon faible du dispositif d'alerte.

Et pourtant, conformément à l'exercice, dès 4 h 10 (heure française) le Centre sismologique euro-méditerranéen de Strasbourg avait été prévenu par ses collègues italiens d'un tremblement de terre de magnitude 5,1 sur l'échelle de Richter. Et, pour faire plus vrai, annonçait 1227 morts, 3854 blessés et près de 75 000 sans-abri dans la région au nord de Naples. A 10 heures, une téléconférence devait mettre en contact les responsables italiens avec les neuf capitales européennes pour l'organisation des secours d'urgence. Les liaisons n'ont finalement été établies qu'avec 75 minutes de retard et interrompues brutalement à 11 h 40, malgré une demande - acceptée - de prolongation.

M. Jean-Pierre Masqué, secrétaire exécutif de l'accord partiel sur les risques majeurs, n'a donc pu converser que très brièvement avec cinq capitales sur neuf. Cette mésaventure pose un réel problème sur le fonctionnement d'un tel système d'alerte.

J. F.

(1) Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Portugal, République de Saint-Marin, Turquie.

## DÉFENSE

Le message aux armées du chef de l'Etat

### « La paix exige une vigilance permanente de tous »

M. François Mitterrand a affirmé le mercredi 13 juillet, dans un message aux armées, que « la paix et la liberté sont un bien fragile qui exige une vigilance permanente de tous, et en particulier de vous qui avez l'honneur de porter les armes de la France ».

Dans ce message traditionnel, le chef des armées exprime sa « confiance » aux militaires, dont il salue « le sens du service de l'Etat et l'amour de la patrie ».

« C'est sur vous, militaires de carrière et du contingent, que compte le pays pour assurer sa sécurité », écrit le président de la République, qui ajoute : « Alors que se multiplient les rencontres pour accroître la stabilité dans le monde par la voie du désarmement équilibré et contrôlé, la France, fidèle à ses alliances et forte de sa stratégie autonome, affirme les principes de sa politique de défense : recherche permanente de la paix par le dialogue et volonté de préserver sa liberté et ses intérêts légitimes. »

### Nominations militaires

Sur la proposition de ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 13 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes.

« Terre. - Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Jean Salvat et Jacques Greyff de Bellocomb.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Michel Guignon et Jean-Claude Gautier ; général de brigade, les colonels Pierre Dorlenocourt, Daniel Costello, Bernard Messana, Noël Sorret, René Adam (nommé commandant l'école supérieure de l'électronique de l'armée de terre), Yves Cabon et Eugène Andren ; commissaire général de brigade, le commissaire colonel Jacques Rey.

Sont nommés : commandant la 62<sup>e</sup> division militaire territoriale, le général de brigade Michel Fletier ; gouverneur militaire de Nancy,

commandant la 4<sup>e</sup> division aéro-mobilité et la 61<sup>e</sup> division militaire territoriale, le général de brigade Xavier de Reviers de Mianzy ; inspecteur du cadre spécial, le général de brigade Pierre Dorlenocourt ; commissaire adjoint aux entreprises de travaux publics et de bâtiment, le général de brigade Michel Lavendrin.

Sont nommés : chef de la mission militaire française auprès du commandant suprême des forces alliées en Europe, le général de division Dominique Charvazat ; chef de la mission militaire française auprès du commandant en chef des forces alliées du secteur Centre-Europe, le général de division Bruno Chaux ; directeur général de l'école polytechnique, le général de brigade Paul Parrand.

« Armement. - Est nommé chef adjoint du service technique des télécommunications et des équipements aéronautiques de la direction des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Scheller.

### « L'Humanité » : « M. Chevènement se fait l'avocat du surarmement »

Sous le titre « L'avocat du surarmement », l'Humanité critique sévèrement, dans ses éditions du jeudi 14 juillet, l'entretien du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, paru dans le Monde de la veille.

Considérant que « le ministre de la défense invoque ses mauvaises connaissances des questions pour éviter toutes les questions sur soit peu délicates », la quotidienne communiste estime que M. Chevènement « apparaît surtout soucieux qu'on ne touche pas aux crédits militaires » de la loi de programmation.

« La France va donc poursuivre sa course aux armements, en s'engageant à saboter le processus de diffusion des armements en présence et de détente Est-Ouest. C'est ainsi que Jean-Pierre Chevènement confirme pour la première fois que le futur missile stratégique S4 ne sera pas seulement destiné à remplacer les fusées du plateau d'Albion en 1996, comme François Mitterrand l'avait affirmé, mais qu'il pourrait aussi être déployé, si la décision en était prise, sur un petit nombre de bases ». Ce qui signifie que le S4 sera bien un missile mobile et qu'il aura donc toutes les caractéristiques d'un super Pershing 2 à la française », écrit le chroniqueur militaire de l'Humanité, qui conclut : « C'est une politique insensée, et il est malheureux qu'un ancien ministre de l'éducation nationale puisse s'en faire l'avocat avec autant d'insistance. »

### M. Pierre Bezio et Pierre Trache procureurs généraux près la Cour de cassation et près la Cour d'Appel

Le conseil des ministres du mercredi 13 juillet, sur proposition de M. André Lemaître, ministre de la Justice, a nommé M. Pierre Bezio, procureur général près la Cour de cassation, et M. Pierre Trache, procureur général près la Cour d'Appel de Paris, en remplacement de M. Yves Robert et M. Yves Guichard.

M. Pierre Bezio, ancien procureur général près la Cour de cassation, a été nommé procureur général près la Cour de cassation en remplacement de M. Yves Robert.

M. Pierre Trache, ancien procureur général près la Cour d'Appel de Paris, a été nommé procureur général près la Cour d'Appel de Paris en remplacement de M. Yves Guichard.

M. Pierre Bezio est un juriste de renom, ancien procureur général près la Cour de cassation, ancien procureur général près la Cour d'Appel de Paris, ancien procureur général près la Cour de cassation.

M. Pierre Trache est un juriste de renom, ancien procureur général près la Cour d'Appel de Paris, ancien procureur général près la Cour de cassation, ancien procureur général près la Cour d'Appel de Paris.

M. Pierre Bezio et M. Pierre Trache ont été nommés procureurs généraux près la Cour de cassation et près la Cour d'Appel de Paris.

M. Pierre Bezio et M. Pierre Trache ont été nommés procureurs généraux près la Cour de cassation et près la Cour d'Appel de Paris.

M. Pierre Bezio et M. Pierre Trache ont été nommés procureurs généraux près la Cour de cassation et près la Cour d'Appel de Paris.

M. Pierre Bezio et M. Pierre Trache ont été nommés procureurs généraux près la Cour de cassation et près la Cour d'Appel de Paris.

M. Pierre Bezio et M. Pierre Trache ont été nommés procureurs généraux près la Cour de cassation et près la Cour d'Appel de Paris.

M. Pierre Bezio et M. Pierre Trache ont été nommés procureurs généraux près la Cour de cassation et près la Cour d'Appel de Paris.

M. Pierre Bezio et M. Pierre Trache ont été nommés procureurs généraux près la Cour de cassation et près la Cour d'Appel de Paris.

M. Pierre Bezio et M. Pierre Trache ont été nommés procureurs généraux près la Cour de cassation et près la Cour d'Appel de Paris.

M. Pierre Bezio et M. Pierre Trache ont été nommés procureurs généraux près la Cour de cassation et près la Cour d'Appel de Paris.

Le Monde  
doctes et documents



LE TOUR EN FRANCE  
JUILLET-AOÛT 1988 - NUMÉRO SPÉCIAL, 24 PAGES

Le Monde

Abonnement

1988

1200 francs

1989

1200 francs

1990

1200 francs

1991

1200 francs

1992

1200 francs

1993

1200 francs

1994

1200 francs

1995

1200 francs

1996

1200 francs

1997

1200 francs

1998

1200 francs

1999

1200 francs

2000

1200 francs

2001

1200 francs

2002

1200 francs

2003

1200 francs

2004

1200 francs

2005

1200 francs

2006

1200 francs

2007

1200 francs

2008

1200 francs

2009

1200 francs

2010

1200 francs

2011

1200 francs

2012

1200 francs

2013

1200 francs

2014

1200 francs

2015

1200 francs

2016

1200 francs

2017

1200 francs

2018

1200 francs

2019

1200 francs

2020

1200 francs

2021

1200 francs

2022

1200 francs

2023

1200 francs

2024

1200 francs

2025

1200 francs

2026

1200 francs

2027

1200 francs

2028

1200 francs

2029

1200 francs

2030

1200 francs



# Société

## MM. Pierre Bezio et Pierre Truche sont nommés procureurs généraux près la Cour de cassation et près la cour d'appel de Paris

Le conseil des ministres de mercredi 13 juillet, sur proposition de M. Arpaillange, garde des sceaux, a nommé M. Pierre Bezio, avocat général près la Cour de cassation, au poste de procureur général près de cette même Cour, où il succède ainsi à M. Arpaillange.

Sont également nommés procureur général près la cour d'appel de Paris, où il succède à M. Yves Moumet, et avocat général à la Cour de cassation, M. Pierre Truche, jusque-là pro-

curer général près la cour de Lyon, et directeur de l'éducation surveillée M. Yves Robineau, maître des requêtes au Conseil d'Etat, qui succède à M. Michèle Giannotti, nommée conseiller à la Cour de cassation. Enfin, M. Pierre Beziard, conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation, a été nommé procureur de la République au tribunal de Paris en remplacement de M. Michel Raynaud, nommé avocat général à la Cour de cassation.

**M. Pierre Bezio**  
[Né le 2 juin 1924 à Ramonville-Saint-Agne, dans la Haute-Garonne, M. Pierre Bezio a débuté sa carrière judiciaire comme juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Montpellier le 23 décembre 1946, puis a exercé successivement ses fonctions dans les tribunaux d'instance de Rodez, de Villefranche-de-Rouergue et de Narbonne avant d'occuper les postes de substitut au parquet d'Agde le 6 avril 1949 et au parquet de Castres le 20 mai 1952. Nommé substitut au parquet de la Seine le 31 janvier 1962, puis premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris le 29 septembre 1969, il a ensuite été nommé procureur de la République au tribunal de grande instance de Versailles le 25 février 1972, puis au tribunal de grande instance de Bobigny le 5 avril 1976.

**M. Pierre Beziard**  
[Né le 10 octobre 1932 à Saigon, M. Pierre Beziard est docteur en droit. Après un stage d'avocat à Poitiers, il entre dans la magistrature en 1962 et devient substitut à Limoges dès 1964. Rattaché à l'administration centrale au ministère de la justice, il s'y occupe successivement du droit international, du droit des sociétés, du bureau du droit commercial et est nommé expert près les Communautés européennes. En 1976, il est détaché comme chef du service juridique de la Commission des opérations de bourse (COB), puis, en 1981, est nommé procureur de la République adjoint à Paris et, en 1986, conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation.

curer général près la cour de Lyon, et directeur de l'éducation surveillée M. Yves Robineau, maître des requêtes au Conseil d'Etat, qui succède à M. Michèle Giannotti, nommée conseiller à la Cour de cassation. Enfin, M. Pierre Beziard, conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation, a été nommé procureur de la République au tribunal de Paris en remplacement de M. Michel Raynaud, nommé avocat général à la Cour de cassation.

**M. Yves Robineau**  
[Né le 29 avril 1949 à Saint-Yves (Yonne), M. Yves Robineau est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis le 1er novembre 1979, M. Robineau fut membre de la commission de proposition en vue d'une refonte du droit de la consommation, et de la Cour supérieure d'arbitrage. Le 24 avril 1985, il était nommé délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, poste dont il démissionna le 18 septembre 1986, estimant n'avoir plus les moyens de mener à bien son action.

**M. Pierre Truche**  
[Né à Lyon le 1er novembre 1929, M. Pierre Truche est entré dans la magistrature en 1952. Juge suppléant à Dijon de 1954 à 1957, il est ensuite substitut à Arras (1957-1959) puis substitut à Dijon en 1959. Nommé à

**M. Pierre Truche**  
[Né à Lyon le 1er novembre 1929, M. Pierre Truche est entré dans la magistrature en 1952. Juge suppléant à Dijon de 1954 à 1957, il est ensuite substitut à Arras (1957-1959) puis substitut à Dijon en 1959. Nommé à

**EN BREF**

M. et M<sup>me</sup> Laurent Fabius assignés en divorce en diffamation. — M. Laurent Fabius et M<sup>me</sup> Françoise Castro-Fabius ont chargé leurs avocats, M<sup>me</sup> Jean-Denis Bredin et Bernard Jouanneau, d'assigner l'hebdomadaire Minute en diffamation après la publication dans ce périodique d'articles les concernant et les mettant en cause. Selon M. Jouanneau les articles visés ont été publiés dans le dernier numéro de Minute, daté du 13 au 19 juillet, et dans celui mis en vente quinze jours auparavant.

Fillette abandonnée à Paris : le père identifié et inculpé. — Le père de la fillette abandonnée le 25 juin au rayon jouets du magasin Uniprix, 43, avenue de Clichy à Paris (17<sup>e</sup>), a, après l'appel lancé par le brigade des mineurs (Le Monde du 13 juillet) été identifié et inculpé de « délaissement d'enfant dans un lieu non solitaire » par M. Jean-Pierre Getty, juge d'instruction à Paris. L'homme, M. Mohamed Mouchachim, trente-neuf ans, de nationalité marocaine, a affirmé aux policiers qu'il n'était pas l'auteur de cet abandon. Mais les enquêteurs, ayant recueilli depuis leur appel différents témoignages, sont convaincus du contraire.

M. Mouchachim, dont le geste pourrait s'expliquer par une mésaventure conjugale, a été laissé en liberté. La garde de l'enfant, qui se prénomme Sabrina, a été confiée à M<sup>me</sup> Najat Mouchachim qui, mère de deux autres fillettes, a engagé une procédure de divorce.

**Au tribunal civil de Paris**  
**Les associations d'idées de M<sup>e</sup> Szpiner**

La première chambre du tribunal civil de Paris a débouché l'association Le Puy du Fou de l'instance qu'elle avait engagée contre M<sup>me</sup> Françoise Szpiner, avocate de M. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, lui reprochant de l'avoir mise en cause dans la partie de l'émission « Rapports » consacrée à l'affaire Carrefour du développement diffusée sur TF1 le 15 octobre 1987.

Depuis dix ans, l'association, fondée par M. Philippe de Villiers, ancien secrétaire d'Etat à la communication, organise un spectacle son et lumière au château du Puy du Fou (Vendée) qui retrace le vie d'un paysan vendéen sous le Terreur. Aussi, ses responsables avaient été surpris d'entendre M<sup>me</sup> Szpiner répondre à une question d'un journaliste concernant le financement des ballets africains organisés à Beaurépaires : « Il ne s'agit pas de M. Nucci est maître de Beaurépaires et qu'à ce titre c'est dans la commune de Beaurépaires qu'ont eu lieu ces ballets. Alors, je veux bien que l'on vienne dire que lorsqu'il y a des ballets à Beaurépaires ce n'est pas bien, mais que lorsqu'il y a un spectacle au Puy du Fou c'est tout à fait normal ».

L'association s'estime différenciée et demande le versement du franc symbolique de dommages et intérêts, soutenant que si elle pouvait bénéficier des sources publiques, il était particulièrement outrageant de faire croire qu'elle en aurait fait usage de façon illicite.

Dans son jugement rendu le 13 juillet, la première chambre du tribunal de Paris, présidée par M. Robert Dujon, président du tribunal de Paris, estime que M. Szpiner « n'a commis aucune faute dès lors qu'il n'a jamais prétendu que les activités du Puy du Fou pouvaient avoir un caractère illicite, ni que cette association disposait de ressources frauduleuses provenant d'un détournement des deniers publics. (...) Cherchant au contraire à innocenter son client sur ce point, il ne pouvait que reconnaître par analogie le caractère « normal » des aides financières apportées aux fêtes municipales ».

M. P.

**L'inspecteur Loisean en détention provisoire depuis deux ans et demi**

M. Dominique Loisean, trente-quatre ans, inspecteur de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), a été inculpé d'association de malfaiteurs, vols à main armée, vol avec effraction de mitr en réédition, complicité et recel de vols aggravés ; il est incarcéré depuis le 23 janvier 1986.

M. Jacques Vergès, son défenseur, a déposé, le mercredi 13 juillet, une nouvelle demande de mise en liberté de son client auprès de M. Gilles Rivière, juge d'instruction à Paris. M. Vergès a également transmis au magistrat instructeur une pétition de soutien à Dominique Loisean, pétition qui, selon lui, a recueilli quelque trois mille cinq cents signatures chez les policiers.

Après avoir rencontré M. Gilles Rivière, M. Vergès a tenu une courte conférence de presse devant le palais de justice pour affirmer « qu'un innocent était en prison », et que les accusations portées contre Dominique Loisean émanant de « proximités voyagieuses en situation délicate dans les déclarations sont contradictoires ».

De son côté, M. François-Jean Tabone, secrétaire général du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), qui accompagnait l'avocat, n'a pas hésité à comparer l'affaire Loisean à l'affaire Dreyfus. « C'est presque un « l'accusé » que je lance », a-t-il déclaré. « Il ne s'agit pas d'un problème syndical mais de la défense d'un fonctionnaire injustement gardé en prison. On ne comprend pas cet acharnement. Les policiers ne sont des sur-citoyens ni des sous-citoyens. »

« Nous demandons seulement qu'il soit libéré et déféré devant la justice », a-t-il conclu.

Dans le passé, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a refusé, à cinq reprises, la mise en liberté du policier inculpé, le dernier en date de ces refus remontant au 24 février dernier (Le Monde du 27 février).

**M<sup>e</sup> Vergès dépose une nouvelle demande de mise en liberté**

M. Dominique Loisean, trente-quatre ans, inspecteur de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), a été inculpé d'association de malfaiteurs, vols à main armée, vol avec effraction de mitr en réédition, complicité et recel de vols aggravés ; il est incarcéré depuis le 23 janvier 1986.

M. Jacques Vergès, son défenseur, a déposé, le mercredi 13 juillet, une nouvelle demande de mise en liberté de son client auprès de M. Gilles Rivière, juge d'instruction à Paris. M. Vergès a également transmis au magistrat instructeur une pétition de soutien à Dominique Loisean, pétition qui, selon lui, a recueilli quelque trois mille cinq cents signatures chez les policiers.

Après avoir rencontré M. Gilles Rivière, M. Vergès a tenu une courte conférence de presse devant le palais de justice pour affirmer « qu'un innocent était en prison », et que les accusations portées contre Dominique Loisean émanant de « proximités voyagieuses en situation délicate dans les déclarations sont contradictoires ».

De son côté, M. François-Jean Tabone, secrétaire général du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), qui accompagnait l'avocat, n'a pas hésité à comparer l'affaire Loisean à l'affaire Dreyfus. « C'est presque un « l'accusé » que je lance », a-t-il déclaré. « Il ne s'agit pas d'un problème syndical mais de la défense d'un fonctionnaire injustement gardé en prison. On ne comprend pas cet acharnement. Les policiers ne sont des sur-citoyens ni des sous-citoyens. »

« Nous demandons seulement qu'il soit libéré et déféré devant la justice », a-t-il conclu.

Dans le passé, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a refusé, à cinq reprises, la mise en liberté du policier inculpé, le dernier en date de ces refus remontant au 24 février dernier (Le Monde du 27 février).

**M. Pierre Beziard**

[Né le 10 octobre 1932 à Saigon, M. Pierre Beziard est docteur en droit. Après un stage d'avocat à Poitiers, il entre dans la magistrature en 1962 et devient substitut à Limoges dès 1964. Rattaché à l'administration centrale au ministère de la justice, il s'y occupe successivement du droit international, du droit des sociétés, du bureau du droit commercial et est nommé expert près les Communautés européennes. En 1976, il est détaché comme chef du service juridique de la Commission des opérations de bourse (COB), puis, en 1981, est nommé procureur de la République adjoint à Paris et, en 1986, conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation.

**M. Yves Robineau**

[Né le 29 avril 1949 à Saint-Yves (Yonne), M. Yves Robineau est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis le 1er novembre 1979, M. Robineau fut membre de la commission de proposition en vue d'une refonte du droit de la consommation, et de la Cour supérieure d'arbitrage. Le 24 avril 1985, il était nommé délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, poste dont il démissionna le 18 septembre 1986, estimant n'avoir plus les moyens de mener à bien son action.

**M. Pierre Truche**

[Né à Lyon le 1er novembre 1929, M. Pierre Truche est entré dans la magistrature en 1952. Juge suppléant à Dijon de 1954 à 1957, il est ensuite substitut à Arras (1957-1959) puis substitut à Dijon en 1959. Nommé à

**M. Pierre Bezio**

[Né le 2 juin 1924 à Ramonville-Saint-Agne, dans la Haute-Garonne, M. Pierre Bezio a débuté sa carrière judiciaire comme juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Montpellier le 23 décembre 1946, puis a exercé successivement ses fonctions dans les tribunaux d'instance de Rodez, de Villefranche-de-Rouergue et de Narbonne avant d'occuper les postes de substitut au parquet d'Agde le 6 avril 1949 et au parquet de Castres le 20 mai 1952. Nommé substitut au parquet de la Seine le 31 janvier 1962, puis premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris le 29 septembre 1969, il a ensuite été nommé procureur de la République au tribunal de grande instance de Versailles le 25 février 1972, puis au tribunal de grande instance de Bobigny le 5 avril 1976.

**M. Pierre Beziard**

[Né le 10 octobre 1932 à Saigon, M. Pierre Beziard est docteur en droit. Après un stage d'avocat à Poitiers, il entre dans la magistrature en 1962 et devient substitut à Limoges dès 1964. Rattaché à l'administration centrale au ministère de la justice, il s'y occupe successivement du droit international, du droit des sociétés, du bureau du droit commercial et est nommé expert près les Communautés européennes. En 1976, il est détaché comme chef du service juridique de la Commission des opérations de bourse (COB), puis, en 1981, est nommé procureur de la République adjoint à Paris et, en 1986, conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation.

**M. Yves Robineau**

[Né le 29 avril 1949 à Saint-Yves (Yonne), M. Yves Robineau est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis le 1er novembre 1979, M. Robineau fut membre de la commission de proposition en vue d'une refonte du droit de la consommation, et de la Cour supérieure d'arbitrage. Le 24 avril 1985, il était nommé délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, poste dont il démissionna le 18 septembre 1986, estimant n'avoir plus les moyens de mener à bien son action.

**M. Pierre Truche**

[Né à Lyon le 1er novembre 1929, M. Pierre Truche est entré dans la magistrature en 1952. Juge suppléant à Dijon de 1954 à 1957, il est ensuite substitut à Arras (1957-1959) puis substitut à Dijon en 1959. Nommé à

**M. Pierre Bezio**

[Né le 2 juin 1924 à Ramonville-Saint-Agne, dans la Haute-Garonne, M. Pierre Bezio a débuté sa carrière judiciaire comme juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Montpellier le 23 décembre 1946, puis a exercé successivement ses fonctions dans les tribunaux d'instance de Rodez, de Villefranche-de-Rouergue et de Narbonne avant d'occuper les postes de substitut au parquet d'Agde le 6 avril 1949 et au parquet de Castres le 20 mai 1952. Nommé substitut au parquet de la Seine le 31 janvier 1962, puis premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris le 29 septembre 1969, il a ensuite été nommé procureur de la République au tribunal de grande instance de Versailles le 25 février 1972, puis au tribunal de grande instance de Bobigny le 5 avril 1976.

**M. Pierre Beziard**

[Né le 10 octobre 1932 à Saigon, M. Pierre Beziard est docteur en droit. Après un stage d'avocat à Poitiers, il entre dans la magistrature en 1962 et devient substitut à Limoges dès 1964. Rattaché à l'administration centrale au ministère de la justice, il s'y occupe successivement du droit international, du droit des sociétés, du bureau du droit commercial et est nommé expert près les Communautés européennes. En 1976, il est détaché comme chef du service juridique de la Commission des opérations de bourse (COB), puis, en 1981, est nommé procureur de la République adjoint à Paris et, en 1986, conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation.

**M. Yves Robineau**

[Né le 29 avril 1949 à Saint-Yves (Yonne), M. Yves Robineau est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis le 1er novembre 1979, M. Robineau fut membre de la commission de proposition en vue d'une refonte du droit de la consommation, et de la Cour supérieure d'arbitrage. Le 24 avril 1985, il était nommé délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, poste dont il démissionna le 18 septembre 1986, estimant n'avoir plus les moyens de mener à bien son action.

**M. Pierre Truche**

[Né à Lyon le 1er novembre 1929, M. Pierre Truche est entré dans la magistrature en 1952. Juge suppléant à Dijon de 1954 à 1957, il est ensuite substitut à Arras (1957-1959) puis substitut à Dijon en 1959. Nommé à

**M. Pierre Bezio**

[Né le 2 juin 1924 à Ramonville-Saint-Agne, dans la Haute-Garonne, M. Pierre Bezio a débuté sa carrière judiciaire comme juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Montpellier le 23 décembre 1946, puis a exercé successivement ses fonctions dans les tribunaux d'instance de Rodez, de Villefranche-de-Rouergue et de Narbonne avant d'occuper les postes de substitut au parquet d'Agde le 6 avril 1949 et au parquet de Castres le 20 mai 1952. Nommé substitut au parquet de la Seine le 31 janvier 1962, puis premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris le 29 septembre 1969, il a ensuite été nommé procureur de la République au tribunal de grande instance de Versailles le 25 février 1972, puis au tribunal de grande instance de Bobigny le 5 avril 1976.

**M. Pierre Beziard**

[Né le 10 octobre 1932 à Saigon, M. Pierre Beziard est docteur en droit. Après un stage d'avocat à Poitiers, il entre dans la magistrature en 1962 et devient substitut à Limoges dès 1964. Rattaché à l'administration centrale au ministère de la justice, il s'y occupe successivement du droit international, du droit des sociétés, du bureau du droit commercial et est nommé expert près les Communautés européennes. En 1976, il est détaché comme chef du service juridique de la Commission des opérations de bourse (COB), puis, en 1981, est nommé procureur de la République adjoint à Paris et, en 1986, conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation.

**M. Yves Robineau**

[Né le 29 avril 1949 à Saint-Yves (Yonne), M. Yves Robineau est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis le 1er novembre 1979, M. Robineau fut membre de la commission de proposition en vue d'une refonte du droit de la consommation, et de la Cour supérieure d'arbitrage. Le 24 avril 1985, il était nommé délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, poste dont il démissionna le 18 septembre 1986, estimant n'avoir plus les moyens de mener à bien son action.

**M. Pierre Truche**

[Né à Lyon le 1er novembre 1929, M. Pierre Truche est entré dans la magistrature en 1952. Juge suppléant à Dijon de 1954 à 1957, il est ensuite substitut à Arras (1957-1959) puis substitut à Dijon en 1959. Nommé à

**M. Pierre Bezio**

[Né le 2 juin 1924 à Ramonville-Saint-Agne, dans la Haute-Garonne, M. Pierre Bezio a débuté sa carrière judiciaire comme juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Montpellier le 23 décembre 1946, puis a exercé successivement ses fonctions dans les tribunaux d'instance de Rodez, de Villefranche-de-Rouergue et de Narbonne avant d'occuper les postes de substitut au parquet d'Agde le 6 avril 1949 et au parquet de Castres le 20 mai 1952. Nommé substitut au parquet de la Seine le 31 janvier 1962, puis premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris le 29 septembre 1969, il a ensuite été nommé procureur de la République au tribunal de grande instance de Versailles le 25 février 1972, puis au tribunal de grande instance de Bobigny le 5 avril 1976.

**M. Pierre Beziard**

[Né le 10 octobre 1932 à Saigon, M. Pierre Beziard est docteur en droit. Après un stage d'avocat à Poitiers, il entre dans la magistrature en 1962 et devient substitut à Limoges dès 1964. Rattaché à l'administration centrale au ministère de la justice, il s'y occupe successivement du droit international, du droit des sociétés, du bureau du droit commercial et est nommé expert près les Communautés européennes. En 1976, il est détaché comme chef du service juridique de la Commission des opérations de bourse (COB), puis, en 1981, est nommé procureur de la République adjoint à Paris et, en 1986, conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation.

**M. Yves Robineau**

[Né le 29 avril 1949 à Saint-Yves (Yonne), M. Yves Robineau est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis le 1er novembre 1979, M. Robineau fut membre de la commission de proposition en vue d'une refonte du droit de la consommation, et de la Cour supérieure d'arbitrage. Le 24 avril 1985, il était nommé délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, poste dont il démissionna le 18 septembre 1986, estimant n'avoir plus les moyens de mener à bien son action.

**M. Pierre Truche**

[Né à Lyon le 1er novembre 1929, M. Pierre Truche est entré dans la magistrature en 1952. Juge suppléant à Dijon de 1954 à 1957, il est ensuite substitut à Arras (1957-1959) puis substitut à Dijon en 1959. Nommé à

**M. Pierre Bezio**

[Né le 2 juin 1924 à Ramonville-Saint-Agne, dans la Haute-Garonne, M. Pierre Bezio a débuté sa carrière judiciaire comme juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Montpellier le 23 décembre 1946, puis a exercé successivement ses fonctions dans les tribunaux d'instance de Rodez, de Villefranche-de-Rouergue et de Narbonne avant d'occuper les postes de substitut au parquet d'Agde le 6 avril 1949 et au parquet de Castres le 20 mai 1952. Nommé substitut au parquet de la Seine le 31 janvier 1962, puis premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris le 29 septembre 1969, il a ensuite été nommé procureur de la République au tribunal de grande instance de Versailles le 25 février 1972, puis au tribunal de grande instance de Bobigny le 5 avril 1976.

**M. Pierre Beziard**

[Né le 10 octobre 1932 à Saigon, M. Pierre Beziard est docteur en droit. Après un stage d'avocat à Poitiers, il entre dans la magistrature en 1962 et devient substitut à Limoges dès 1964. Rattaché à l'administration centrale au ministère de la justice, il s'y occupe successivement du droit international, du droit des sociétés, du bureau du droit commercial et est nommé expert près les Communautés européennes. En 1976, il est détaché comme chef du service juridique de la Commission des opérations de bourse (COB), puis, en 1981, est nommé procureur de la République adjoint à Paris et, en 1986, conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation.

**M. Yves Robineau**

[Né le 29 avril 1949 à Saint-Yves (Yonne), M. Yves Robineau est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis le 1er novembre 1979, M. Robineau fut membre de la commission de proposition en vue d'une refonte du droit de la consommation, et de la Cour supérieure d'arbitrage. Le 24 avril 1985, il était nommé délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, poste dont il démissionna le 18 septembre 1986, estimant n'avoir plus les moyens de mener à bien son action.

**M. Pierre Truche**

[Né à Lyon le 1er novembre 1929, M. Pierre Truche est entré dans la magistrature en 1952. Juge suppléant à Dijon de 1954 à 1957, il est ensuite substitut à Arras (1957-1959) puis substitut à Dijon en 1959. Nommé à

**M. Pierre Bezio**

[Né le 2 juin 1924 à Ramonville-Saint-Agne, dans la Haute-Garonne, M. Pierre Bezio a débuté sa carrière judiciaire comme juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Montpellier le 23 décembre 1946, puis a exercé successivement ses fonctions dans les tribunaux d'instance de Rodez, de Villefranche-de-Rouergue et de Narbonne avant d'occuper les postes de substitut au parquet d'Agde le 6 avril 1949 et au parquet de Castres le 20 mai 1952. Nommé substitut au parquet de la Seine le 31 janvier 1962, puis premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris le 29 septembre 1969, il a ensuite été nommé procureur de la République au tribunal de grande instance de Versailles le 25 février 1972, puis au tribunal de grande instance de Bobigny le 5 avril 1976.

**M. Pierre Beziard**

[Né le 10 octobre 1932 à Saigon, M. Pierre Beziard est docteur en droit. Après un stage d'avocat à Poitiers, il entre dans la magistrature en 1962 et devient substitut à Limoges dès 1964. Rattaché à l'administration centrale au ministère de la justice, il s'y occupe successivement du droit international, du droit des sociétés, du bureau du droit commercial et est nommé expert près les Communautés européennes. En 1976, il est détaché comme chef du service juridique de la Commission des opérations de bourse (COB), puis, en 1981, est nommé procureur de la République adjoint à Paris et, en 1986, conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation.

**M. Yves Robineau**

[Né le 29 avril 1949 à Saint-Yves (Yonne), M. Yves Robineau est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis le 1er novembre 1979, M. Robineau fut membre de la commission de proposition en vue d'une refonte du droit de la consommation, et de la Cour supérieure d'arbitrage. Le 24 avril 1985, il était nommé délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, poste dont il démissionna le 18 septembre 1986, estimant n'avoir plus les moyens de mener à bien son action.

**HOTEL DES VENTES**  
9, rue Drouot, 75009 PARIS  
Téléphone : 42-46-17-11  
Télex : Drouot 642260  
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

**Compagnie des commissaires-priseurs de Paris**  
Régisseur G.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66  
Les expositions auront lieu le vendredi de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, expo le matin de la vente.

**LUNDI 18 JUILLET**  
S. 10. - Tapis. - M<sup>me</sup> ROGEON.

**MARDI 19 JUILLET**  
S. 9. - Bicyclettes et meubles XIX<sup>e</sup> s. - M<sup>me</sup> DEURBERGUE.  
S. 11. - Argentier, bijoux et meubles. - M<sup>me</sup> BINOCHÉ, GODEAU.  
S. 14. - Tableaux, bibelots, mobilier. - M<sup>me</sup> CHAMBELLAND, GIAFFERI, VEYRAC.  
S. 16. - Tab. bib. mob. - ARCOLE, M<sup>me</sup> OGER, DUMONT.

**JEUDI 21 JUILLET**  
S. 11. - Objets d'art et d'ameublement. - M<sup>me</sup> PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.  
S. 13. - Tab. bib. mob. - M<sup>me</sup> BOISGIRARD.  
S. 14. - Tableaux, bibelots, beaux meubles. - M<sup>me</sup> AUDAP, GODEAU, SOLANET.

**LUNDI 25 JUILLET**  
S. 9. - Objets d'art et d'ameublement. - M<sup>me</sup> PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

**ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE**  
ARCOLE (G.L.E. de C.P.), 40-22-02-50. - Budes : ARTUS, GRIDEL, BOSCHER, FLOBERT, GROS, DELETTREZ, MATHIAS, COER, DUMONT, LABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, RENAUD, RIEUNIER, BAILLY-POMMERY, LE ROUX, SARGET, AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68. BINOCHÉ, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-74-01. BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36. CHAMBELLAND, GIAFFERI, VEYRAC, 117, rue Saint-Lazare (75008), 43-94-10-24. DEURBERGUE, 19, boulevard Montmartre (75002), 42-61-36-50. ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06. PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.

**TACOTAC** LISTE OFFICIELLE DES BOMBES A PAYER AUX BILLETTS ENTIERES

Le règlement de TACOTAC se trouve dans le journal L.O. de 20/7/88

Le numéro **2 0 7 9 0 6** gagne **4 0 0 0 0 0 0 0 0 F**

Les numéros **0 0 7 9 0 6** et **8 0 7 9 0 6** gagnent **10 0 0 0 0 0 0 F**

Les numéros **1 0 7 9 0 6** et **7 0 7 9 0 6** gagnent **4 0 0 0 0 0 0 F**

Les numéros **3 0 7 9 0 6** et **4 0 7 9 0 6** gagnent **4 0 0 0 0 0 0 F**

Les numéros **5 0 7 9 0 6** et **9 0 7 9 0 6** gagnent **4 0 0 0 0 0 0 F**

Les numéros **7 9 0 6** gagnent **4 0 0 0 0 0 F**

Les numéros **9 0 6** gagnent **4 0 0 0 0 F**

Les numéros **0 6** gagnent **2 0 0 0 0 F**

Les numéros **6** gagnent **1 0 0 0 0 F**

**LOTO** 3 14 17 18 36 37 39

**TACOTAC** TRAJE DU MARCHÉ 13 JUILLET 1988

**Pompes Funèbres Marbrerie CAHEN & C<sup>ie</sup>**

43-20-74-52  
MINITEL par le 11

**loterie nationale** LISTE OFFICIELLE DES BOMBES A PAYER (L.O. de 10/7/88)

TRAJE DU MARCHÉ 13 JUILLET 1988

TRAJE	TRAJE	BOMBES GAGNÉES	TRAJE	TRAJE	BOMBES GAGNÉES
0	0	200	5	0	1 000
	70	2 000		028	1 000
	6600	2 000		1288	2 000
	7470	2 000		3723	2 000
	8880	2 000		3823	2 000
				4323	2 000
				10178	20 000
				18888	200 000
1	81	400		0818	2 000
	91	400		08246	100 000
	781	1 000		087108	100 000
	88771	20 000			
	184481	100 000			
2	722	1 000		877	1 000
	08232	100 000		3877	2 000



# Légion d'honneur

## Sont élevés à la dignité de grand officier :

MM. Armand Loti, capitaine pilote honoraire de l'Armée de l'Air et des forces aériennes françaises libres ; Pierre Racine, conseiller d'Etat honoraire, président du syndicat mixte d'aménagement touristique de la région Langues-Roussillon ; Adrien Spitzma, ingénieur général honoraire des ponts et chaussées, ancien vice-président du conseil général des ponts et chaussées.

## Grande chancellerie

Est promu commandeur : M. Eugène Maguin, ancien professeur.

Sont promus officiers : M. Lucien Bernadine, commissaire divisionnaire honoraire de la police nationale ; M. Jeanne Bohac, présidente de la section de Paris (18<sup>e</sup>) de la Société d'entraide des membres de l'équipe d'honneur ; MM. André Cazenat, président de la 86<sup>e</sup> section de la société nationale Les Médailles militaires ; Jean Fau, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; M. Cécile Karrier, ancienne directrice de collège.

Sont nommés chevaliers : MM. Robert Best, commandant de groupement honoraire de la police nationale ; Jean-Charles Cadion, instituteur honoraire ; M. Odette de Castelnaud, ancien conseiller des études à la maison d'éducation de la Légion d'honneur des Leges ; M. Marcel Chambon, professeur honoraire de lycée ; M. Eveline Giordano-Ouini, professeur honoraire de lycée ; MM. Paul Giudicelli, ancien professeur central honoraire des douanes ; Pierre Richard, directeur honoraire à la Cour d'appel de Dijon ; Paul Allain, instituteur en retraite ; Michel Besançon, commandant de groupement honoraire de la police nationale ; Eugène Coste, directeur d'école honoraire.

## Premier ministre

Sont promus commandeurs : MM. Paul Falet, président national de l'Association des résistants du 11 novembre 1940 ; Jean-Claude Parisier, conseiller d'Etat.  
Sont promus officiers : MM. Pierre Corvois, directeur de l'Office national interprofessionnel des vins ; Pierre Haas, administrateur et conseiller d'Etat ; Léon Matarasso, avocat au barreau de Paris.  
Sont nommés chevaliers : MM. Christian Biane, préfet ; Maurice Bouillon, ancien professeur de l'éducation nationale, vice-président de la fédération des associations de pêche et de pisciculture ; Jean Lafon, avocat à la Cour d'appel de Paris ; M. Jacques Lucet, avocat au barreau de Paris ; MM. René Martin, ancien sénateur, ancien ministre, ancien honoraire de collège ; Albert Nguyen Van, attaché principal d'administration dans les services du premier ministre ; le pasteur Jacques Stewart, président de la fédération protestante de France ; Jean Weil, président-directeur général d'une société.

## Environnement

Est promu officier : M. Jacques Houlier, membre de la commission nationale des secteurs sauvegardés, membre de la Commission supérieure des sites.  
Sont nommés chevaliers : MM. Maurice Bonneau, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique, chargé de mission de la recherche scientifique, chargé de mission du programme Défore ; M. Pierre Samuel, président des Amis de la terre, membre du haut comité de l'environnement.

## Education nationale, jeunesse et sports

Est promu commandeur : M. Michel Allou, professeur à l'université de Paris-III.  
Sont promus officiers : MM. François Bruniat, professeur à l'université Paris-VII ; Michel Crozier, directeur de recherche au CNRS ; Nelson Pallou, président du Comité national olympique et sportif français ; Jean-Louis Chartraine, directeur de l'Institut d'études pédagogiques de Paris ; Marc Rancœur, inspecteur général de l'éducation nationale.  
Sont nommés chevaliers : MM. Guy Aubert, directeur adjoint de l'Institut national des sciences de l'univers ; Marie Auge, président de l'École des hautes études en sciences sociales ; Daniel Bloch, professeur à l'Institut national polytechnique de Grenoble ; Claude Chaboisier, chef de travaux pratiques à l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne ; René Chapas, professeur à l'université Paris-II ; Pierre Corvel, professeur à l'université Paris-VI ; Hubert Coudeane, président de l'université Paris-XI ; Pierre De Gennes, professeur au Collège de France ; Michel Demazure, professeur à l'École polytechnique ; Jacques Ferran, président de la commission de technologie du sport ; Jean-Pierre Gaborieau, chef de la mission scientifique à la formation des personnels de l'éducation nationale ; Roland Garnier, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale ; Michel Gouillou, directeur général adjoint de la section ; M. François Hériter-Auge, né Hériter, professeur au Collège de France ; MM. Robert Leoy, professeur de lycée à Epinay-sur-Seine ; Jean Mattaure, professeur à l'université Montpellier-II ; Jean-Yves Neveux, professeur à l'université Paris-VI ; Jean-Jacques Payan, président de l'université Grenoble-I ; Félix Prouche, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale ; Jean Rigaudy, professeur à l'université Paris-VI ; Laurent Schwartz, membre de l'Académie des sciences ; Claude Vercauteren, délégué général des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

## Justice

Sont promus commandeurs : MM. Fernand Grevissse, président de section au Conseil d'Etat ; Michel Mongier du Sorbier, président de chambre honoraire à la Cour de cassation.  
Sont promus officiers : Mme Geneviève Agendreau, avocat au barreau de Paris ; MM. René Bigeon, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris ; Paul Chardonnat, inspecteur d'académie, directeur du Conseil supérieur du notariat ; Jean-Claude Desbrières, conseiller à la Cour de cassation ; Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Paris ; Paul Lombard, avocat au barreau de Marseille ; Emile Robert, avocat général à la Cour de cassation ; Michel Rougevin-

## Economie, finances et budget

Est promu commandeur : M. Jacques de Chalendar, inspecteur général des finances.  
Sont promus officiers : MM. Maurice Bied, chargé de mission de la commission des finances et du Sénat ; Pierre Goussier, directeur-payeur général de la Gironde et de la région Aquitaine ; Jean-Jacques Burgard, inspecteur général des finances, délégué général de l'Association française des banques ; M. Michel Carade, directeur-payeur général des Hauts-de-Seine ; René Cassou, président-directeur général d'une société financière ; Georges Demas, président du conseil de surveillance d'une banque ; M. Michelle Guyot, contrôleur d'Etat ; M. Roger Papez, directeur général d'une compagnie d'assurances.  
Sont nommés chevaliers : MM. Philippe Adhémar, conseiller financier à Washington ; Jean Bandy, directeur régional des finances de Chalon-sur-Saône ; M. Hélène Bénard, née Tzetzeheli, contrôleur du Trésor, chef de section à l'administration centrale ; M. Nicole Briot, inspecteur des finances ; M. Paul Chatavet, directeur principal régional des douanes à Rouen ; M. Georges Crochet, ingénieur en chef au laboratoire de Lyon ; M. Charles Delamar, président de banque ; M. Raymond Durand, né Mury, secrétaire administratif, chef de section à l'administration centrale ; MM. Jean-Jacques Fougarat, directeur général de sociétés ; Gérard Gire, agent d'administration principal du Trésor ; M. Michèle Lerau-Joly, directrice de section à l'administration centrale ; M. Roland Lesperon, directeur régional des impôts à Poitiers ; Edouard Lebkowicz, gérant d'une société d'agent de change ; Georges Naguet, directeur des services fiscaux de la Nièvre ; Yves Olivier, directeur-payeur général du Doubs et de la région Franche-Comté ; Gérard Rosny, contrôleur financier ; Claude Seibel, chef de département à l'Institut national de la statistique et des études économiques ; Gérard Wolff, conseiller maître à la Cour des comptes.

## Equipe et logement

Sont promus officiers : MM. Henri Cyna, président-directeur général d'une société d'autourage ; Jacques Levoque, ingénieur général des ponts et chaussées ; Pierre Mayet, vice-président du conseil général des ponts et chaussées.  
Sont nommés chevaliers : MM. Armand Attard, directeur dans une entreprise de bâtiment et de travaux publics ; Michel Calixta, président-directeur général d'une entreprise de travaux publics ; Claude Hozard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de la mission des Jeux olympiques de 1952 ; Jean Milhan, premier vice-président du conseil général du Lot ; Christian Peulin, président-directeur général d'une société de construction ; Pierre Perquignat, président de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM ; M. Marcelle Rousset, président honoraire et administrateur d'une société d'exploitation de services de travaux publics ; M. Lucifranco Virgili, architecte-architecte conseil.

## Affaires étrangères

Sont promus officiers : MM. Pierre Audebert, ancien ministre plénipotentiaire ; Claude Epervier, ambassadeur de France au Zaïre ; Emmanuel Jacquin de Margerie, ambassadeur de France aux Etats-Unis ; Paul Lecombe, ancien conseiller des affaires étrangères.  
Sont nommés chevaliers : MM. Claude Ariche, chieffeur à l'ambassade de France en Belgique ; Thierry Godechot, premier conseiller à la délégation permanente de la France auprès du conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles ; Gérard Guillemin, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale ; Eduardo Simon, ancien agent contractuel ; Albert Turot, premier conseiller à l'ambassade de France au Japon.

## PROTOCOLE

Sont promus officiers : MM. Jean Pierre, ancien correspondant de l'agence France Presse à New York ; François Zamot, directeur d'une société (France).  
Sont nommés chevaliers : MM. Bernard Bechetolle, ancien directeur financier de l'Agence internationale de l'énergie atomique (Austrie), organisations internationales ; Guy Delbes, administrateur de chantiers navals (Liban) ; Raymond Lignon, sous-directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome (France) ; Raymond Rodié, consultant bénévole auprès du Bureau international du travail (Suisse, ONU).

## Industrie et aménagement du territoire

Est promu commandeur : M. Leib dit Léon Cligman, gérant de sociétés textiles.  
Sont promus officiers : MM. Jean-Claude Bonnet, administrateur, directeur d'une société d'électronique ; Jean Chavon, directeur à l'Institut de recherches technologiques et de développement industriel ; Marc Diebold, président de l'Union professionnelle des industries de Meurthe-et-Moselle ; François Donnay, président du conseil de surveillance d'une société ; Jacques Lombard, vice-président-

La traditionnelle promotion du 14 juillet dans l'ordre de la Légion d'honneur publiée au Journal officiel du même jour, et dont nous donnons ci-dessous l'intégralité, récompense un certain nombre de personnalités, promises ou nommées. Ainsi, le scientifique Laurent Schwartz, l'écrivain Yves Navarre, le journaliste et producteur Pierre Damsy, le président du Comité olympique français Nelson Pailhon, l'ancien directeur général de la glanderie et membre de la mission Rocard en Nouvelle-Calédonie Jean-Claude Périer, le président de la Fédération protestante de France, le pasteur Jacques Stewart, les avocats Léon Matarasso et Paul Lombard, ou de grands cuisiniers comme Georges Blanc, Jean Deka-oune et Paul Chêne. Notre collaborateur Michel Cournot est nommé chevalier au titre du ministère de la culture.

## Commerce et artisanat

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

## Commerce et artisanat

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

## Commerce et artisanat

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

## Commerce et artisanat

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

## Commerce et artisanat

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

## Commerce et artisanat

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

## Commerce et artisanat

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

## Commerce et artisanat

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

## Commerce et artisanat

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

## Commerce et artisanat

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

## Commerce et artisanat

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

## Commerce et artisanat

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

## Commerce et artisanat

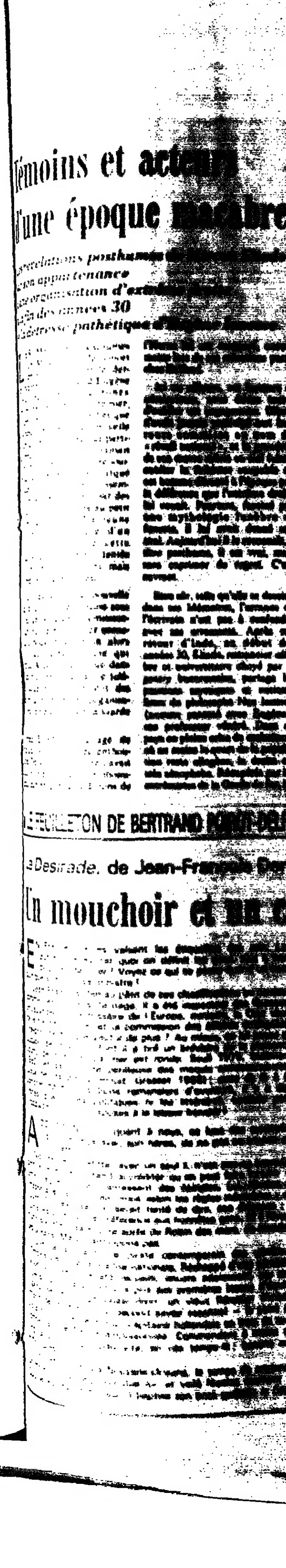
Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

## Commerce et artisanat

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

## Commerce et artisanat

Sont promus officiers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.  
Sont nommés chevaliers : MM. Edouard Bohuret, ancien marchand, maire de Montesson ; Jacques Ribède, ancien président-directeur général de sociétés ; Georges Ciamparant, ancien président de la chambre de la Fédération nationale de la bijouterie française ; Jean Fayre, président-directeur général de sociétés, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teyscher, directeur général de sociétés et d'industries de l'Argonne ; Albert Viorot, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.





# Le Monde DES LIVRES



Mircea Eliade à Calcutta en 1930.

## Témoins et acteurs d'une époque macabre

Les révélations posthumes de Mircea Eliade sur son appartenance à une organisation d'extrême droite à la fin des années 30 et la détresse pathétique d'Eugène Ionesco.

LES Mémoires posthumes de Mircea Eliade (mort en avril 1986) et le dernier volume du journal d'Eugène Ionesco éclairent les zones d'ombre de la vie du premier, dévoilent la détresse pathétique du second. Leur génération, celle d'entre les deux guerres, fut particulièrement privilégiée; jamais depuis, leurs compatriotes ne jouiront de la liberté qui a marqué l'époque où, après 1918, l'ensemble des provinces habitées par des Roumains se sont réunies au petit royaume danubien. La jeune intelligentsia, en quête d'un renouveau spirituel de cette Grande Roumanie, était tentée par toutes les expériences mais aussi prête à tous les excès.

l'Herne lui ont consacré, encore moins lors de ses entretiens parus chez Belfond. Ici ou ailleurs, ses lecteurs et admirateurs, nous étions tentés d'oublier cet engagement. Eliade n'avait jamais participé aux horreurs commises au nom du « réveil national », et la grandeur de son œuvre mûrie en exil faisait oublier la faiblesse coupable de cet homme dévoué à l'époque par la déférence que l'extrême droite lui vouait. Pourtant, fasciné par une mythologie funèbre et funeste, il lui avait donné son aval. Aujourd'hui il le reconnaît, à titre posthume, il est vrai, mais sans exprimer de regret. C'est navrant.

Hélas, très vite une nouvelle carte de l'Europe se dessine sous le regard de l'Occident démissionnaire et indifférent. Hitler consolide son pouvoir à Berlin qu'à Moscou c'est Staline qui triomphe. A Bucarest, situé dans l'œil du cyclone, à la parole tolérante succède le sifflement des balles et la montée de l'organisation d'extrême droite de la Garde de fer.

Bien sûr, telle qu'elle se dessine dans ses Mémoires, l'errance de l'écrivain n'est pas à confondre avec ses errements. Après son retour d'Inde, au début des années 30, Eliade, romancier célèbre et universitaire choyé par la gentry bucaréstienne, partage les positions mystiques et nationalistes du philosophe Nae Ionesco (aucune parenté avec Eugène), son professeur vénéral. Dans ce pays en pleine crise de croissance, où au moins le quart de la population reste allogène, la droite est très xénophobe. Récupérée par les extrémistes de la Garde de fer, les

travaux de Ionesco et d'Eliade deviennent vite le support du racisme antisémite ou antihongrois exprimé par les nazillons roumains.

Nous sommes en 1938. Le roi Carol II demande à Mircea Eliade et à son maître à penser de se désolidariser publiquement des tueurs de la Garde de fer. Tous deux refusent et seront emprisonnés, avec d'autres personnes faisant partie de ce mouvement. Il convient de mentionner, à leur décharge, que ni le philosophe Nae Ionesco, encore moins Eliade ne pouvaient pressentir à quelle abjection leur « révolution nationale » allait aboutir. L'un mourut en 1940, peu après sa libération, alors que l'autre fut envoyé à Londres, dans la même année, comme attaché culturel — avec l'appui d'Alexandre Rossetti, linguiste célèbre et démocrate militant qui

## L'étonnant Mr. Gloag

On parle peu des romanciers anglais. On préfère les Anglaises... Et pourtant, « Passé composé » est un roman typiquement britannique

C'EST injuste. On parle toujours des romanciers anglais, ces petites dames qui trempent leur plume dans le thé de l'amertume. Mais on oublie trop souvent que certains de leurs homologues masculins excellent à ce genre d'exercice délicat. Ainsi Julian Gloag, *Passé composé* est son sixième roman (1). Un roman typiquement britannique, atmosphère et décors garantis à la clef.

tomber dans les ornements des lieux communs. Ce qu'il y a d'extraordinaire chez lui, c'est la justesse du ton, la précision du trait. Le portrait des deux vieillards, deux vieux ronchons qu'il réussit à rendre sympathiques et émouvants, l'évocation de la relation, très conflictuelle, entre Rupert et sa fille sont dépeints avec une force et un réalisme vraiment étonnants.

Le huis clos est bien entendu de rigueur. L'action se déroule dans une maison proche de Londres. Rupert Darley vient y rendre visite à ses parents. Un week-end de chien pour lui puisqu'il doit leur annoncer qu'il a perdu son emploi d'enseignant et que sa seconde femme vient de le quitter.

### La vieillesse et l'âge mûr

Mais ce qu'il y a de plus surprenant chez lui, c'est le regard qu'il porte sur ses propres personnages. Un regard empreint d'une tendresse bouleversante. Nous ne saurions dire si nous sommes redevables de cette rare qualité à Mr. Gloag l'écrivain ou à Mr. Gloag tout court.

La tâche se complique lorsqu'il apprend que sa propre fille, Miranda, une jeune étudiante en médecine, doit arriver d'un moment à l'autre.

Les quatre personnages réunis, l'aventure commence. Acteurs principaux : Olivier et May, les parents de Rupert. Ils sont très âgés, ils vivent reclus, seulement reliés au monde par la mémoire d'un passé, réservoir fragile où ils parviennent parfois à puiser des raisons de vivre.

Peu importe, finalement. A nous, lecteur, il reste ce *Passé composé*, magnifique roman sur la vieillesse et l'âge mûr. Il nous reste encore le sentiment qu'à Julian Gloag nous devons le respect. Le respect le plus précieux. Celui du cœur.

BERNARD GÉNÈS.

\* *PASSÉ COMPOSÉ*, de Julian Gloag, traduit de l'anglais par Marie-Lise Marfisi, Gallimard, 230 p. 110 F.

Leur existence a été toute simple. Olivier a fait la guerre puis il a été architecte. May, femme vive et enjouée, l'a aimé. C'est tout ? Pour eux, c'est beaucoup parce qu'ils se savent dans la dernière ligne droite. Ils n'attendent plus rien, ils espèrent au mieux passer dans l'autre monde à moindres frais, sans douleur ni déchéance.

*Passé composé* pourrait être un récit larmoyant. Mais Julian Gloag a bien trop de talent pour

(1) Les précédents romans de Julian Gloag ont été publiés en France chez Gallimard : *Le Tabernacle*, *Condamnation à vie*, *Maudy*, *N'oubliez pas le chat qui dort*, *Le Justicier*.

## LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

La Désirade, de Jean-François Deniau

### Un mouchoir et un couteau...

EN France, seules valent les étiquettes des prix. Les autres, celles par quoi on définit les gens, rien à faire pour les décoller ! Voyez ce qui se passe quand un non-politique s'improvise ministre !

Jean-François Deniau pût de ces classifications au cordeau comme des couleurs de nœud. Il a été inspecteur des finances, ambassadeur, commissaire de l'Europe, ministre, le Cher vient de la réécrire député, et la commission des affaires étrangères, vice-président : que veut-il de plus ? Au mieux, on lui passe sa passion de la voile, dont il a tiré un bréviaire de la plaisance bourré de charme (*La mer est ronde*, Seuil 1975, Gallimard 1980), et sa tournée périlleuse des maquis anticomunistes (*Deux heures après minuit*, Grasset 1985) ; mais de là à le compter parmi nos bons romanciers d'aventure, il y a des limites que ni les politiques ni les littéraires, coalisés pour l'occasion, ne sont disposés à le laisser franchir !

ACCORDONS-LUI, quant à nous, ce luxe des surdoués, qu'il partage avec son héros, de ne pas se trouver où on l'attend.

Nicolas-Jean Lafitte, avec un seul f, n'est pas ce banquier dont la légende prétend accréditer qu'on peut faire fortune — cette blague ! — en ramassant des épingles. Lui, Nicolas, il amassera aussi du bien, mais selon les règles inévitables : en volant. Son excuse, on serait tenté de dire, son élégance : il volera les voleurs, de préférence aux honnêtes gens. Et il rêvera d'une société idéale. Une sorte de Robin des mers, de Mandrin des océans. Mais n'anticipons pas.

Comme souvent, ce pirate contemporain des généraux d'Empire vient de la marine nationale. Récupéré d'une condamnation à mort, il a été recueilli, encore adolescent, par des Indiens du Yucatan, et il a pris ses premières leçons d'équité auprès de leur juge quasi divin, un vieux fibustier français atteint de la lèpre. Son second savoir essentiel — le point au sextant — il le tient d'un capitaine hollandais en train de succomber à une fièvre empoisonnée. Commandant à moins de vingt ans : on grimpe vite, en ces temps-là ; comme aux enfleures !

Un détour par La Nouvelle-Orléans, le temps de retrouver un frère moins dégoûté que lui, et voilà Nicolas écumant la Caraïbe en maître à bord. Il baptise son brick-gôlette la *Désirade*, du nom du premier caillou qui sort de l'horizon quand on arrive d'Europe ou d'Afrique, symbole de toute « île au loin », elle-même symbole, cette île en fait inhospitalière, de la course au bonheur.

AR Nicolas a tous les culots : il entend être heureux, aussi. Entre deux captures de navires négriers dont il revend la cargaison à son compte, il hante les bordels chic de Louisiane, séduit les baronnes goulues et les filles de gouverneur anorexiques. Il aimerait faire mentir l'adage britannique selon lequel on ne saurait cueillir, en une génération, que deux de ces trois timbales : argent, pouvoir et réputation. Il y ajouterait volontiers, en cela bien français, le bonheur à panache, oublié, c'est bien d'eux, per les Anglais.

Une certaine Cynthia pourrait faire l'affaire. Mais pour un pirate, mieux vaut courir que tenir. Un autre épousera la belle et reconstruira l'enfant. Nicolas, lui, est marié à l'aventure. « Négociant de haute mer », comme le dit sa carte de visite, il sait allier l'utopie au profit. On le retrouve mêlé à la guerre d'indépendance en Louisiane, puis occupé à fonder, dans la lagune de Galvestone, une cité idéale, *Las Esperanzas*. Sous la férule d'un Suisse allemand borné, on y essaiera d'abolir le prêt, d'organiser le troc. En vain. L'expérience échouera, et la ville sera rasée, sur ordre de la jeune Amérique.

ENCORE quelques affaires juteuses, à terre cette fois, sans bateau, par les voies plus sophistiquées de la finance, encore des fiançailles manquées, une visite au fils naturel, dans le plus pur style des romans d'aventures, et c'est, à soixante ans, le retour en Europe, occasion d'un joli morceau de bravoure que l'auteur de *La mer est ronde* se devait, et nous devait : la tempête.

Le bateau est russe. Il cingle vers Naples. Un cyclone s'abat sur lui, après la bonace annonciatrice. Buté, le commandant ordonne la fuite tout dessus, c'est-à-dire vent et mer d'arrière. Nicolas préconise au contraire la cape, c'est-à-dire de faire tête au danger, ce qui offre la meilleure défense, et, avant que la manœuvre ne soit plus possible sans gros risque, le passage par le travers des lames s'apparentant à la roulette russe.

(Lire la suite page 11.)

Rencontrez  
**ELIE WIESEL**

Le maître de la littérature  
**Lemaître**

ELIE WIESEL  
dialogue avec  
Philippe de Saint-Chéron

286 p. - 120 F

nouvelle cité, paris



EN POCHE

Dans la série « Fin de siècle », la collection 10/18 exhume un auteur un peu oublié, René Boylesve, mort en 1926. Romancier, il exerça ses talents dans des directions multiples...

« Biblio-Essais » au Livre de poche, tout en gardant dans le domaine de l'essai la même qualité et le même sérieux que les collections voisines et concurrentes...

En GF-Flammarion est repris un recueil de nouvelles d'Eudora Welty, paru à New-York en 1941, et traduit de l'anglais par Michel Gresset et Armand Himy sous le titre l'Homme pétrifié...

L'anthologie des poèmes de Boris Pasternak, présentée par Michel Aucouturier et traduite sous la direction d'Hélène Henry, était parue en 1982 chez Gallimard...

Exposé de psychologie chrétienne à des fins d'éducation et de réveil : c'est ainsi qu'avec rigueur et exactitude Kierkegaard sous-titrait en 1849 son livre la Maladie mortelle...

Dans le domaine philosophique également, le livre de Pierre Bougang, Ontologie du secret, paru en 1973, est réédité dans la collection « Quésrigo » aux PUF.

La psychologie, dans ses différentes orientations et écoles, est à l'honneur dans la collection « Folio-Essais » : On en est à la psychologie de l'enfant 7, de René Zazzo, qui dresse un bilan des recherches dans ce domaine...

Deux disparitions

Le dix-huitiémiste Jean Sarrail

Par son enseignement et son œuvre critique, Jean Sarrail - mort au printemps à New-York - fut un de ces Français dont s'honorèrent les grandes universités américaines. C'est à Columbia qu'il enseigna pendant trente ans, mais il y arriva par un itinéraire peu ordinaire...

YVES FLORENNE.

Le chroniqueur André David

André David, fondateur en 1931, avec son frère Guy, des célèbres Conférences des ambassadeurs, collaborateur de la Revue des Deux Mondes, est mort le mardi 5 juillet à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Romancier, essayiste, André David fut surtout le chroniqueur de la société artistique et politique de l'entre-deux-guerres. Il laisse plusieurs livres de souvenirs dont 75 années de jeunesse. Du vivant des héros de Marcel Proust (Ed. André Bonne, 1974).

Dans Paroles d'or, il racontait les quarante ans passés dans « les coulisses des Conférences des ambassadeurs », cette tribune devenue au fil des ans une institution qui vit défiler tout ce que le monde culturel, scientifique, diplomatique... comptait de personnalités marquantes (Ed. La Table ronde, 1969).

EN BREF

Les cinquièmes RENCONTRES INTERNATIONALES DE POÉSIE CONTEMPORAINE se tiendront du 24 au 30 juillet à Tarascon. Des tables rondes sur l'édition et la critique de poésie, d'une part, et sur les formes et règles poétiques d'autre part, auront lieu dans le cadre de ce festival. Renseignements auprès de FAGRIPA, 4, rue Gabriel-Péri, 83760 Le Veret; tél. : 94-90-93-06.

Une décade sur LA LÉGENDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE se déroulera du 19 au 29 juillet au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle. Théâtre, littérature, cinéma (films rares d'Anthony Mann et de Conway, court métrage inédit de 1909 de Griffith), représentations théâtrales de l'événement, sous la direction de Jean-Claude Bonnet et Philippe Rogier. Renseignements et inscriptions : CCIC, 58210 Cerisy-la-Salle; Tél. : 16-33-46-91-66.

Créée à Paris-Jussieu en décembre 1987, la société MONTESQUIEU « a pour but de susciter, favoriser et coordonner toutes études, recherches et publications relatives à la personne, la vie et l'œuvre de Montesquieu ». La société est présidée par J. Ehrard, et son secrétaire général est G. Besse. Pour toutes informations ou demandes d'adhésion, écrire à la société Montesquieu, Centre de recherches révolutionnaires et romantiques, Faculté des lettres et sciences humaines, 29, boulevard Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand Cedex.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Lettre sur... 1889

C'était il y a un siècle et la Révolution avait cent ans. Cette année-là Verlaine publiait Parallèlement, Paul Bourget le Disciple, Maupassant Fort comme la mort. Un Parisien d'adoption raconte l'année littéraire à un ami absent.

QUELLE année, mon bon, que celle qui s'achève ! Vous me blâmez d'user d'hyperboles, et vous me rappellerez que je n'étais pas moins emporté au terme de précédents millésimes. Vous aurez raison, mais, que voulez-vous, le pays où je réside depuis aujourd'hui deux lustres me surprendra toujours par sa contradictoire vivacité, sa féconde agitation, son incessant trépidement.

1889, vous ne pouvez l'ignorer, nous a valu une évocation prolongée de la grande Révolution française. Un siècle que vos compatriotes ont pris la Bastille, et leurs descendants ne laisseront pas le monde l'oublier, tant est grande votre propension à croire que ce qui vient de France prend comme par définition valeur universelle. Il est vrai que l'Exposition organisée pour l'occasion a attiré une bonne cinquantaine de millions de visiteurs, et que la tour de M. Eiffel, malgré les controverses qui en ont entouré l'édification, a reçu à elle seule deux millions de curieux depuis son inauguration, au mois de mai. Paris, je vous l'accorde, reste bien la capitale du monde.

Mais serez-vous enfin libéré de la fièvre politique qui sans discontinuer s'est emparée de votre peuple depuis un certain 14 juillet ? A présent que le digne M. Sadi-Carnot a remplacé à l'Élysée le compromis M. Grévy, et puisque la gloire du brave général Boulanger semble effacée par sa décevante fuite en Belgique, que ne faites-vous la paix avec vous-mêmes en un gouvernement des modérés auquel se joindraient ces hommes de bon sens que sont M. de Freycinet, M. Loubet, M. Méline ?

Le roman de l'avenir

Voyez l'Académie : croyez-vous que l'amiral Jurien de la Gravière, qui vient d'y être élu, ait de vrais titres littéraires à faire valoir ? Cela ne l'empêchera pas d'y côtoyer en toute urbanité ces autres immortels de l'année que sont M. Jules Claretie, l'administrateur du Théâtre-Français, et M. Henri Meilhac, qui retrouve sous la coupole son complice M. Ludovic Halévy.

En cette « fin de siècle » - ainsi dit-on partout, désormais -, que la paix l'emporte, et non l'affrontement qu'annoncent messieurs les socialistes. Le progrès ne pourrait-il y parvenir ? Vous voyez nantis du télégraphe et de la bicyclette, de l'ascenseur et de cet étrange piano à écrire sur lequel je m'exerce en cette missive. On me dit qu'un obscur poète de cabaret, M. Charles Cros, disparu l'an passé, avait fait part à l'Académie des sciences de très curieuses inventions. Voici l'homme du prochain siècle tel que je me le figure, ainsi habile versificateur que judicieux ingénieur.

Connaissant votre pente, je vous rappellerai à présent ce que sont les lettres en votre pays, pour autant que le Parisien d'adoption que je suis en puisse honnêtement juger. Vous garderez à l'esprit que les tendances que je m'efforcerais de déceler ne sont perceptibles qu'aux vus renseignés des lettrés : bien des volumes par moi remarqués dans les cabinets de lecture ne touchent que quelques centaines de curieux, gens du « high life » souvent oisifs. Nous serons là bien loin des tirages effarés de M. Zola.

M. Zola, naturaliste, règne, fort des soixante et dix éditions de certains de ses livres chez Charpentier. Les clameurs hostiles se sont tuées, et la récente dissidence de Cinq, horrifiée par « les ordures » de son dernier roman, la Terre, MM. Rosny, Marguerite et Descazes en particulier, a fait long feu. Il ne manque pas de bons esprits, comme M. Anatole France, le fin critique du Temps, pour prédire la mort du natura-



Émile Zola à Verneuil (photo d'Émile Zola).

lisme, mais la notoriété de M. Alphonse Daudet, de M. Edmond de Goncourt, dont on vient de publier une partie du Journal, de M. de Maupassant, auteur de tant d'ouvrages ces temps-ci - Fort comme la mort, un roman, est son dernier, - ne m'a jamais paru mieux assise.

Non qu'il n'y ait de confreux. Les thèses de M. Charles Darwin sur l'évolution génétique, M. Brunetière prétend les appliquer à l'évolution littéraire, et voit dans le naturalisme le descendant d'un positivisme décadent. Quant à M. Paul Bourget, après avoir autographié exposé ce qu'il appelait « psychologie », il en donne l'illustration romanesque avec son Disciple, qui vient de paraître chez Lemerre, naguère éditeur du Parnasse. Le livre a fait grand bruit, qui charge les personnages de lourds ressorts intimes. Tel est, dit-on parfois, le roman de l'avenir, et j'en ressens quelque effroi.

Tant qu'à mettre l'art littéraire en théorie, je me suis divertie davantage et parfois bien interrogé à la lecture des dernières trouvailles de nos jeunes symbolistes. Leur manifeste du Figaro en 1886, signé par M. Jean Moréas, n'avait guère ému ; mais depuis lors, les plaquettes de vers libres succèdent aux petits journaux vomissant l'alexandrin. On n'a jamais autant voulu mettre l'idée en poésie. MM. Gustave Kahn, René Ghil, Henri de Régnier, Charles Morice seraient des disciples, et l'on me dit grand bien d'un poème dramatique dit à M. Maeterlinck, et de recueils de son compatriote M. Emile Verhaeren.

Allons, le vers classique a encore de beaux jours à vivre, puisque MM. Lecoq de Lisle et Sully-Prudhomme illustrent toujours la rigueur du Parnasse dans leurs ouvrages l'Apollonide et le Bonheur, et que M. Stéphane Mallarmé l'exigeant continue de recevoir ses compagnons chaque mardi.

Fi, nous affirme-t-on, de la vulgarité du réel, gloire à l'image rêvée, à la vision fantasmagorique. On glorifie M. Paul Verlaine, dont le dernier recueil, Parallèlement, m'a semblé bien cynique, on célèbre M. Villiers de l'Isle-Adam, qui vient de mourir, en relisant Tribulat Bonhomet, comme on le fit il y a deux ans pour Jules Laforgue et ses Morelités légendaires. « Décaden-

tisme », « idéalisme », écrit-on. Je vous avouerai bien humblement que je me perds un peu dans ces dénominations génériques.

Est-ce à l'influence russe, celle de M. Tolstoï et de M. Dostoïevsky qu'a étudiée M. le vicomte de Vogüé, à ces Grands Initiés que vient de révéler M. Edouard Schuré, que l'on doit cet insistant désir d'échapper au monde ? Le monde justement, et le meilleur souvent, s'adonne au spiritisme autour de magies bien curieuses, prolifiques prosélytes comme M. Paps, qui a cru devoir nous livrer la Pierre philosophale, preuves irréfutables de son existence, comme M. Stanislas de Guaita, ou le s'r Méroclack J. Peladan. Mais de ce dernier, M. Barbey d'Aurevilly, qui vient de disparaître lui aussi, ne préfaça-t-il pas la première « étope »...

« Anatole Suisse »

Laissez-moi à présent vous parler de travaux moins pesants. Sachez ainsi que le Docteur Rameau de M. Georges Ohnet fera sans doute le meilleur tirage de l'année, quoi qu'il en dise M. Jules Lemaitre. M. Jules Mary, avec Roger la Honte, suivra à quelque distance. Quant à Jules Verne, son éditeur M. Hetzel attend avec confiance son prochain manuscrit, il aura l'éclat des précédents. M. Georges Courteline a publié chez Flammarion son spirituel Train de 8 h 47, et M. Huysmans chez Stock un recueil d'écrits sur l'art, Certains. M. Octave Mirbeau nous avait régalé l'an passé d'un fort violent et fort anticlérical Abbé Jules, paru chez Ollendorff ; son pendant cette année, c'est l'admirable Bas les cœurs ! d'un jeune inconnu, M. Georges Darien : on n'a jamais, je le crois, peint la bassesse d'un noir aussi intense.

M. Pierre Loti poursuit ses voyages et ses récits romancés, bretons ou japonais. Ami de tous, M. Catulle Mendès le flamboyant a ajouté un nouveau roman à la liste interminable de ses œuvres, Grande Maguet, et M. Alexandre Dumas fils une dernière pièce à son théâtre, Francillon. Dans le Mordu, chez Brossier, M. Rachilde fait apparaître plaisamment, sous de transparents pseudonymes, MM. Moréas, Verlaine et Tailhade. Quant à M. Charles de Merouvel, son nouveau roman, Chasse et flétrie,

déplore la souillure des mœurs et du monde : la banqueroute de la Compagnie du canal de Panama, qui a lésé près d'un million de souscripteurs, aurait-elle éprouvé le romancier ?

Je connais encore bon nombre d'agitateurs d'idées que je ne saurais classer sans péril, mais qui figurent en bonne place dans le tableau littéraire français. Ainsi de M. Edouard Dujardin, dont on n'a pas oublié le surprenant et laconique Les Lauriers sont coupés, et qui lance revus sur revus en conjurant Wagner ; du promoteur M. Léon Bloy et son Breilan d'excommuniés, de l'éprouvant M. Edouard Drumont, qu'obéissent les juifs. De jeunes romanciers spirituels, MM. Abel Hermant et Natacha Madaré, Paul Adam et Chair molle, Paul Marguerite et Jours d'épreuves souffrent en eux-mêmes les maux d'autrui, et M. Edouard Rod, méchamment baptisé « Anatole Suisse », est en délicatesse avec la religion réformée. MM. Elémir Bourges, Laurent Tailhade, Remy de Gourmont avaient naguère flanqué la mêlée symboliste, les voici livrés à eux-mêmes, peut-être promoteurs. Attendez.

« Le culte du moi »

Il n'est pas (tout à fait) que de Paris, n'est-ce pas ? M. Charles de Fomairols, Rouergat de la Nature et l'Âme, M. Jean Ajabert, Auvergnat de le Prit, M. Emile Pouillon, Quercynois de Cézette, M. Charles Le Goffic d'Amour breton vantent leur terroir. Mais il est un provincial qui tous les surpasse, et dont la jeune célébrité monte au firmament. Elu cette année député des Vosges, M. Maurice Barrès a tout juste vingt-sept ans, et s'est fait depuis l'an dernier l'apôtre de ce qu'il qualifie « culte du Moi ». Sous l'ail des Barbares et Un homme libre définissent ce « Moi » des symbolistes, comme exhaussé par l'examen de conscience. Je ne serais pas surpris que la nouveauté de cette pensée et de sa forme fasse de M. Barrès un éclaircisseur de son temps.

Nous voici aux portes de la philosophie. Les cours de M. Jules Soury attirent toujours autant d'auditeurs à la Sorbonne, et M. Ernest Renan a livré chez Calmann-Lévy le premier volume de son Histoire du peuple d'Israël, un nouveau monument de la foi positive. MM. Gaston Paris et Ernest Lavisse ont su éclaircir pour nous le Moyen Âge et l'Allemagne impériale. Mais c'est l'Essai sur les données immédiates de la conscience, premier traité d'un penseur de quarante ans, M. Henri Bergson, qui a dominé l'année. Défiant envers le positivisme scientifique, ce philosophe met en termes lumineux la création artistique au service de son intuition de la durée.

Ici s'achèvera ce périple, mon cher ami. Je vous quitterai à présent pour aller boire un bock au Chat noir ou au Divan japonais. J'y entendrai les rimes gaies et les monologues de MM. Jean Richien, Mao-Nab, Alphonse Allais ou Raoul Ponchon, qui valent bien d'autres littératures. Et, qui sait, je me risquerai peut-être au Moulin-Rouge ouvert il n'y a guère, et où l'on nous promet toutes sortes d'éblouissements.

OLIVIER BARROT.

Four approfondir le sujet, on se reportera à ces livres auxquels cet article doit beaucoup : la fondamentale Enquête sur l'évolution littéraire de Jules Huret (1891), rééditée en 1982 chez Thot (6, avenue du Parc, 92170 Vanves) ; les éditions critiques des auteurs « fin de siècle » dans les collections 10-18 (LGE) et Folio-Classique (Gallimard) ; les indispensables travaux d'histoire littéraire de G. Lanson (Hachette), A. Thibaudet (Marabout), H. Clouard (Albin Michel), P. Pia (Desoël), H. Lemaitre (F. Bordas), J.-J. Marchand (la Quinzaine littéraire).

PHILOSOPHIE

Walter Benjamin à travers ses « échecs »

La biographie de l'un des penseurs les plus décisifs de notre siècle

On lit dans la presse de nombreux articles sur Walter Benjamin, mais il n'y a pas de biographie de cet auteur. C'est pourquoi la collection « Folio-Essais » de la Bibliothèque de la Pléiade publie la biographie de Walter Benjamin, écrite par son frère, le philosophe Gershom Scholem. Cette biographie est une œuvre majeure, elle nous fait connaître l'homme derrière le philosophe, son parcours, ses influences, ses liens avec les milieux intellectuels de son époque.

Walter Benjamin est né le 18 juillet 1892 à Berlin. Il a été un des penseurs les plus originaux de notre siècle. Sa pensée a été influencée par les courants de la culture juive, de la culture allemande et de la culture française. Il a écrit de nombreux essais, romans, nouvelles, et a été un des fondateurs de la critique culturelle.

LE FOLLETON DE BERTRAND RUSSELL

Un mouchoir et un canon

Un mouchoir et un canon. Bertrand Russell, philosophe britannique, a écrit de nombreux ouvrages sur la philosophie, la logique, la science et la politique. Cette œuvre est une réflexion sur la violence et la paix, à travers l'exemple d'un mouchoir et d'un canon.



PHILOSOPHIE

Walter Benjamin à travers ses « échecs »

La biographie de l'un des penseurs et prosateurs les plus doués de sa génération.

VOQUANT la figure de Kafka, Benjamin écrit : « Il y a une chose qu'il ne faut jamais perdre de vue : c'est celle de quelqu'un qui a échoué. » C'est exactement ce dont il faut se souvenir lorsque l'on parle de Walter Benjamin, ce « Wunderkind » de la symbiose judéo-allemande.

Paris, une « vaste salle de lecture »

Il fréquente l'Internat pilote de Haubinda, en Thuringe, dirigé par Paul Gebesb et Gustav Wynken, puis continue sa scolarité au Kaiser-Friedrich Gymnasium. Il publie, en 1910 (deux ans avant son bac), dans la revue Der Anfang, animée par Georges Barblon. Ses études de philosophie, de littérature allemande et de psychologie à Fribourg-en-Brisgau, Munich, Berlin et Bern s'achèveront par une thèse sur le romantisme allemand summa cum laude, comme il se doit. Il fondera de multiples cercles de débats, et il est pourtant déjà l'intellectuel isolé, sûr de lui et érudit qui exerce une fascination rare ; il a déjà l'écritotique arrogante — que l'on retrouve chez quelques disciples d'aujourd'hui — qui n'est que l'envers d'une timidité et d'une lucidité hors pair, et bien vite désespérée, sur la pensée et son langage.

Cette biographie, la première à paraître en France, est considérablement augmentée par rapport à l'édition allemande ; elle excelle à camper les difficiles rapports avec le judaïsme et le marxisme ainsi qu'à tracer la galaxie qui, de Scholem à Kraus, de Gundolf à Brecht, sert de toile de fond à ce destin tragique. De Berlin à Paris, elle retrouve son milieu, sur lequel tant reste à découvrir, où Franz Hessel — qu'il faudra bien se décider à traduire un jour — et Tankmar von Munchhausen l'introduisent chez la princesse Bassiano ou chez le comte de Pourtalès ; Werner Kraft l'embarquera chez Charles Du Bos, et il fera bonne impression à Pontigny.

Ses premiers lecteurs français sont Missac, Bataille et Klossowski. Ses articles et ses trop rares essais sont aujourd'hui à la mode ; il n'est pas certain que son meilleur ne soit pas dans les traductions de Proust (avec Hessel) Saint John Perse (avec Groethuisen), Balzac, D'Annunzio ou Bloy. C'est à Paris, où il résidera au soir d'une existence hachée, qu'il puisera son inspiration principale, laissant en chantier un énorme ouvrage dont il nous reste symboliquement les fiches, Passagenwerk (3). Paris deviendra alors une « vaste salle de lecture, une vaste bibliothèque que traverse la Seine ». Y a-t-il plus bel hommage (4) ?

DOMINIQUE BOUREL.
\* WALTER BENJAMIN, UNE BIOGRAPHIE, de Bernd Witte, traduit de l'allemand par André Bernold, Le Cerf, coll. « La nuit surveillée », 269 p., 139 F.

- (1) Ed. Marek Sell & Cie.
(2) Linder (Hg), Walter Benjamin im Kontext, Athenäum Verlag, 1985.
(3) Voir Walter Benjamin et Paris, éd. du Cerf.
(4) Signaux que l'excellent volume spécial des Cahiers d'études germaniques, « Ette et migrales d'Allemagne 1789-1945 », (n° 13, 1987) contient des lettres inédites entre Walter et Dora Benjamin et Fritz Lieb. Enfin, Maurice Nadeau réédite Sans unique, Enfance berlinoise et Paysages urbains, dans une traduction de Jean Lacoste (313 p., 140 F.).

Les philosophes français vus d'Allemagne

Jürgen Habermas juge Bataille, Derrida et Foucault

QU'ON le veuille ou non, le débat franco-allemand reste, depuis un siècle, l'axe majeur du mouvement des idées philosophiques en Europe. Malheureusement, ce débat tourne parfois au dialogue de sourds, car, des deux côtés du Rhin, on ne parle pas toujours de la même chose. Les Français, par exemple, continuent à voir en Heidegger l'un des philosophes majeurs de notre temps, alors que nos voisins n'en font pas si grand cas. Et, comme l'arbre cache la forêt, les Français négligent quelque peu de s'intéresser à la seule figure intellectuelle véritablement importante de ces vingt dernières années, celle de Jürgen Habermas.

Habermas, lui, n'a pas oublié de lire nos philosophes. Mais, à l'heure d'exprimer par écrit les réflexions que ceux-ci lui inspirent, il se montre critique — très critique, même, comme en témoigne cet ensemble de douze « leçons » intitulé le Discours philosophique de la modernité, l'un de ses tout derniers travaux et le dernier traduit dans notre langue.

Ces douze leçons reprennent le fil de l'histoire de la philosophie depuis le dix-huitième siècle, c'est-à-dire depuis l'invention de la notion de modernité. Notion apparue d'abord en art, avec la querelle des Anciens et des Modernes, puis transformée en slogan politique par les philosophes des Lumières. C'est chez Kant que s'achève l'identification de la modernité et du rationalisme, mais c'est avec Hegel que cette identification devient à



Habermas porte un regard critique sur la philosophie française du vingtième siècle.

la fois le problème et l'enjeu principal de la réflexion philosophique. Hegel, toutefois, donne la modernité comme achevée et réalisée dans son propre système : encombrant héritage que ses disciples ne pouvaient que se disputer. C'est dans la guerre de succession qui s'ouvrit à sa mort que, plus d'un siècle plus tard, nous nous trouvons encore pris.

L'extrémisme nietzschéen

À gauche, les jeunes hégéliens (Feuerbach) réhabilitent la « praxis » pour l'investir d'une mission révolutionnaire. De cette mission, confiée par Marx au

prolétariat, le rêve se poursuit sans beaucoup de succès chez Sartre, Marcuse, Castoriadis. À droite, l'aile néo-conservatrice proclame la nécessité de justifier l'ordre établi, quel qu'il soit. De cette tendance se réclament les partisans d'un libéralisme intégral, de Von Hayek à Raymond Aron.

Mais hégéliens de gauche ou de droite ne cessent d'être dépassés, depuis un siècle, par un redoutable extrémisme, celui de Nietzsche et de sa descendance, lequel proclame l'impossibilité radicale de concilier réel et rationnel. Heidegger — que Habermas n'hésite pas à traiter de « penseur fasciste » — appartient évidemment à cette dernière famille. Ainsi d'ailleurs

que la plus grande part de la philosophie française contemporaine. Celle-ci est donc interrogée à travers trois de ses figures majeures : Bataille, Derrida et Foucault. Trois penseurs dont l'œuvre, selon Habermas, débouche en fait sur d'insurmontables contradictions.

Aucun des trois ne parvient en effet à justifier la raison sur laquelle il s'appuie pour combattre... la raison. Chez Bataille, l'analyse du religieux reste prise dans une « expérience intérieure » difficilement objectivable. Chez Derrida, la déconstruction s'effectue par le biais de processus purement textuels, ce qui revient à investir la « critique littéraire » d'une mission qu'elle n'a pas, à elle seule, les moyens de remplir. Chez Foucault, enfin, la généalogie des coups de force sur lesquels se fondent les sciences humaines semble conduire à une critique impitoyable de toute activité rationnelle ; mais, en ce cas, à quoi bon penser ?

Plus optimiste, plus pragmatique aussi, Habermas répond en esquissant, à la fin de son livre, les grandes lignes du rationalisme, linguistique et intersubjectif, sur lequel se fonde la réflexion socio-politique qu'il a développée dans son maître livre, Théorie de l'agir communicationnel (1).

On peut certes regretter que, dans le jugement négatif qu'il porte sur le post-nietzschéisme français, il ne s'appuie que sur les textes les plus anciens de Derrida et de Foucault ; au moins a-t-il fait l'effort de les lire. Il ne reste donc qu'à souhaiter que des philosophes français effectuent, sur l'œuvre de Habermas, le même travail de réflexion pour que le débat franco-allemand, au lieu de s'empêtrer dans Heidegger, revienne enfin à la hauteur qui devrait être la sienne.

CH. DELACAMPAGNE.

\* LE DISCOURS PHILOSOPHIQUE DE LA MODERNITÉ, de Jürgen Habermas, traduit de l'allemand par Christian Bouchioudon et Rainer Rochlitz, Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 488 p., 140 F.

(1) Fayard (« Le Monde des livres » du 19 juin 1987).

Pour une politique de la science

Les réflexions de Pierre Thuillier sur le bon et le mauvais usage de la vérité

APRÈS avoir lutté pendant des siècles pour échapper à la tutelle de la religion, la science a fini par la remplacer. Nouveaux grands prêtres, les savants jouissent, dans la cité moderne, d'un prestige croissant et d'une autorité parfois inquiétante. Certes, il n'est pas question de nier leurs compétences ; mais n'a-t-on pas tendance à invoquer celles-ci à tout propos — voire hors de propos ? C'est ce que se demande, depuis une quinzaine d'années, Pierre Thuillier. Enseignant à l'université Paris-VII, spécialiste d'histoire des sciences, membre du comité de rédaction de la Recherche, il est incontestablement bien placé pour poser cette question dérangeante, mais salubre.

Entamée avec Jeux et enjeux de la science (1972), poursuivie avec le Petit Savant illustré (1980), sa recherche débouche aujourd'hui sur deux ouvrages qui, de paraître simultanément, se renforcent l'un l'autre. D'un côté, D'Archimède à Einstein : de l'autre, les Passions du savoir. Le premier de ces deux livres est plus « historique » ; le second, plus « épistémologique ». Tous deux proposent une vision relativement critique de la science : non pas de ses résultats, bien sûr, mais de l'usage qui en est fait et du statut qui est le leur dans notre culture.

Qu'il s'agisse d'Archimède ou d'Einstein, de Léonard ou de Galilée, de Darwin ou de Pasteur, Pierre Thuillier montre d'abord qu'aucune théorie scientifique n'a jamais réussi à se constituer ni à s'imposer par des moyens totalement clairs et transparents. Contrairement à ce qu'on enseignait autrefois dans les manuels de philosophie, le scientifique ne procède pas seulement par induction ou déduction. Les faits qu'il invoque sont toujours partielle-

ment subjectifs, les raisonnements qu'il utilise rarement explicites, les résultats auxquels il parvient fréquemment discutables. D'autre part, la communauté scientifique et l'opinion publique méritent un certain temps avant de distinguer le bon grain de l'ivraie. Bref, si la vérité progresse, elle n'avance que lentement et au milieu de bien des confusions.

Faut-il inculper le progrès scientifique ?

Il y a pire : ces confusions sont souvent entretenues par ceux-là mêmes qui devraient les dissiper. Nombre de scientifiques ont apporté leur caution à de fausses sciences ou à des théories dont ils savaient au moins qu'elles pouvaient être trompeuses. Ce point est plus particulièrement développé dans les Passions du savoir. Thuillier y revient sur ses exemples favoris, empruntés à la biologie et à la sociologie. Le darwinisme et le « darwinisme social » n'ont en effet cessé, depuis cent ans, de donner lieu aux interprétations les plus extravagantes. Ils ont inspiré une bonne part des mythologies racistes ou sexistes qui ont sévi au vingtième siècle — et pas seulement, hélas ! chez les idéologues nazis. C'est d'ailleurs à un cousin de Darwin, Sir Francis Galton, que revient le discutabile honneur d'avoir relancé l'eugénisme à la fin du siècle passé.

On atteint sans doute là une limite propre aux recherches de Thuillier : par sa situation de science intermédiaire entre le monde de la matière et celui de l'esprit, la biologie est une discipline vulnérable. On ne saurait tirer, des errements auxquels elle a pu donner lieu, des raisons d'inculper le progrès scientifique. Il n'empêche que la communauté

intellectuelle, dans son ensemble, se doit de demeurer vigilante. Les sciences de la vie sont en plein essor, et les développements récents de la génétique, des biotechnologies, de la recherche sur le SIDA ou sur la procréation artificielle montrent assez que les problèmes éthiques, en ce domaine, sont chaque jour plus nombreux et plus difficiles à résoudre. C'est dire qu'une réflexion accrue s'impose.

Ajoutons qu'une semblable réflexion apparaît indispensable, bien que Thuillier en parle moins, dans beaucoup d'autres domaines. L'ensemble des problèmes humains — qu'il s'agisse de la conquête de l'espace, de la protection de l'environnement ou du développement du tiers-monde — sont aujourd'hui entre les mains d'experts. Ceux-ci savent ce qui est. Mais faut-il leur laisser le pouvoir de décider ce qui doit être ? Peut-on être sûr qu'ils ne se feront jamais, y compris à leur insu, les défenseurs d'un lobby, les avocats d'un intérêt particulier — au détriment de l'intérêt général ? Qui, d'ailleurs, définira ce dernier ?

Le travail de Pierre Thuillier amène, on le voit, à poser des questions proprement politiques. Il se garde d'y répondre — et l'on se doute que la réponse serait complexe. Mais les questions, en tout cas, valent d'être posées. La science n'est-elle pas, pour reprendre une formule célèbre, une affaire trop sérieuse pour être abandonnée aux scientifiques ?

CH. D.

\* D'ARCHIMÈDE À EINSTEIN, de Pierre Thuillier, Fayard, coll. « Le temps des sciences », 400 p., 160 F.

\* LES PASSIONS DU SAVOIR, de Pierre Thuillier, Fayard, coll. « Le temps des sciences », 276 p., 145 F.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Un mouchoir et un couteau

(Suite de la page 9.)

Nicolas ramasse l'autorité abandonnée par le commandant en titre, donne les ordres appropriés, et tire le navire de ce mauvais pas. Toujours le savoir précis qui sauve, appliqué au juste moment ! Le héros préfère ce savoir-faire — et l'histoire lui donnera raison — aux remèdes globaux dont rêvent Marx, rencontré à Londres — et subventionné ! — ou les révolutionnaires de 1848, croisés à Paris, ainsi que Hugo et Lamartine.

Et quand il finira par se faire déposer au Mexique, où son destin s'est noué, il se dépouillera de tout : pour se retrouver en chemin, avec juste en poche le mouchoir et le couteau de ses débuts, viatique bien suffisant aux esprits fins, aux joies éternelles...

La part de ce qui est avéré et celle de l'imaginaire, qui s'en soucie dans ce type de livre ? L'auteur a rêvé dans les intervalles laissés par la chronique : c'est la loi du genre.

Une chose frappe dans la Désirade : contrairement à tant d'autres écrivains du second métier, contrairement à son ancien patron en politique, par exemple, Giscard d'Estaing, Deniau observe la règle du « no personal remark » en honneur dans leurs éducations soignées, et il se garde de toute confiance, même indirecte. Il joue le jeu du strict professionnalisme. Ce qui ne le prive pas de laisser poindre une certaine philosophie de l'action, sinon de la vie, qui pourrait se résumer ainsi : puisque l'état de nature n'est plus de mise, si tant est qu'il fut un frère, prenons l'humanité comme elle est. Faute d'en faire un frère, traitons autrui en noble étranger, c'est plus tolérable et moins meurtrier que de vouloir son bonheur de force ou de rêver progrès. Et confions la barre à qui en fait bon usage !

L'épisode du cyclone ne vise pas à rehausser un style qui s'est voulu, tout au long, effacé, au ras des faits, bien carré dans ses indicatifs présents de scénario d'action, sans excès de subtilité psychologique ni de couleur locale. Il met en valeur la grande leçon sans cesse présente sous le divertissement : que, dans la conduite des destins individuels et collectifs, rien ne vaut le maître que donne la mer, faite de savoir précis, d'expérience, et de sens de l'opportunité, du moment à saisir, comme quand le navire menacé fait tête au vent, entre deux lames.

Ce sens marin, qui a à voir avec le coup d'œil, un mélange de courage et de flair, quelque chose comme le talent, on savait que Deniau n'en manquait ni en mer ni à terre. Il est devenu clair qu'il en a à revendre, aussi, la plume à la main.

\* LA DÉSIDERADE, de Jean-François Deniau, Orban éd., 390 p., 95 F.

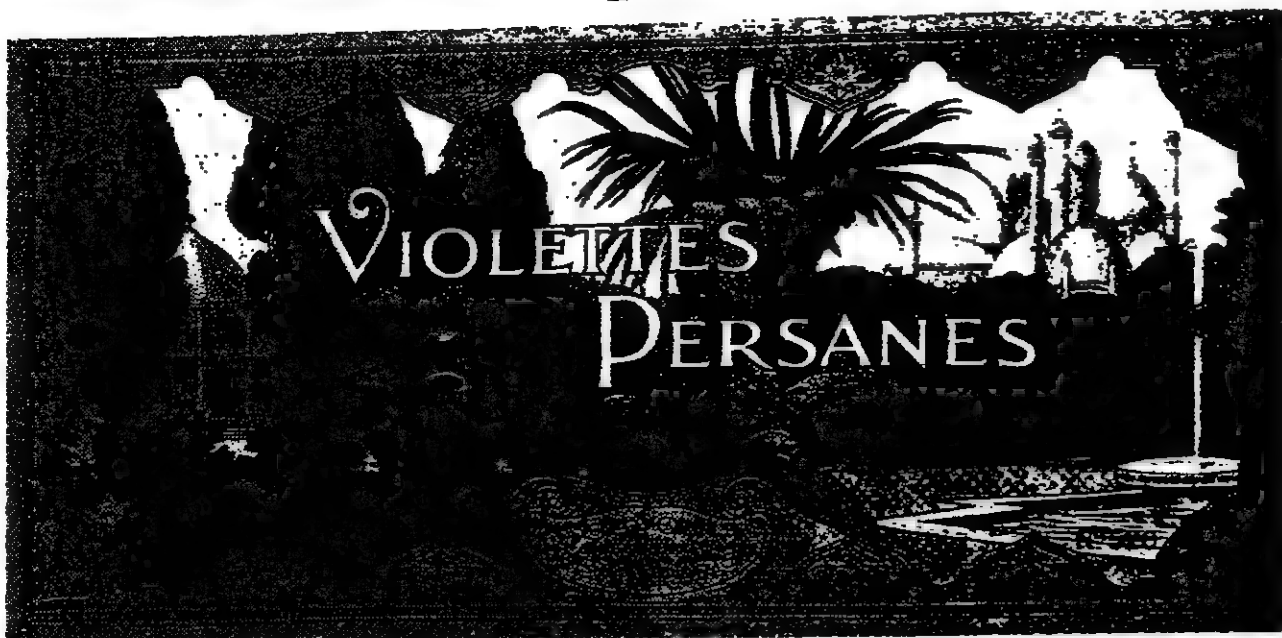
denoël un été historique. Jean Divo LE GÉNIE DE LA BASTILLE. Jacques Baynac LE CHEVAL BLEME.



D'AUTRES MONDES - La chronique de Nicole Zand

Pas de Paradis pour les fedayins ?

\* ALAMUT, de Vladimir Bartol. Traduit de slovène par Claude Vincinat. Préface de J.-P. Sire. Phébus, 582 p., 139 F.



Sur une étiquette de savaux parfumés...

POUR clore l'année de l'édition, encore un inconnu !... Encore un Triestin !... Nationalité : yougoslave. Langue : le slovène. Nom : Vladimir Bartol, auteur d'Alamut... Un gros livre qui est une vraie curiosité et que vient d'exhumer Jean-Pierre Sire, qui dirige les éditions Phébus, un amateur avéré d'objets littéraires rares. Encore une fois, sacrifions à l'exigence de ne pas laisser mourir la mémoire.

Roman historique à propos des Hachichins et du « Vieux de la montagne », roman d'aventures, roman-loukoum, conte philosophique, fable politique travestie en parodie du crozème siècle, Alamut appartient en apparence à tous les genres. Publié à un mauvais moment pour la littérature — à Ljubiana en 1938, — le livre déconcertera la critique et, malgré l'enthousiasme d'une poignée de lecteurs, sera totalement oublié, même en Slovénie, bien que son auteur soit devenu président de la Société des écrivains yougoslaves en 1960. Alamut sera réédité en 1988, longtemps après la mort de l'écrivain.

Né en 1903 dans un faubourg de Trieste où il passa sa jeunesse, mort à Ljubiana en 1967, Vladimir Bartol manifestera toute sa vie un intérêt passionné pour l'étude de Freud, de Jung et pour la psychanalyse ainsi que pour Machiavel et Nietzsche, dont il a traduit en slovène Alain parait Zarathoustra. Mais aussi, pour l'ontologie, pour la Coran et, hérité sans doute par les dictatures de droite et de gauche, pour les stratégies du pouvoir politique.

Engagé pendant la guerre dans la Résistance contre les nazis, il décide entre 1946 et 1956 de vivre à Trieste, devenue italienne, où il préside l'association culturelle croato-slovène. D'autres œuvres nous restent inconnues : un roman, Miracle au village (écrit en 1939, publié en 1985), un texte, Sur la mort de

Freud, une pièce de théâtre, Ergoécologie, un essai autobiographique, des contes et nouvelles.

Ce conte pseudo-islamique commence en Perse en l'an 1092 des chrétiens lorsque, sur la route militaire qui vient de Samarcande, une caravane conduit dans une région sauvage du massif de l'Elbourz, vers une destination inconnue, une filette de quatorze ans vendue la veille par son maître de Boukhara. Pendant le même temps, sur la même route, chevauchant un petit âne gris, le jeune Avani, petit-fils de l'imamien Tahir, décapité jadis par les Turcs seljoukides, se rend vers le château-fort d'Alamut, le « Nid de l'aigle », où un ami de celui qui fut son grand-père dispense l'enseignement des chitres ismaéliens...

On peut prévenir tout de suite le lecteur que ces deux jeunes gens ne se rencontreront pas. Là n'est pas le sujet. Pas plus que de savoir s'il faut donner raison aux descendants d'Ali (1) ou aux sur-

nites. Voilà qui nous rappelle des conflits de notre temps !

Jeunes filles livrées au sérial d'un maître qu'elles n'ont jamais vu ; jeunes gens ayant rompu tous les liens avec le monde extérieur pour devenir des fedayins, des croyants trempés dans l'acier qui ont rompu tout lien avec le monde extérieur, prêts à se sacrifier aveuglément à l'ordre du chef suprême, prêts à devenir des martyrs s'ils meurent dans l'accomplissement de leur devoir...

Hassan Ibn Sabh, le maître d'Alamut, le monstre d'Alamut, a donc conçu de longue date un plan dont ces jeunes gens des deux sexes seront les acteurs : après avoir obtenu des futurs fedayins une obéissance aveugle au nom d'Allah et à l'aide de chamvre indien (« Nous avons besoin de croyants qui croient en tout ce qu'on leur enseigne nos institutions »), après les avoir astreints à un dressage des corps et des esprits, il va leur promettre le bonheur s'ils meurent glorieusement. Le paradis des martyrs.

Promesse du bonheur qui est le moteur des dictateurs... Vladimir Bartol,

le Slovène né Autrichien dans une Trieste devenue italienne, considère de près (ou de moins près) les tyrans contemporains Mussolini, Hitler, Staline. Il use donc de la fable pour démasquer les promesses frauduleuses des dictateurs qui « ont tracé des routes, construit des villes, des mosquées et des écoles, organisé des impôts, élevé la sécurité et la prospérité du pays à un niveau encore jamais atteint » (page 444) et qui ont construit leur pouvoir sur la confiance illimitée de leur peuple.

Cette démythification d'une promesse fallacieuse au nom d'une vérité qui n'existe pas, cette dénonciation de tous les fanatismes, voilà donc le sens de cette militance et quelque nuit qui annonce le maître. Un maître que nul ne veut entendre, drogué volontairement. Seul Helima la filette née pour l'amour et le bonheur, et Ben Tahir le poète qui résiste aux drogues, qui pratique le doute systématique et sera le seul à revenir du paradis.

Étonnante mise en scène à grand spectacle, d'une grande drôlerie de sur-

croit, que la virée des fedayins au paradis-bordel sous les télescopes qui n'existent pas) des dignitaires de l'islamisme ! Un beau morceau de conte oriental, un beau morceau de littérature d'imagination, mais épuré de toutes descriptions érotiques avec des houis dont on promet qu'elles seront « éternellement vierges » ! Puritanisme d'époque qui permet aussi de recommander aux adolescents ce roman d'aventure...

BARTOL a composé, en intellectuel, sans moralisme, un roman minutieusement agencé, mêlant avec roulerdise sa connaissance du passé et des combats de l'islam avec l'époque contemporaine. Le début un peu long, répétitif, mais plein de détails piquants, dans le sérial et parmi les nouvelles recrues fedayins, nous fait arriver un peu trop lentement auprès du missionnaire fou qui se prend pour le huitième envoyé d'Allah. Il promet qu'ils retourneront au paradis.

Un peu de hachich renforcera le souvenir et la beauté des jeunes filles sémées, tout comme le courage de décapiter celui qu'on a désigné comme ennemi. « Cet état leur deviendra peu à peu insupportable, explique le maître d'Alamut. Ils ne réfléchiront pas, ne discuteront pas mais brûleront seulement de désir. Nous les en consolons quand le temps sera venu ; nous leur confierons une tâche et leur promettons que le paradis leur sera ouvert s'ils l'accomplissent et y laisseront leur vie. Ainsi, ils chercheront la mort et périront en souriant de béatitude... » Beau programme pour fedayins kamikazes.

Meurtres, complots, manipulations politiques en tout genre, fils décapités sur l'ordre d'un père, trahisons, têtes coupées par exemple comme des fleurs de violettes ce drôle de roman persano-shakespeareien qui n'a pas vieilli. A déguster dès les vacances. Bonnes vacances !

(1) Ali, gendre de Mohamed, considéré par les chitres comme le successeur légitime du prophète.

La chronique de Nicole Zand reprendra le 26 août.

Témoins et acteurs d'une époque macabre

(Suite de la page 9.)

En ce temps, la mort collective qu'il redoutait fuchait par millions ses contemporains, d'Auschwitz à Dresde et de Maidanek aux îles du Pacifique. L'absence de toute réflexion à ce sujet, aussi bien dans ses Mémoires que dans son œuvre théorique, nous semble pour le moins curieuse de la part d'un historien des religions qui a toujours été fasciné par la mort.

Après la défaite du nazisme et l'abandon de la Roumanie à l'influence soviétique, l'écrivain connaît un exil aussi douloureux que fécond. Racheté par son œuvre, savante et littéraire à la fois, ainsi par l'attention constante portée aux malheurs de son peuple asservi, Mircea Eliade ne peut plus malheureusement répondre à l'interrogation que son livre suscite aujourd'hui parmi ceux qui l'ont admiré : ses erreurs de jeunesse et ses omissions ne

sont-elles pas de celles qui entraînent les foules vers une autre forme de mort collective, la folie des totalitarismes de tous bords ?

A l'époque où Eliade était l'idole du Tout-Bucarest, Eugène Ionesco, rebelle sans drapau, s'exerçait dans le paradoxe ravy, d'écouter dans le paradoxe essentiel se métamorphose en malaise, vertige insoutenable exacerbé par un sentiment de fausse originalité qui corrompt la vie quotidienne. Après avoir découvert la vanité des idéologies, Eugène Ionesco hésite entre l'espoir d'une incertaine rédemption et l'effroi légitime que chacun éprouve face au néant.

Témoins et acteurs d'une époque macabre, les deux écrivains étaient liés de longue date malgré leurs cheminement différents. Eliade, « esprit religieux sans religion » comme le définissait Cioran, leur ami, avait forgé une œuvre nourrie par la recherche de

en imprécateur et questionne, comme Wiesal, Dieu, l'Histoire et l'événement. A l'interrogation répond le silence des ténébères, où seule la leur vacillante de la foi revient périodiquement. Sa quête étouffée par la conscience obsédante d'un échec essentiel se métamorphose en malaise, vertige insoutenable exacerbé par un sentiment de fausse originalité qui corrompt la vie quotidienne. Après avoir découvert la vanité des idéologies, Eugène Ionesco hésite entre l'espoir d'une incertaine rédemption et l'effroi légitime que chacun éprouve face au néant.

Témoins et acteurs d'une époque macabre, les deux écrivains étaient liés de longue date malgré leurs cheminement différents. Eliade, « esprit religieux sans religion » comme le définissait Cioran, leur ami, avait forgé une œuvre nourrie par la recherche de

l'herméneute et par la fantaisie du conteur ; Ionesco, « mystique sans idole », toujours selon Cioran, après avoir dynamité le théâtre classique et tourné en dérision celui de la vie, oscille entre la foi aveugle et le néant raisonné. A la bonne conscience de l'un, à sa passion « bien tempérée » répond le cri pathétique de l'autre, confronté, au-delà de sa déréliction, à l'absurdité d'un univers insupportable. Leur discours s'emboîtent comme les pièces d'un puzzle figurant l'itinéraire de tout intellectuel banni du paradis primordial.

EDGAR REICHMANN.

\* MÉMOIRE ET LES MOISSONS DU SOLSTICE, de Mircea Eliade, traduit du roumain par Alain Furet, Gallimard, 285 p., 120 F.

\* LA QUÊTE INTERMITTENTE, d'Eugène Ionesco, Gallimard, 172 p., 75 F.

Rod Jones ou les mots à dire

Une rencontre avec un jeune romancier australien traduit pour la première fois en français

QUELQUES initiés savaient déjà que Rod Jones avait publié à Melbourne, puis Londres, puis New-York, un alerte roman australien dont l'action se situe surtout à Chang-hai en 1927, comme la Condition humaine (on écrivait alors Shanghai) ; roman déjà traduit en plusieurs langues et promis à un heureux destin.

L'auteur dudit roman, Julia Paradise, est un intellectuel d'allure très sportive, peut-être parce qu'il respire habituellement l'air salubre et marin de Queenscliff, joli coin situé à l'entrée de la baie où Melbourne est allée se nicher. Il a trente-quatre ans, un visage régulier, solide. Il incarne l'énergie, la détermination, mais aussi la réflexion et son flegme victorien s'éclaire souvent d'un sourire plein d'humour. Peu enclin à mentionner d'éventuelles influences littéraires, il évoque le goût de lire, qu'il eut tout enfant alors que son père, ingénieur, ne réussissait pas à lui inculquer celui des mathématiques. Ce sont donc des études de lettres qu'il a faites à l'université de Melbourne.

Une enfance atroce et fabuleuse

La personnalité de Julia Paradise, jeune Australienne expatriée des années 30, est aussi attachante que difficile à cerner, tant ses fantasmes se mêlent à ceux de médécins écossais qui la soignent et s'éprennent d'elle. L'enfance atroce et fabuleuse qu'elle a vécue (ou s'est inventée), au Queensland, s'insère au cœur du drame qui ébranle la Chine, dans une

lumière ou plutôt une pénombre freudienne. Avec ses hallucinations, cet univers intérieur n'est pas moins troublé que le monde extérieur avec la misère des jeunes prostituées et la mort semée par la guerre civile. Mais, chose étonnante, une curieuse douceur imprègne ce récit qu'aucune maladresse ne dépare, et qui, de plus, est fort bien traduit.

Autant qu'à sa culture historique et politique, Rod Jones a recours à son imagination. Il s'écarte d'une tendance réaliste qu'ont illustrée de grands représentants de la littérature australienne, depuis Marcus Clarke et Henry Lawson jusqu'à Frank Moorhouse et Helen Garner (1). Débutant très doué, il bénéficie de ces apports et d'autres voies s'ouvrent devant lui, qui le mènent en Chine, par exemple. « Je me sens parfaitement libre de traiter les sujets qui me plaisent », explique-t-il. Je considère que ma génération n'a plus à se poser le problème de notre identité culturelle... Une forme d'équilibre a été atteinte par rapport à Londres et New-York, pôles attractifs qui ne sont plus une gêne mais un plaisir, quelquefois un utile relais. Quoi qu'il en soit, Rod Jones a son mot à dire, ses mots à dire. Il est lui-même : il a de la chance. Ses lecteurs aussi.

JEAN-PAUL DELAMOTTE.

\* JULIA PARADISE, de Rod Jones, traduit de l'anglais (Australie) par Marie-Odile Fortier, Masek, éd. François Bouris, 168 p., 65 F.

(1) Voir « Le Monde des livres » du 27 février 1988.

Le combat oublié pour les juifs de Roumanie

SITUER la position de l'Occident face à l'imbroglie balkanique à la fin du dix-neuvième siècle, déterminer son rôle dans le destin des communautés juives qui y vivaient, demeure une tâche très ardue. Le nombre réduit de sources, les passions toujours vives, le sort différent des minorités au sein de chaque pays de la région, augmentent les difficultés des chercheurs. Parmi eux, Carol Iancu, maître de conférences à l'université de Montpellier et auteur d'une thèse de doctorat sur le judaïsme roumain, publie aujourd'hui un livre sur les négociations des plus importants pays européens avec le gouvernement des anciennes principautés danubiennes, réunies en 1859 grâce à l'intervention de Napoléon III. L'enjeu de ces négociations, survenues après la guerre russo-turque de 1877, était l'indépendance complète de la Moldavie et de la Valachie qui venaient de faire leur entrée sur la scène géo-

politique sous le nom de la Roumanie.

La France et l'Allemagne soutenaient la revendication roumaine à condition que les droits politiques et civiques des minorités nationales, notamment ceux des juifs, soient reconnus et garantis par le nouvel Etat. L'ouvrage de Carol Iancu met en évidence la contribution exceptionnelle, dans le combat pour ces droits, de Gerson von Bleichröder (1822-1893), banquier, conseiller de Bismarck et d'Adolphe Isaac Crémieux (1796-1893), ministre français de la justice connu par son décret concernant les juifs d'Algérie ainsi que par son travail comme président de l'Alliance israélite universelle. Le livre, basé sur leur correspondance, nous fait comprendre pourquoi l'amendement relatif aux juifs a été inscrit sur l'agenda du congrès de Berlin — qui devait ratifier en 1878 l'indépendance roumaine — et, surtout, comment la Roumanie parvint, en dépit des pressions, à ne pas en tenir compte.

En effet, le pays obtint son indépendance sans toutefois accorder à la population juive le statut d'égalité dont elle bénéficiait en France, en Angleterre, en Allemagne et dans l'Empire des Habsbourg. Pourquoi une telle injustice ? En marge du congrès de Berlin, une négociation plus secrète se poursuivait entre l'Allemagne de Bismarck et la Roumanie de Carol de Hohenzollern : l'Allemagne avait doté cette dernière d'un réseau ferroviaire mais, en cette période, l'entreprise était peu rentable et les actions s'effondraient. La solution pour éviter la ruine des porteurs allemands était le rachat par la Roumanie de ces titres.

Elles les racheta en les payant neuf fois le prix qu'ils avaient coûté, tant était grand le souci des autorités de maintenir les juifs éloignés des affaires de la cité, car, en contrepartie, Bismarck mit un train aux pressions de Bleichröder et de Crémieux visant au respect des droits de l'homme dans la monarchie danubienne. Blei-

chröder dut s'incliner devant la décision du chancelier allemand, Crémieux mourut en 1880 et les juifs roumains n'accédèrent à l'égalité qu'après un demi-siècle. Juste après la fin de la première guerre mondiale. Aujourd'hui, quelques milliers, pour la plupart des personnes âgées, vivent encore en Roumanie, partageant le sort de leurs compatriotes. Mais depuis des années ils sont écartés de toute fonction publique importante. L'étude pertinente de Carol Iancu a le mérite d'éclairer les raisons historiques de cette marginalisation.

E. R.

\* BLEICHRÖDER ET CRÉMIEUX, LE COMBAT POUR L'EMANCIPATION DES JUIFS DE ROUMANIE DEVANT LE CONGRÈS DE BERLIN (1878-1880), Carol Iancu, Centre de recherches et d'études juives et hébraïques, Université Paul-Valéry, BP 5953, 34032 Montpellier Cedex, 264 p., 120 F.

On y

On y... (Text partially visible on the right edge of the page)

On y

On y... (Text partially visible on the right edge of the page)

On y

On y... (Text partially visible on the right edge of the page)

On y

On y... (Text partially visible on the right edge of the page)

On y

On y... (Text partially visible on the right edge of the page)

On y

On y... (Text partially visible on the right edge of the page)

On y

On y... (Text partially visible on the right edge of the page)

On y

On y... (Text partially visible on the right edge of the page)

On y

On y... (Text partially visible on the right edge of the page)

On y

On y... (Text partially visible on the right edge of the page)



# Culture

## AVIGNON 88

### On y danse...

**O**N danse à Avignon. Karine Saporta a ouvert le bal et moi, dès qu'approche la date du 14 juillet, c'est comme une obsession, une sorte de rituel, le bal, je le cherche. Un vrai avec une buvette, un orchestre et son chanteur, des dames en robe imprimée, un couple bien accordé, des enfants qui courent entre les jambes des danseurs, bref toute la mythologie du musette comme dans les films italiens ou quelquefois dans une rue oubliée de banlieue. Et un peu partout le 14 juillet. A Avignon, ce soir-là, le théâtre laisse la place aux flonflons.

L'avant-veille, nous avons trouvé quelque chose : rien à voir avec la prise de la Bastille, une fête votive à Rognonas qui célèbre saint Eloi sur la place près de l'église. Il y avait quand même un feu d'artifice, des manèges pour les petits et les grands, un jeu de boules, des tirs aux fléchettes et à la carabine, des jeux d'adresse. Et un bal, annoncé avec orchestre. En réalité c'était seulement un disco portable avec bandes musicales, projecteurs colorés qui clignotent et balancent, disc-jockey - plus dégarni et ventru qu'ils ne sont habituellement. Mais c'est un accordéoniste qui a accompagné live les numéros du groupe folklorique sarde, robes rouges et chemises blanches, mains croisées, chorégraphie pudique.

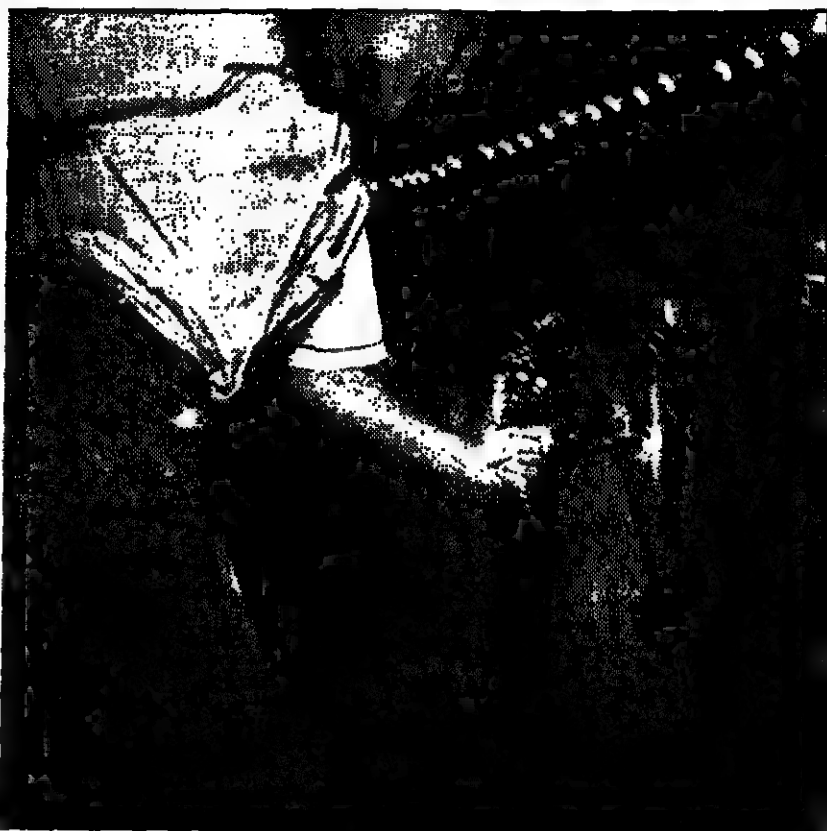
Pour le reste, tout y était, les robes imprimées, le vieux couple bien accordé et aussi les adolescents frénétiques

gambadant sur la Bamba, et les autres, ceux qui ont abusé de la bière, ceux qui sablent le champagne sur les tables poissonnières de la buvette, et les virtuoses de l'espagnolade, ceux du tango et de la valse à l'envers, les nostalgiques du twist, les enfants qui courent entre les jambes des danseurs, les gamines en minijupes qui, fières comme tout, amoureuxment, rockent avec leurs pères...

**L**ES enfants sont toujours beaux. Même maladroits, ils sont rarement disgracieux. Et puis ils sont si heureux de frôler les amusements d'adultes, de courir librement, simplement de se trouver dehors la nuit. En ce moment, dans les rues d'Avignon, on voit beaucoup de jeunes parents, en grandes ou petites vacances, flâner très tard, comme à Barcelone, avec leurs gosses ou des bébés en poussette qui, l'œil bien vif, n'en perdent pas une miette.

Les petits Gitans sont revenus, discrètement d'ailleurs, à peine un ou deux faisant les terrasses de restaurant, très polis. Le plus jeune, qui a l'âge de perdre ses dents de lait, est habillé classe, porte un petit chapeau de paille, sourit et gazouille volontiers. L'autre ne sait pas sourire, ouvre à peine la bouche pour grommeler un « merci » éraillé. L'indifférence impitoyable de son regard sombre vous poursuit bien après qu'il est parti, bien droit, minuscule et grave.

COLETTE GODARD.



« L'Augmentation », de Georges Pérec

### Plus par plus égale moins

**Coup d'envoi du cycle Pérec avec L'Augmentation, mise en scène par Didier Bezace autour de Michel Berto. De l'introduction du sentiment dans un programme d'ordinateur.**

Qui, les yeux rivés sur l'écran mat de son ordinateur, n'a rêvé, n'a voulu échapper un instant à l'alignement froid des signes et s'en aller, au-delà, à la découverte de nouveaux espaces ?

Georges Pérec a connu, avant même que le développement de la micro-informatique ne popularise le dialogue élastique des machines et des hommes, cette expérience-là. Parce qu'il était écrivain, parce qu'il avait un talent qui se nourrissait de la logique pour mieux l'affronter, parce qu'il avait le don de déceler dans la mathématique une forêt de sens que bien des mathématiciens arpentaient sans la voir. Quand, à la fin des années 60, une revue d'enseignement programmé d'informatique appliquée lui demanda d'écrire un texte à partir d'un organigramme apparemment simple - il tenait en une page, - Pérec rédigea un monologue, en tenant compte de toutes les éventualités prévues par le pro-

gramme, et nous livre L'Augmentation.

On « Comment, quelles que soient les conditions sanitaires, psychologiques, climatiques, économiques ou autres, mettre le maximum de chances de son côté en demandant à votre chef de service un réajustement de votre salaire ». Le menu de la pièce est multiple : il y a la proposition - vous allez voir votre chef de service pour lui demander une augmentation, - l'alternative - il est ou n'est pas dans son bureau, - l'hypothèse positive - il est dans son bureau, - l'hypothèse négative - il n'est pas dans son bureau ; ce sera à l'un des principaux ressorts dramatiques de l'œuvre. Quant à la conclusion, essayez de l'imaginer.

Michel Berto, unique protagoniste de L'Augmentation, aurait dû, tel un coursier qui se déplace en « surveillance » sur les signes d'un écran d'ordinateur, passer de l'une à l'autre de ces éventualités et repérer les balises décidées par l'auteur. Au lieu de quoi il est entré par son metteur en scène, Didier Bezace, qui nous a habitués à fréquenter de la meilleure façon les grandes textes (Le Monde daté 12 juillet) dans une sorte de délire onirique et pathologique que la lecture du texte n'imposait pas.

La force de L'Augmentation est tout entière dans son architecture et

dans son procédé. La violence, l'humour, l'intensité de la charge sociale, un tourbillon qui s'en va même franchir le seuil de la métaphysique, tout y est sans qu'il soit nécessaire d'en « rajouter ». Or Didier Bezace en rajoute, depuis son hommage peu discret à Pérec lui-même - il s'empare d'une photo connue de l'auteur avec son chat et nous la sert saluement - jusqu'à l'intrusion dans l'action d'un psychiatre qui, si nous ne l'avions pas encore compris à la vision du décor claustrophobique et d'ailleurs beau de Jean Haas, nous signifie la délicate condition du personnage. Du coup, l'extrême précision et la finesse du texte de Pérec sont comme étouffés par des images trop évidentes, l'humour carrossier tourne très tôt à la franche rigolade avant qu'un tragique un peu too ne rende que très mal compte d'une peur anxiométrique plus noire contenue dans les mots.

Cette présentation de L'Augmentation a bien sa cohérence, il y a là du travail et de l'intelligence. Mais la première des quatre confrontations de Pérec et de la scène en Avignon cette année n'a pas son véritable lieu.

OLIVIER SCHMITT.

★ Jusqu'au 19 juillet, salle Benoit XII, 21 h 30.

### Ovide par Maggiani

## L'inclémence d'Auguste

**Fidèle au rendez-vous Serge Maggiani est à Avignon. Cette fois il interprète des poèmes canailles d'Ovide.**

Chaque taureau lancé dans une corrida pourrait, dans chaque arène de l'Espagne, tomber sur un point précis où il ne risquerait plus rien, où il pourrait déjouer toute menace, après quoi il quitterait l'arène, libre, vivant. Mais ce point précis sur l'ombre ou la lumière du sable, dans le peu de minutes qu'il lui reste avant de la course, le taureau se tombe pas dessus presque jamais.

De même les humains peuvent avoir, dans les arènes de leurs jours, un point d'ancrage, un lot de sécurité, de repos. Pour tel voyageur, ce sera, à Moscou, le naturaliste de la rue Arbat, celui qui vend des pinquons, ou bien, à Rome, le mur de la Villa Adriana dont les briques ressemblent à des rayons de miel.

Au Festival d'Avignon, chaque mois de juillet, pour bon nombre de pèlerins, la bouée de sauvetage, dans l'océan du in et du off, c'est Serge Maggiani. L'an dernier, il était dans la Cour d'Honneur le frère de Rodrigue dans le *Soulier de satin*. Mais il jouait aussi, seul, dans le théâtre du Chien qui fume, les textes de François d'Assise. Nous l'avions entendu auparavant « jouer » les Mémoires de Saint-Simon, puis des nouvelles de Tourgeniev.

Maggiani « fidèle », comme l'on dit aujourd'hui, ses publics, par son magnétisme. Ses yeux noirs très voyageurs, ses doigts animés longs comme des cannes à pêche, son torse d'anguille, ses gestes instantanés de gazelle qui sent l'approche de la panthère, sa voix de viole d'amour ou sa voix de flûte de jade ou l'une ou l'autre de ses dizaines de voix, vous conviendrez que tout ce cirque a de quoi vous laisser bouche bée, d'autant plus que Serge Maggiani, en acteur virtuose, fait éclater et voler dans l'air du théâtre toutes les nuances gaies ou poignantes des très

bons textes qu'il choisit de jouer. Il nous laisserait l.o. même avec des textes pas terribles. C'est justement le défi qu'il lance, cette fois-ci. Pari gagné : son spectacle est plus soufflé que jamais.

Maggiani, en effet, nous envoie en pincette poire des poèmes pas d'une fraîcheur folle : les *Amours* d'Ovide.

Ovide est ce célèbre poète romain né en 43 avant J.-C. dans une petite ville, Sulmona, où se croisaient plusieurs rivières. Ovide dit que « les poèmes semblaient s'échapper sur ses yeux ». Ovide aurait pu rester là, à cultiver quelque chose ou à surveiller les olives, mais, sans lui demander son avis, son père lui fit un coup tordu : il lui apprit à lire, - c'est ainsi du moins qu'Ovide présente la chose, plus tard, lorsque ses lectures l'ont conduit au désastre.

### La dégringolade d'un marginal

Sachant lire, Ovide très bêtement se met à écrire. Il partit pour Rome. Il y fut « déceuvré », c'est-à-dire pompier ou gardien de prison, l'un des deux. Puis il décida de devenir poète. Son père, qui ne pensait que gros sous, patrimoine, héritage, lui dit : « *Peux-tu ?* Mais mon enfant, si tu veux à la rigueur écrire même un poème très connu, Homère. Il n'a rien lâché ! »

Ovide s'entêta, et il avait raison parce qu'il disposait d'une seconde prodigieuse : il devint, pendant vingt ans, le poète le plus populaire de Rome. Un matin, deux soldats vinrent le cueillir, au saut du lit : l'Empereur Auguste l'expédiait en rélegation, à l'autre bout de l'Empire, - aujourd'hui c'est Constanza, en Roumanie.

Le motif, les historiens ne l'ont jamais su. Ovide lui-même, qui avait alors 52 ans, a admis qu'il y avait un motif, en effet, mais il n'a pas dit quel. On a évoqué des histoires de femmes, c'est fort douteux. Ovide était enfin fidèle à sa troisième épouse, alliée à l'Empereur. L'hypothèse la plus probable est qu'Ovide

avait écrit quelques vers à la louange d'Auguste, le comparant à des dieux, l'appelant même « Jupiter ». Or Auguste admettait que les poètes le portent aux nues dans les provinces et les territoires annexés, mais ne supportait pas que des écrivains l'encensent à Rome, où le gratin se serait moqué de lui.

Pour jouer les poèmes érotiques d'Ovide, Serge Maggiani s'est fait la dégringolade d'un semi-croco marginal, isolant, mimant un peu les faux alibis. Il se fait accompagner de musiques, comme à Rome. Il nous fait passer en soixante minutes par toutes les couleurs du spectre dramatique, c'est très drôle. Il faut reconnaître qu'Ovide est très drôle aussi, par exemple lorsqu'il interpelle le mari de la femme qu'il aime, Corinne. Fou de rage, parce que ce mari n'est pas jaloux du tout, il dit :

« *Cocifier un débile, ce n'est pas sportif !* »

*Autant aller voler du sable sur les plages !*

*Je te prévient : décide-toi à la surveiller.*

*Si non je vous laisse tomber, elle et moi !*

*J'ai fait preuve jusqu'ici de beaucoup de patience.*

*Mais non, tu nous laisses faire sans vendre !*

*Une dernière fois, aie-nous à l'œil, sinon adieu !*

MICHEL CURNOT.

★ Théâtre du Chien qui fume, jusqu'au 4 août, 17 heures.

## Mécanique céleste dans une nuit d'été

(Suite de la première page.)

On peut en déduire que nous avons donc bien entendu la « version définitive » de Répons (1), puisque Boulez, malgré ses promesses successives, n'y a plus touché depuis quatre ans. Et c'est fort bien ainsi, car l'œuvre a trouvé son équilibre entre les flûtes dans, nouveaux, joujouillants de l'ensemble instrumental, les éblouissantes débouchées de conglomérats de solistes (qui apparaissent brusquement illuminés autour du podium central, comme juchés sur de fiers destriers, en une vision saisissante) et les interactions succes-

sives de ces deux groupes : jeux multiples de « répons » à la manière médiévale, qui sont la trame de l'œuvre, avec les prodigieux effets de la 4 X multipliant les figures sonores comme les étoiles du ciel.

Sans revenir sur le déroulement de la partition, souvent retracé ici (Le Monde des 20 octobre 1981, 14 septembre 1982 et 9 octobre 1984), on ne pouvait manquer d'être frappé, dans le silence et la chaleur de cette nuit d'été, par le rayonnement, la vigueur, la capacité de rêve, le dynamisme et la sérénité de cette partition qui ne raconte rien,

n'évoque rien, n'offre aucune prise au romanisme, mais reflète à sa manière, dans les traits simples qui émaillent son écriture multiple et complexe, une sorte de mécanique céleste perçue par la souveraineté de l'esprit... Mais n'était-ce pas la beauté de cadre qui nous montait à la tête ?

Pierre Boulez et ses musiciens de l'Ensemble Intercontemporain respiraient à pleins poumons dans cette musique qu'ils connaissent si bien et où ils déploient une merveilleuse liberté concertante, en particulier dans toutes les entrées rayonnantes des solistes (Marie-Claire Jamet,

Michel Cerutti, Vincent Buer, Daniel Ciampolini, Pierre-Laurent Aimard et Alain Neveu), qui interviennent dans la fête comme des masses de bon vin, au degré d'alcool très renforcé par les ingénieurs de l'IRCAM, et au premier chef Andrew Gerzso.

JACQUES LONGHAMPT.

★ Carrière Callet à Bouillon (15 km au sud d'Avignon). Jusqu'au 19, 22 heures.

(1) Répons sera diffusé sur France-Culture le 31 juillet, à 22 h 35.

### « La Fiancée aux yeux de bois », de Karine Saporta

## Vue des rails

**L'âme russe plane sur l'entreprise de Karine Saporta. Cela ne suffit pas à faire un spectacle.**

Nostalgie, nostalgie, quand tu nous tiens... « *Enfant bercé par les propos romantiques d'une famille ayant traversé pour une longue période de son histoire la Russie...* j'entendis souvent cette expression de « l'âme russe », nous dit Karine Saporta.

Tous le monde n'a pas comme elle de tels ascendants, mais « l'âme russe » est un concept culturel suffisamment répandu pour qu'on puisse la reconnaître et l'acquiescer. Elle plane manifestement sur *La Fiancée aux yeux de bois* ; elle ne suffit pas à faire un spectacle.

Les emprunts à Tadeusz Kantor non plus. Lorsque la lumière se fait tout doucement sur le plateau, on se croirait dans *La Classe morte* : des personnages grisâtre, le regard fixe, sont assis à de petits pupitres d'écolier en bois blanc. Des experts de Kantor déclarent plus loin des citations de Witold G. Witold et de *Qu'ils créent les artistes*.

Le thème omniprésent du voyage évoque le monde tzigane : un double rail court le long de l'avant-scène, des bruits lancinants de trains occupent une bonne part de la bande-son, relayés par de belles musiques tzigannes (et aussi par les Danses ploviennes du *Prince Igor*), on manipule sans fin des valises.

Pris isolément, les ingrédients sont plutôt bons : il y a aussi Sophie Boulin, qui chante des chansons russes avec une très jolie voix et une sensibilité révérende ; la sauce ne prend pas. Car il ne se passe pas grand-chose, au long (très long) des une heure et quarante-cinq minutes que dure le spectacle. Le vocabulaire chorégraphique est extrêmement limité : les cinq personnages, un peu somnambules, répètent indéfiniment les mêmes petites actions (se coucher sur les rails, déplacer leurs pupitres, se suspendre aux cordes qui pendent des cintres, se balancer, tourner) ou restent immobiles.

Un ami féroce s'installe, qui fait douloureusement ressortir l'inconfort des bancs du gymnase Anabanel.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Gymnase Anabanel, à 22 heures, jusqu'au 16 juillet.

## Le bruit rose des acousticiens

Pour l'IRCAM et Répons en plein air, les acousticiens de l'IRCAM sont sortis de leur tour d'ivoire. Les acousticiens sont bizarres. Les comprendre pourquoi ils aimant tirer des coups de revolver. Ou bien encore pourquoi ils ont baptisé « bruit rose » leur unité de mesure acoustique préférée, largement utilisée pour tester la carrière Boulton... Andrew Gerzso, l'assistant musical de Pierre Boulez, a le sens de l'image. C'est l'un des fidèles de l'IRCAM, où il est entré en 1977, alors flûtiste du département instrument et voix dirigé par Globokar. Puis, très vite, le virus de l'informatique l'a saisi. Aujourd'hui, outre son rôle aux côtés de Pierre Boulez, il mène une recherche sur l'utilisation de l'ordinateur dans le processus de composition. Mais, à l'origine, il n'y connaissait rien... C'est rassurant.

« Le bruit rose, explique-t-il, est atroce, moche, comme une sorte de crachotement, mais il est fabriqué selon une méthode très précise et on en connaît exactement la composition. Dans la carrière, les acousticiens l'ont employé, depuis un *hour-parleur*, en divers points, et ont pu mesurer ainsi exactement la distorsion qu'il avait subie à l'arrivée, et donc savoir ce qu'il fallait corriger. »

Après, de retour à l'IRCAM, où, pendant un an, il ont travaillé en simulant les données acoustiques de la carrière sur un ordinateur, les choses se compliquent. Passons sur les circonstances exactes qui les ont conduits à amplifier un soupçon l'orchestre central, dans la carrière, sur le réglage des graves et des aigus « comme sur une chaîne hi-fi », assure sourient

Andrew Gerzso... Et retrouvons-les un an plus tard... Un peu « *bousculés* » : sur le terrain, avec l'orchestre, ils n'ont que quatre jours pour peaufiner les dernières mises au point.

Pendant ce temps, il fait chaud, très chaud même... La 4X (voir le Monde du 14 juillet) donne des signes d'irradiation, malgré les prodiges de climatisation dont elle fait l'objet. Il faut lui adjoindre pendant quelques jours des sortes de gros tuyaux d'aluminium pour évacuer la chaleur qu'elle fabrique aussi toute seule. « *On se serait cru dans une cuisine* », assure Gerzso. Les pianos, eux, sommeillent au soleil, mais dans des saisons isothermes.

L'IRCAM dispose d'une structure métallique indépendante qui supporte haut-parleurs, câbles, projecteurs, et nécessite à peine

deux jours de montage. L'équipe à Avignon, sans les musiciens, bien sûr, c'est dix personnes, pas plus.

Cette aventure du plein air a séduit l'IRCAM. Pour plus d'une raison. De retour à Paris, les chercheurs en acoustique en salle, une des spécialités de l'IRCAM, vont retravailler certaines données livrées par la carrière Boulton. « *Un va-et-vient salutaire entre la tour d'ivoire et la réalité* ». Bien sûr, il a fallu passer des compromis, Pierre Boulez l'a reconnu. Mais pour Andrew Gerzso, le résultat est plus que satisfaisant. « *La carrière Boulton n'est pas seulement un lieu difficile. Au-delà de sa beauté, l'espace permet une qualité d'analyse, de clarté. Le son y est léger, aéré, transparent. Curieusement, nous y jouons un peu moins fort que dans d'autres endroits.* »

ODILE QUIROT.



# Culture

## DANSE

Création de François Verret à Chateaufallon

### Deux dinosaures

On ira d'abord à confesse : l'exactitude des avions n'étant plus ce qu'elle était, on a manqué les dix premières minutes de *L. et eux*. La nuit, création présentée par François Verret « en résidence » au Théâtre national de la Danse et de l'Image, à Chateaufallon.

Sauf à croire, ce qui paraît difficile, que toute la substance, l'invention, la fantaisie, l'originalité du spectacle étaient justement concentrées dans ces dix premières minutes, il faut bien constater, ayant vu les quarante minutes restantes, qu'on trouve fort peu de tout cela dans *L. et eux*. « C'est poétique », affirment les supporters : c'est ce qu'on dit invariablement lorsqu'il n'y a rien ou presque à se mettre sous la dent.

L'intérêt majeur de l'affaire réside dans la présence, dans tous les sens du mot, de deux vaches sacrées, deux dinosaures, deux légendes vivantes, Jean Babilée et Rosella Hightower. Plus de cent trente ans à eux deux. Hightower a gardé sous ses cheveux blancs une ligne des plus enviables, quant à Babilée, c'est simple, il est éternel : l'homme qui

bonne plus vite que son ombre et qui reste plus parfaitement immobile que le Sphinx. Devant cette étoile des étoiles, on fantasme, on se dit : voici le créateur du *Jeune homme et la mort*, le joker diabolique de *Jeux de cartes*. Quant à Hightower, elle faisait tout de même dans le *Cygne noir* des doubles tours à la seconde qu'on n'a jamais revus. On ne dira rien de leurs moyens actuels : ils ont si peu à faire...

Voilà donc, une fois encore, un de ces spectacles anémiques comme la danse contemporaine française en présente tant. Pas forcément laid ni désagréable, mais court de souffle, faible du jarret, chef d'imagination. Certains créateurs, de leurs débuts, ont pêché par outrage ; on criait parfois au mauvais goût, à la provocation, mais au moins il se passait quelque chose, il y avait une certaine générosité. La danse d'aujourd'hui pêche par excès contraire, par manque. Timidité, maladresse, pudeur ? On a-t-elle vraiment si peu à dire ?

S. N.

## CINÉMA

« Typhoon Club » de Shinji Somai

### Le nouveau mal de la jeunesse

En 1985, au premier Festival international du film de Tokyo, *Typhoon Club* a remporté le Grand Prix du jeune cinéma. Bernardo Bertolucci, David Putnam et Nagisa Oshima lui ont dressé des louanges. Il nous arrive discrètement trois ans après. Faut-il s'en étonner ? C'est un film japonais dont le réalisateur n'est pas connu, et qui est interprété par des inconnus. Pas de quoi tenter les distributeurs.

Bon. Cela se passe dans un lycée de la banlieue de Tokyo. Des adolescents, en classe de troisième, se comportent comme tous les enfants du monde. Ils jouent, chahutent, pensent à l'amour. Mais il se met à pleuvoir et la pluie annonce un typhon. On conseille aux élèves de rentrer chez eux. Certains préfèrent rester au lycée où ils s'enferment. La menace que représente le typhon les excite. L'atmosphère se tend et agit sur les nerfs des spectateurs comme sur ceux des « ados » japonais. Dans leur lycée, les élèves craquent ; une voile se déchire. Peur, frustrations, difficultés de « coexistence... ». Le typhon dont on voit les effets sur les réactions des personnages est un phénomène à la fois naturel et symbolique. Il fait son travail d'ouragan et il révèle les caractères.

Ce curieux film ouvre une faille psychologique profonde dans l'ordre apparent d'un petit groupe humain et, sur un suspense météorologique, débride un nouveau mal de la jeunesse qui n'a rien de romantique. Cela concerne essentiellement le Japon moderne. Celui dont, justement, on ne sait pas grand-chose par le cinéma. Il faut profiter à l'occasion. Cela vaut la peine et c'est une rareté dans les programmes d'été.

JACQUES SICLIER.

« Barbebleu » racourci. — La version française du film de Fabio Carpi, *Barbebleu* — l'auteur du *Quatuor Basileus* — sera présentée en France dans une version plus courte de trente minutes. Le metteur en scène milanais a vivement protesté contre cette décision, d'autant qu'il affirme ne pas avoir été informé de cette « mutilation » et l'avoir découverte lors d'une projection.

### Johnny Clegg exclu du Syndicat des musiciens britanniques

Le Syndicat des musiciens britanniques n'est pas à un paradoxe près. Il vient d'exclure de ses rangs Johnny Clegg, chanteur du groupe *U2*. C'est en Afrique du Sud, très rigide, le Syndicat, qui prime le boycott complet du pays de l'apartheid, ne tolère aucune dérogation. Que l'engagement du « zoulou » blanc puisse faire avancer la lutte des Noirs sud-africains ne change rien à l'affaire. Le Syndicat, très puissant en Grande-Bretagne, avait déjà empêché Johnny Clegg de participer, le 11 juin dernier, au concert de Wembley en faveur de Nelson Mandela, en dépit du soutien que lui apporte Vivienne Westwood, la femme du leader noir emprisonné.

### Mort du chanteur et saxophoniste de jazz Eddie « Cleanhead » Vinson

On apprend la mort du jazzman Eddie Vinson, à la suite d'une crise cardiaque, le 2 juillet, au California Medical Center de Los Angeles. Il était âgé de soixante-dix ans. Son surnom lui venait de son caractère. Son style, ses rythmiques le rangent dans la catégorie des « blues shouters », des vocalistes lourds — de ses origines texanes. Il était né, en effet, à Houston, le 18 décembre 1917. Il était également saxophoniste : sa sonorité était sur l'alto ample et volumineuse. C'était un joueur de blues robuste, traditionnel : ténor.

Jeune, il avait joué avec Chester Boone, Milton Larkins et Big Bill Broonzy. En 1942, il avait rejoint Cootie Williams, l'ex-trompettiste de Duke Ellington, avant de fonder son propre big band tout de suite après la guerre.

Dans les années 60, Eddie Vinson avait quitté la scène pour se consacrer à l'enseignement en Californie. Puis il avait rejoint le groupe de Johnny Otis, avant de tourner, dans les années 70 et les années 80, avec le Count Basie Orchestra. On l'avait revu en Europe, à Montreux en 1971 et 1974, à Paris en 1988, à Nice en 1972.

ERRATUM. — A la suite d'une erreur technique, nous avons publié dans notre numéro du jeudi 14 juillet, dans la rubrique « Arts et spectacles », page 16, une liste d'expositions, au chapitre « Divers », qui étaient pérorées. D'autre part, plusieurs expositions étaient annoncées en double ou triple exemplaires. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.

# Communication

## Démission des représentants des magazines

### Crise au CESP ?

Après la bourrasque, l'accalmie ?

La polémique surgie au sein du Centre d'études des supports publicitaires (CESP) à propos de l'audience — en baisse — de la presse magazine s'est soldée par la démission, au cours de son conseil d'administration du mardi 12 juillet, de trois représentants de ce collège — MM. Bertrand de La Villehuchet, PDG de la régie Interédit, liée au groupe Hachette, Francis Morel, PDG des Éditions mondiales, et Jean de Montmorency, directeur de Marie-Claire — (le Monde du 13 juillet). Ils entraînaient avec eux quelque soixante-dix titres sur les cent dix-huit actuellement présents au CESP.

La réunion a été agitée. Un membre du collège des magazines a même incité les représentants des autres collèges à « refuser de faire paraître de mauvaises chiffres d'audience », en prétextant que « tout le monde, au sein de la presse, était dans le même bateau ». Face à la concurrence de la télévision sur le plan publicitaire. Il n'a pas été suivi. Et en dépit de leur démission, les trois représentants des magazines ont accepté que les chiffres

d'audience de leurs titres soient publiés dès la semaine prochaine. « Ce n'est pas un schisme », a précisé M. Alain Grangé-Cabane, président de l'Union des annonceurs (UDA), tout en indiquant cependant que « le CESP ne peut pas pas en le quittant que l'on obtient ce que l'on veut ». Echo similaire du côté de M. Philippe Calieux, de l'agence de publicité FCA, qui estime que « si les trois représentants des magazines veulent créer leur propre mesure d'audience, l'Association des agences conseil en publicité (ACPP) ne les suivra pas ». « Pas question d'un CESP-bis, renchérit M. Alain Grangé-Cabane, il faut reconstruire ce qui existe ».

Notamment en améliorant les nouvelles mesures d'audience des magazines expérimentées cette année et qui ont mis le feu aux poudres le Monde du 8 juillet. « Une amélioration est toujours possible », indique M. Philippe Charmet, président du CESP. « Le changement de méthodes rend impossible une comparaison directe avec les

chiffres antérieurs », note-t-il, tout en précisant que « les relations avec la presse magazine ne sont pas rompues ». « Il s'agit bien d'une crise, mais le CESP, depuis sa création en 1938, en a traversé bien d'autres. Je suis ennuyé mais pas inquiet », assure-t-il.

La crise provoquée par les magazines au sein du CESP montre pourtant qu'une page est tournée. Depuis 1985, les collègues ont perdu leur pouvoir au sein du Centre, au profit du conseil d'administration tripartite (supports, annonceurs, publicitaires) et de son bras armé, le comité scientifique. « La force du CESP, c'est l'expertise de son comité scientifique », explique M. Charmet, je serai intransigent là-dessus ».

Il reste, que si les éditeurs de presse magazine ont finalement accepté la prochaine publication de l'audience de leurs titres, dont les méthodes conçues par le Comité scientifique avaient été unanimement approuvées dès 1987, la crise est bel et bien là. Et l'accalmie est-elle peut-être trompeuse.

YVES-MARIE LABÉ.

### Audience des quotidiens nationaux

	1987			1988		
	Nombre de lecteurs	Pénétration nationale	Pénétration régionale	Nombre de lecteurs	Pénétration nationale	Pénétration régionale
La Croix	294 000	0,7 %	1 %	297 000	0,7 %	0,9 %
L'Équipe	1 136 000	2,8 %	6 %	1 125 000	2,7 %	5,7 %
Libération	1 030 000	2,5 %	9,5 %	1 016 000	2,5 %	9,2 %
Le Monde	1 443 000	3,5 %	10,7 %	1 541 000	3,7 %	11,3 %
Le Parisien	1 234 000	3 %	12,1 %	1 462 000	3,5 %	14,2 %

Ces deux tableaux traduisent la situation des quotidiens nationaux et régionaux au cours des deux dernières années.

Le chiffre d'audience correspond à la mesure du CESP appelée « Lecture numéro moyen ». Il se calcule en fonction du nombre de numéros lus au cours des six derniers jours et fournit donc l'audience moyenne d'un quotidien. En 1988, selon les enquêtes du CESP, 83,4 % des Français âgés de quinze ans et plus lisent au moins un quotidien (soit 22 027 000 lecteurs de presse quotidienne), 12 % d'entre eux lisent un quotidien national (4 986 000 lecteurs) et 53,8 % un quotidien de province (18 388 000 lecteurs).

Le taux de pénétration est le pourcentage de l'audience du journal par rapport à la zone de diffusion.

Pour les quotidiens nationaux, rappelons que le *Figaro*, l'*Aurore*, *France-Sol*, le *Quotidien de Paris* et l'*Humanité* ne figurent pas au premier du CESP. Ces titres ont en effet quitté cet organisme.

Rappelons également que le *Mozio* a cessé de paraître en 1987.

### Audience des quotidiens régionaux

	Année 1986-1987		Année 1987-1988	
	Nombre de lecteurs	Pénétration	Nombre de lecteurs	Pénétration
La Nouvelle République du Centre-Ouest	854 000	33,8 %	834 000	32,4 %
La Voix du Nord	1 316 000	40,2 %	1 283 000	38,9 %
Ouest France	2 352 000	42,9 %	2 363 000	42,9 %
Centre France	1 233 000	60,1 %	1 141 000	55,3 %
Grand Ouest	6 041 000	49,5 %	5 950 000	48,5 %
Groupe Inter-Ouest	530 000	46,5 %	556 000	47,1 %
Journaux de l'Ouest	2 564 000	46,8 %	2 576 000	46,7 %
Quotidiens du Sud-Ouest	1 427 000	48,9 %	1 432 000	48,8 %

Source : CESP. Pour la presse régionale, le calcul de l'audience se fait par cumul des chiffres de deux ans, l'échantillon d'une seule année étant trop faible.

Seuls trois grands régionaux (la Nouvelle République, Ouest-France, la Voix du Nord) voient leur propre audience prise en compte par le CESP. D'autres sont regroupés ainsi : Centre-France traduit l'audience du *Populaire du Centre*, du *Berry républicain*, de la *Montagne*, de *Limoges-Martin*, le *Journal du Centre*, *Grand Ouest* rassemble, en plus d'*Ouest-France* et de la *Nouvelle République*, *Presses-Océan*, l'*Éclair*, la *Liberté du Morbihan* (le *Télégramme de Brest* et de l'*Ouest* est absent, car il n'adhère pas au CESP) ainsi que les quotidiens du Sud-Ouest. Le *groupe du Sud-Ouest* réunit *Sud-Ouest*, le *Charante libre*, l'*Éclair des Pyrénées*, la *France*, la *République des Pyrénées* et la *Dordogne libre*. Inter-Ouest regroupe le *Maine libre* et le *Courrier de l'Ouest* tandis que les *Journaux de l'Ouest* réunissent *Ouest-France*, *Presses-Océan*, l'*Éclair* et la *Liberté du Morbihan*.

Tous les autres quotidiens régionaux ne sont plus adhérents du CESP depuis 1983.

## Les suites de l'affaire Michel Droit

### Une relaxe et des réactions

M. Michel Droit, membre de la CNCL, poursuivi pour « escroquerie au jugement » par Larsen FM et le Centre protestant de recherche et d'activités (CPRA), a été relaxé, le mercredi 13 juillet, par la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery. Le tribunal a également rejeté la demande de dommages intérêts faite par M. Droit.

Larsen FM et le CPRA estimaient que M. Droit avait obtenu, le 10 décembre 1987, la Cour de cassation, par des moyens procéduriers critiquables, le retrait de son dossier au juge d'instruction de Paris et son attribution au juge d'instruction de Rennes. En effet, après son inculpation de « forfaiture » par M. Claude Grellier, M. Droit avait porté plainte pour « violation du secret de l'instruction et forfaiture dans le cas où un magistrat serait mis en cause » et saisi la Cour de cassation d'une « requête en suspension légitime visant le juge d'instruction ».

Le 10 décembre 1987, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait rejeté cette requête, mais transmis le dossier du juge d'instruction du tribunal de Rennes, « dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice ». Le 22 décembre suivant, M. Droit ayant retiré sa plainte, Larsen FM et le CPRA ont alors estimé que l'accablant avait

## Mort de Laurent Salini

### ancien chef du service politique de « l'Humanité »

Laurent Salini, ancien chef du service politique de *l'Humanité*, est décédé le 13 juillet, à l'âge de soixante-neuf ans, à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), d'un cancer. Le quotidien communiste, qui lui consacre deux pages dans son édition du 14 juillet, écrit, sur le plume de son directeur, M. Roland Leroy : « Le lyrisme de son romantisme révolutionnaire laisse à percevoir son attachement passionné à ses idées, son combat, son parti ».

(Né le 24 septembre 1919 à Carroli (Corse), Laurent Salini avait adhéré aux Jeunes communistes en 1936, avant d'entrer un an plus tard au PCF. Son activité clandestine durant la guerre lui avait valu d'être arrêté puis relâché. Après la guerre, il avait été réintégré au chef du journal *Le Patriote d'Alajaccio*, puis rédacteur en chef adjoint de *France Nouvelle*. Pendant dix-huit ans, de 1960 à 1978, Laurent Salini avait exercé le service politique de *l'Humanité*, puis de 1978 à son départ à la retraite, en 1980, le service presse-radio-TV du quotidien communiste. Conseiller municipal de Gennevilliers de 1959 à 1971, il était également l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Mai des prolétaires*, publié en 1968, et le *Mythe réformateur*, en 1973.)

Le Monde  
Publicité Tourisme-Gastronomie  
45-55-91-82, poste 4344

# théâtre

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SPECTACLES NOUVEAUX







# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-matin. Signification des symboles : S Signifié dans « Le Monde radio-télévision » □ Film à éviter □ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Jeudi 14 juillet

### TF 1

20.35 Série: Julien Fontanes, magistrat. La bête noire. Une sombre affaire de terrorisme. 23.05 Cinéma: Vieux-Genève en Film français d'Edouard Molinaro (1973). Avec Lino Ventura, Jacques Bral, Caroline Cellier. 23.20 Journal et la Bourse. 23.40 Magazine: Minit sport catch américain; yachting (Coupe du soleil de minuit; monocoques de 12 mètres). 0.40 Feuilleton: Les Molosses et les Finsons. 1.00 Documentaire: Paroles d'émigrants. 1. Première parole. 1.55 Feuilleton: Les Molosses et les Finsons. 2.20 Alain Decaux face à l'histoire. Le triple mystère de Rhess. 3.15 Histoire de la vie. De la matière naquit la vie. 4.05 Prélude de Chopin. 4.40 Histoires naturelles. 5.30 Feuilleton: Les Molosses et les Finsons. 5.55 Histoires naturelles.

### A 2

20.35 Cinéma: Le Béguin. Film américain de Walter Hill (1977). Avec Charles Bronson, James Coburn, Jill Ireland, Maggie Blye. 22.15 Spécial cinéma caché. Émission de Jacques Rouland. 23.15 Informations à 23 heures sur le 2. 23.35 Le Journal du Soir (rediff.). 23.55 Variétés: Alcazar de Paris. Spectacle animé par Jean-Marie Rivière, en hommage au cabaret, du Berlin des années 20 à nos jours.

### FR 3

20.30 TSMéfilm: La maison maudite. De William Ward, avec Parker Stevenson, Lisa Eilbacher, Joan Bennett, Slim Pickens. 22.10 Journal. 22.35 Magazine: Océaniques. Une autre vie ou chronique de quelques Indiens Wayana. Tom Pouce, le fils du héros, de Charles Jarrat. 23.00 Musique: Satchel danses, de Chostakowitch, par les cuivres du Nouvel Orchestre philharmonique.

### CANAL PLUS

20.31 Cinéma: Irena et les Ombres. Film français d'Alain Robak (1986). Avec Farid Chopel, Denise Fieux, Jean-Louis Foulquier. 21.55 Fêtes d'été. 22.05 Cinéma: Condorosa. Film américain de Charles Jarrot (1981). Avec Michael Crawford, Oliver Reed, Barbara Carrera. 23.30 Cinéma: Les Borealis. Film français de Michel Ner-

val (1979). Avec Jean Lefebvre, Darry Cowl, Robert Castel. 0.55 Cinéma: Diamond baby. Film français classé X de Michel Jean et Myke Strong (1986). Avec Alban Ceray, Marylyn Jess, Dom Pat. 2.15 Série: Un fil dans la Mafia.

### LA 5

20.30 TSMéfilm: Sur les ailes des aigles. D'Andrew V. McLaglen, d'après Ken Follet. Avec Burt Lancaster, Richard Crenna, Paul Le Mat (2e partie). 22.30 Série: La loi de Los Angeles. 23.30 Série: Hitchcock présente. Échappé dans le désert. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek (rediff.). 0.55 Météo impossible (rediff.). 1.45 La grande vallée (rediff.). 2.35 Journal de la nuit. 2.40 Arsène Lupin (rediff.). 3.35 Bob Morane (rediff.). 4.00 Vive la vie! (rediff.). 4.25 Hitchcock présente (rediff.). 4.50 Top suggest.

### M 6

20.30 TSMéfilm: Le mort a disparu. De James Goldstone, avec John Forsythe, Earl Holliman, Anne Francis. 21.50 Série: Cagney et Lacey. 22.40 Série: Destination danger. 23.30 Six minutes d'informations. 23.40 Musique: Boulevard des clips.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Nouvelles de Pologne. Textes de Marek Nowakowski: L'est de guerre, La feuille, Le rat, Les cotisations, Deux mille soixante-douze heures. 21.30 Profits perdus, Victoria Ocampo. 22.40 Nuits magiques. Les mélons. 3. Le non-veille. 0.05 PME-PMI. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Coda. Les amoureux dans le désordre.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 23 et 24 janvier à Berlin): Manfred, poème symphonique op. 58, de Tchaïkovski; Métamorphoses pour 23 instruments à cordes et Don Juan, poème symphonique op. 20, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Vladimir Ashkenazy. 23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Minit passé.

## Vendredi 15 juillet

### TF 1

13.30 Météo et la Bourse. 13.40 Feuilleton: Côte ouest. 14.30 Série: Julien Fontanes, magistrat. 16.00 Série: Des agents très spéciaux. 16.50 Club Dorothée vacances. Sablon: 19.00 Cinéma: Les Indes de la mort. Le jeu de l'ABC: GI Joe: Clip tang; Dragon ball. 18.10 Série: C.I.P.S. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton: Sainte-Barbara. 19.30 Jeu: La rose de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.35 Jeu: Interviilles. Présenté par Guy Lu, Simone Garnier, Léon Zitrone, Claude Sarrasin. Beaucaire-Parthézy. 22.15 Magazine: Ulysse. Le magazine de l'extrême. 23.05 Documentaire: Fentes. Feuilles. 2. Patrick Collingier dans les passages les plus difficiles du Var; Les derniers marins sous le vent; Jeux interdits au ULM; Les sont tombés sur la tête. 23.25 TSMéfilm: Une vie comme le ven (rediff.). (2e partie). 0.50 Journal et la Bourse. 1.10 Magazine: Minit sport. Billard artistique; Équitation. « Ride and Run ». 2.10 Feuilleton: Les Molosses et les Finsons. 2.35 Documentaire: Fentes. Feuilles. 2.40 Météo et Tapis vert. 3.15 Feuilleton: Les Molosses et les Finsons (rediff.). 4.00 Musique: Israël Maszai. 5.10 Documentaire: Histoires naturelles. Le tour de pêche de deux enfants. 6.00 Feuilleton: Les Molosses et les Finsons (rediff.). 6.25 Documentaire: Histoires naturelles. La pêche au brochet.

### A 2

13.40 Feuilleton: James docteur. 14.30 Jeu: Hing parade. Avec Sabine Paturel, Canada, Léopold Nord. 15.30 Magazine: Sport été. Football: rétrospective du championnat d'Europe; Cyclisme: 13e étape du Tour de France (Grenoble-Villard-de-Lans); Magazine: A chacun son Tour. 18.15 Série: Sans soleil. 18.43 Cinéma. Spot de la Prévention routière. 18.45 Jeu: Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualité régionale. 19.35 Le Journal du Tour. 20.00 Journal et météo. 20.35 Feuilleton: La Canotte, règlement de comptes à Naples (5e épisode). 21.35 Apostrophes d'été. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Coups de cœur », sont invités exceptionnellement des locuteurs à l'antenne: Jacques Châtel (pour La nuit sous le pont de pierre, de José Pons), François Bloch-Lainé (pour L'homme de la France, de Philippe Vian), Geneviève Guichard (professeure de Dada le premier homme, d'Edmond Haroucourt), Jean-François Josselin (pour Chère Marie-Antoinette, de Jean Châtel), Miu-Miu (pour L'épouse du bureau d'eau, de John Irving), Kéris Mounié (pour L'homme, de Vladimir Bartol), Charles Villeneuve (pour Un exploit disparu, de David Wise). 22.55 Journal. 23.10 Cinéma: Paris vu par 200 ans après. Film français à sketches (1984); J'ai faim, J'ai froid, de C. Akerman; Place Clichy, de B. Dubois; Rus Fontaine, de P. Garrel; Rue du Bac, de P. Mittrérand; Paris-Plage, de V. Norder; Canal Saint-Martin, de P. Venault. Vingt ans après Paris vu par... six auteurs « nouvelle vague », six jeunes réalisateurs ont affecté leurs exercices de style sur les thèmes de Paris, de l'amour et de la mort (ce n'est ni une suite, ni une « revivante »). Les sketches sont d'intérêt divers. Le premier, le seul en noir et blanc, celui de Charles Akerman, brille par l'humour et la bonne santé. Par ailleurs, nos préférences vont à Place Clichy, de Bernard Dubois, et à Rue du Bac, de Frédéric Mittrérand. 0.55 Le Journal du Tour (rediff.).

### FR 3

13.30 Série: Cap danger. Le trécor englouti. 14.00 Magazine: 40° à l'ombre de la 3 (suite). Sommaire: Été chic, été choc; Look; Top sixties; Mammie, Papy; Carte postale; De l'été à l'été; Les livres, les films et les tubes de l'été; La 3, ça rafraîchit la tête; Le tambour; La goulue du coin; Délicie et délicate; Jeu de la sélection; Interview Lizzy Mincier des Cloch. Jean-Pierre Kalfon, Rachid. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Série: Les Invincibles. Un prof à gâches (suite). 17.08 Dessin animé: Bamba. 17.15 Dessin animé: L'inspecteur Gadget. 17.25 Magazine: Flash mag été. De Patrick Druze. 18.00 Série: Sur la piste du crime. Le tétra. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé: Jouez la case. 20.05 Jeu: La classe. Présenté par Fabrice. 20.30 Feuilleton: Terre des gangs. De Richard Sraffain, avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (2e épisode). Le début de la guerre des gangs, de New-York à Chicago, au début du siècle. 21.30 Magazine: L'humain. De Georges Pernod. Allah et les ferrailleurs, de Daniel Grandjean. La plage de Gadam, au Pakistan, constitue la plus grande cascade de bauxite du monde. Chaque année, des dizaines de superpétroliers y sont déchargés. 22.20 Journal. 22.45 Documentaire: Édouard Michélet. L'aumônier de la France. Réalisation Christian Sullenau. 23.40 Musique, musique. Symphonie pour cuivres, de Victor Ewald, par les cuivres du Nouvel Orchestre philharmonique.

### CANAL PLUS

13.30 Série: Soap. 14.00 Cinéma: Soldier's story. Film américain de Norman Jewison (1984). Avec Howard E. Rol-

ins Jr, Adolph Caesar. 15.35 Série: Ray Bradbury présente. 16.05 Cinéma: Le Retour du Chinois. Film américain de James Glickenhaus (1984). Avec Jackie Chan. 17.40 Série: Batman. 18.05 Cabos cadin. Bécobébé; Virgil. 18.30 Cabos cadin. Rambo. 18.50 Série: Trip trap. 19.00 Top. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série: Stages 15. 19.35 Feuilleton: Objectif sud. 20.05 Football. Les couleuvres. 20.30 Football: Nantes-Monaco. Premier match du championnat de France 1988-1989. 22.40 Flash d'informations. 22.45 Série: Un fil dans la Mafia. 23.30 Cinéma: Col-de-seine. Film anglais de Roman Polanski (1966). Avec Lionel Stander, Donald Pleasence, François Dorléan. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid est avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après Répulsion, film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revient à son inspiration première: le conte philosophique burlaque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Brecht, se fait sentir. Un bonnet, qui s'est réfugié dans un man



Revenu minimum d'insertion
La mission de M. Fragonard

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale et de la solidarité, a présenté le mercredi 13 juillet, le projet de revenu minimum d'insertion adopté par le conseil des ministres. Il a aussi annoncé la mission confiée à M. Bertrand Fragonard, commissaire au Plan, pour, selon les termes de la lettre adressée par le premier ministre, « assurer la préparation la mise en place et le suivi ».

est déstabilisé : d'un côté la gestion du revenu, de l'autre l'insertion », observe la CFDT qui demande que « moins d'éléments soient renvoyés au décret ». La CFTC réclame « une coordination effective de tous les responsables de l'action sociale et de tous les acteurs de la politique de l'emploi » et émet « des réserves sur les ressources à prendre en compte pour évaluer le droit » à une allocation. Dans le même sens, la CFE-CGC souhaite que l'on « approfondisse l'articulation délicate entre procédures d'attribution de la prestation et réalisation des actions d'insertion ».

Un homme d'expérience

En confiant à M. Bertrand Fragonard, commissaire au Plan, la charge de suivre la préparation et la mise en œuvre du revenu minimum d'insertion, M. Rocard peut a priori capter avoir désigné « the right man in the right place », sur le plan technique comme sur le plan politique. Ancien directeur de la Caisse nationale d'allocations familiales de janvier 1980 à la fin d'octobre 1987, M. Fragonard a l'expérience de la mise en œuvre de prestations com-

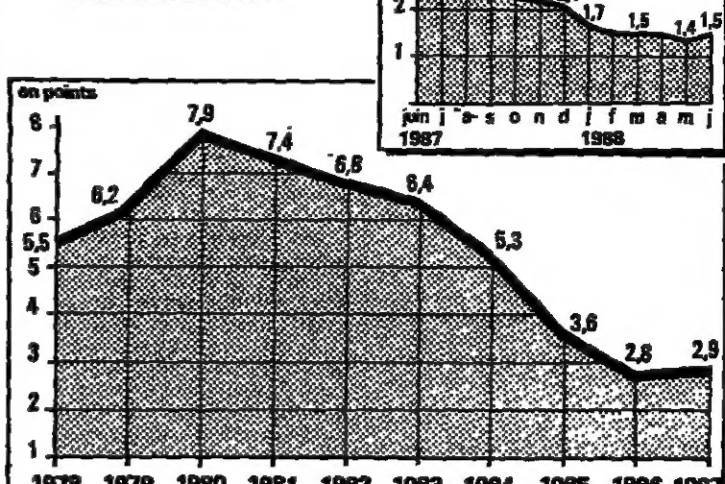
plexes. Il a été le créateur de l'« allocation de parent isolé », versée à des mères seules et sans ressources et a été à l'origine de la redéfinition de l'action sociale des caisses d'allocations familiales (CAF) pour prendre mieux en charge les familles défavorisées. Il a, en l'occurrence, avec le développement de l'« allocation parentale d'éducation », de faire « prospecter » les futurs bénéficiaires par les caisses, et il avait souhaité que la même politique fût appliquée pour l'allocation logement : c'est un problème qui se posera aussi pour le revenu minimum.

Mais, à ce poste, M. Fragonard a aussi à se faire apprécier des partenaires sociaux : syndicats, employeurs et associations familiales. Il devra y ajouter maintenant les collectivités locales qui ne sont pas des inconnues pour les CAF, mais surtout les gestionnaires de l'emploi et de la formation, qu'il connaît moins. Dernier avantage : membre des cabinets de M. René Lenoir et de M<sup>me</sup> Simone Veil de 1974 à 1980, il ne manque sans doute pas de contacts avec les « politiques » du centre. D'ailleurs sa nomination comme commissaire au Plan par le gouvernement de M. Chirac est un témoignage. G. H.

Hausse des prix : + 0,3 % en juin

La hausse des prix à la consommation en France a été de 0,3 % en juin par rapport à mai, selon l'indice provisoire publié mercredi 13 juillet par l'INSEE. La hausse des prix atteint 1,7 % depuis le début de l'année et 2,6 % en un an (juin 1988, comparé à juin 1987). L'augmentation des prix de détail avait été de + 0,2 % en mai, + 0,5 % en avril et + 0,3 % en mars. L'écart d'inflation avec la RFA (différence des hausses de prix sur un an dans les deux pays), qui était de 1,4 point en mai - plus bas niveau depuis quinze ans - est remonté à 1,5 point. Il était de 8 points à la fin de 1980 et de plus de 2 points à la fin de l'année dernière.

ÉCART D'INFLATION FRANCE-RFA



MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, 13 juillet

Raffermissement
La tendance s'est raffermissée mercredi en fin de séance à Wall Street dans un marché très actif. L'indice Dow Jones, qui avait perdu 18,67 points mardi, a regagné 11,73 (+ 0,5 %) pour s'établir à 2 104,37. Cette hausse était attribuée par de nombreux professionnels aux propos du président de la Réserve fédérale (Fed), M. Alan Greenspan, devant la commission bancaire du Sénat. M. Greenspan a confirmé que les autorités monétaires avaient pris une série de mesures pour contenir une surchauffe économique dans le but de freiner les pressions inflationnistes. Analyser son discours, les intervenants estiment, alors, que de nouvelles mesures de resserrement du crédit n'étaient pas nécessaires dans l'immédiat. D'où le mouvement de hausse des cours des actions observé à la Bourse. Toutefois, les taux d'intérêt obligataires, qui s'élevaient à la suite de ces déclarations, ont repris peu après leur progression. Les investisseurs marquaient ainsi leurs appréhensions à quarante-huit heures de la publication du chiffre de commerce extérieur américain de mai.

Table with 3 columns: VALEURS, Cours de 13 juillet, Cours de 12 juillet. Lists various stock market values and their daily changes.

LONDRES, 13 juillet

Hausse prudente
Dans un marché toujours marqué par le calme et la prudence, dans l'attente de la publication d'indicateurs économiques britanniques et américains, la Bourse a enregistré une hausse modérée de ses valeurs boursières. L'indice FT s'est apprécié de 0,4 % à 1 500,8. Le montant des échanges était sensiblement supérieur à celui de la veille avec 431 millions de titres en circulation contre 398 millions mardi. Parmi les secteurs en hausse se distinguaient ceux des valeurs bancaires. Une rumeur faisait même état d'une éventuelle offre d'achat sur la banque d'affaires Morgan Grenfell. Les titres de l'industrie pharmaceutique ont connu des hausses sensibles également bien orientées. Dans le domaine agro-alimentaire, en revanche, les intervenants s'interrogeaient sur l'évolution du titre Rank Hovis Mc Dougall, attendant la concrétisation d'une OPA. Dans l'aéronautique, les cotations de British Aerospace étaient également favorables pour d'autres motifs. La firme a en effet demandé au gouvernement britannique un délai de réflexion pour considérer sa proposition d'achat de Rover à la suite des décisions de la Communauté européenne (lire par ailleurs). Enfin, les titres étaient en hausse tout comme les fonds d'Etat.

TOKYO, 14 juillet

Instabilité
Le mouvement de baisse observé mercredi s'est poursuivi durant une grande partie de la séance du 14 juillet avant d'être stoppé. L'indice Nikkei terminait jeudi sur une hausse de 63,92 yens (+ 0,22 %) à 28 084,08. Sous la pression des prises de bénéfices, le repli se poursuivait lors des premiers échanges. Le Nikkei perdait alors jusqu'à 51,70 yens dans son marché où 1,3 milliard de titres étaient échangés. Le mouvement d'inversion eut lieu sous l'effet d'un regain d'achats en fin de séance. Au total, 2,1 milliards de titres auront été négociés contre 2 milliards la veille. Les opérateurs ont expliqué la nervosité et l'instabilité de Kaitoko Cho par l'attente de la publication vendredi du montant du déficit commercial américain de mai. Sur le marché des changes, le dollar a gagné 0,48 yen à 132,95 yens.

Table with 3 columns: VALEURS, Cours de 13 juillet, Cours de 14 juillet. Lists Japanese stock market values and their daily changes.

La Belgique relève son taux d'escompte. La Banque nationale de Belgique (BNB) a annoncé le mercredi 13 juillet un relèvement de 0,25 point de son taux d'escompte et d'avances, qui passent respectivement à 7 % et 7,25 %.

TRANSPORTS

Lundi 18 juillet : journée noire pour le trafic aérien

Le trafic aérien risque d'être perturbé, le lundi 18 juillet. En effet, les contrôleurs aériens de la CGT, de la CFDT et du SNCTA (le principal syndicat des aéroports du ciel) ont déposé un préavis de grève pour cette date. Conformément à la loi, un service minimum sera institué, et Air Inter indique notamment que l'ensemble des vols prévus entre la Corse et le continent aura lieu, soit 23 vols.

Cette grève coïncide avec la reprise de la grève nationale des pilotes et mécaniciens d'Air Inter dans la tranche horaire 0 heure-8 heures, tous les jours de la semaine prochaine. Ils demandent le pilotage à trois des Airbus A-320.

Reprise en Grèce

Un soulagement, toutefois, pour les touristes : les contrôleurs aériens grecs, qui faisaient la grève de la faim et du sommeil depuis le 11 juillet, ont décidé mercredi de mettre fin à leur mouvement. Ils avaient été « réquisitionnés » par le gouvernement depuis le 23 juin. D'autre part, en Espagne, les vols d'ordre de grèves tournantes du personnel au sol d'Iberia ont été levés. Air Inter : tél. (1) 45-39-25-25, ou Minitel 3614 code AIRINTER.

Importante chute du trafic trans-Manche à Douvres

Le port de Douvres - le premier en Europe pour les voyageurs - a enregistré une chute importante de son trafic trans-Manche de janvier à mai, en raison des grèves dans les compagnies de ferries. Sur cette période, le recul est de 32 %, avec 3 197 130 personnes transportées, par rapport à la même période de 1987 (4 709 730). Le nombre de liaisons par ferries a baissé de 45 % sur les cinq premiers mois de

l'année. Cette chute du trafic s'explique par la grève des marins britanniques de la compagnie P and O à partir du 1<sup>er</sup> février dernier qui avait entraîné d'importantes perturbations dans les liaisons trans-Manche. Si le mouvement de grève continue encore, huit des onze ferries de la P and O European Ferries basés à Douvres assureraient toutefois leurs rotations actuellement. (AFP.)

REPÈRES

Mouvements de capitaux

Fortes rentrées au Brésil
Les bénéfices rapatriés par les entreprises étrangères installées au Brésil devaient atteindre en 1988 le chiffre record de 1,4 milliard de dollars, selon les projections faites par la Banque centrale brésilienne à partir des chiffres du premier semestre. Une grande partie de ces rapatriements de bénéfices sert à acquérir des titres de la dette brésilienne, revenant ainsi dans le pays sous forme d'investissements.

La masse monétaire

Croissance plus lente en France
La croissance de la masse monétaire s'est ralentie en France. Le gouverneur de la Banque de France, qui présidait, le mercredi 13 juillet, la réunion du Conseil national du crédit, a déclaré que les évolutions observées au cours des premiers mois de l'année « ont permis de constater une modération de l'expansion monétaire. Le taux de progression pour lequel un objectif de 4 % à 6 % a été fixé pour 1988, s'est établi actuellement à 2,7 % sur un an. Les principales sources de la création monétaire, a souligné le gouverneur, ont contribué à ce ralentissement, à l'exception des crédits à l'économie dont le rythme de développement, déjà soutenu à la fin de 1987, s'est depuis lors encore légèrement ralenti ».

Commerce extérieur

Importants échanges du Japon et de l'Afrique du Sud

Les échanges commerciaux du Japon avec l'Afrique du Sud ont atteint 2,1 milliards de dollars (13 milliards de francs) au cours des six premiers mois de l'année, ce qui correspond à une hausse de 13,3 % par rapport à la même période de l'an dernier. Selon les statistiques officielles les exportations ont augmenté de 45,3 % de janvier à juin tandis que les importations diminuent de 9,2 %.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

La Chambre des représentants vote un nouveau projet de loi de commerce

La Chambre des représentants américaine à majorité démocrate s'est prononcée à 376 voix contre 45 en faveur d'un projet de loi de commerce débarrassé de quelques dispositions qui avaient conduit en mai dernier le président Ronald Reagan à imposer son veto au texte initial. Peu avant, la Chambre avait voté à une très large majorité un texte initialement attaché au projet de loi de commerce et rejeté par le président Reagan, qui prévoit d'obliger les entreprises de plus de 100 salariés à donner un préavis d'un mois soixante jours pour licencier leur personnel pour des raisons économiques ou pour fermer une usine.

Le Comité des établissements de crédit ratifie l'achat d'actions Midi par les Generali et AXA

Le Comité des établissements de crédit, réuni le mercredi 13 juillet, a finalement autorisé le groupe d'assurances italien Generali d'une part et le français AXA d'autre part à acheter plus de 10 % du capital de la Compagnie du Midi avec la possibilité, ouverte pendant un an, d'en acquérir 20 % au total. Cette autorisation obligatoire, les Generali l'avaient demandée très tardivement, le 9 mai dernier, et le Comité avait examiné leur demande le 10 juin avant de reporter sa décision au 13 juillet pour bien signifier à tout en chacun que les règles devaient être respectées. Le tribunal de commerce de Paris, dans son ordonnance en référé prise le 21 juin avait donc interdit aux Generali d'utiliser plus de 10 % de leur droit de vote à l'assemblée générale extraordinaire de la Compagnie du Midi, le 23 juin. Cette assemblée devait être décisive pour le Midi qui, pour se défendre contre les Italiens, acceptait de fusionner avec AXA.

La Réserve fédérale américaine prête à réagir contre l'inflation

Le président de la Réserve fédérale américaine (FED), M. Alan Greenspan, a laissé clairement entendre le mercredi 13 juillet que la FED était prête à ressermer davantage sa politique monétaire pour écarter les dangers d'une accélération de l'inflation plus forte que son « suffisamment importants dans les circonstances actuelles pour que la politique de la Réserve fédérale aille plus dans le sens du resserrement que de l'expansion », a indiqué M. Greenspan devant la Commission bancaire du Sénat. Le président de la FED a énuméré les risques actuels d'une reprise de l'inflation : la sécheresse aux États-Unis, le recul du chômage et les taux élevés d'utilisation des capacités de production industrielle.

La Cour européenne enjoint BSN de rembourser une aide française. La Cour européenne de justice a enjoint le groupe agro-alimentaire français BSN de rembourser une aide accordée à une de ses filiales, la Société européenne de brasseries, à l'occasion d'un prêt du Fonds industriel de modernisation (FIM) en 1984. La France avait introduit un recours pour s'opposer à l'ordre donné en 1987 par la Commission européenne de rembourser l'aide. La Cour a rejeté le recours mercredi 13 juillet, les juges considérant que l'aide faussait la concurrence entre les brasseries européennes.

L'Association française des banques critique très vivement l'accès des PME aux billets de trésorerie

L'Association française des banques (AFB), par la voix de son président, M. Dominique Chatillon, s'est élevée très vivement contre la décision prise le mardi 12 juillet par la Commission de réglementation bancaire d'ouvrir plus largement aux petites et moyennes entreprises la possibilité d'émettre des billets de trésorerie et donc de se financer à un taux bien inférieur au taux de base bancaire qui y est le plus souvent appliqué. Pour M. Chatillon, cette décision a été prise dans la précipitation, sans concertation véritable, et rencontre l'opposition de tous les intermédiaires financiers. « C'est une mesure mauvaise à beaucoup d'égards, a-t-il déclaré. D'abord elle accentue la « désintermédiation » des banques, c'est-à-dire la détournement de leurs relations avec leurs clients déjà engagés vis-à-vis des grandes entreprises. Ensuite, en réduisant la clientèle des établissements de crédit, elle va faire peser des charges accrues sur la clientèle restante. » En outre, estime M. Chatillon, les billets de trésorerie de faible valeur émis par les PME seront négociés plus difficilement sur un marché réservé, jusqu'à maintenant, aux grands émetteurs.

COCA-COLA GAGNE EN APPEL CONTRE PERNOD-RICARD

La Cour d'appel de Paris a reconnu le mercredi 13 juillet le droit pour la société Coca-Cola de ne pas renouveler les contrats d'emballage et de distribution qui la liaient depuis 1949 au groupe français Pernod-Ricard. Le 8 juin, le tribunal de commerce de Paris avait donné raison à Pernod-Ricard qui avait attaqué Coca-Cola Compagny pour rupture abusive de ces contrats. Les deux firmes étaient liées par une série d'accords dont le premier devait expirer en 1990, le dernier en 1997. La distribution des produits Coca-Cola en bouteilles et en boîtes devrait donc progressivement revenir à Coca-Cola entre le 15 août de cette année (concession d'Orléans) et début 1990 (concession de Marseille). Le groupe américain envisage d'ores et déjà d'accroître sa force de vente sur le territoire français.

LE MONDE IMMOBILIER

Publicité Renseignements : 45-55-91-82 Poste 4138 - 4324

compagnie bancaire prend la parole aux 1<sup>ères</sup> Journées Prospectives du journal Le Monde 11. 12. 13 Octobre 1988 à l'UNESCO TEL. (1) 47.53.70.70

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330



<b>ÉTRANGER</b>	<b>POLITIQUE</b>	<b>SOCIÉTÉ</b>	<b>CULTURE</b>	<b>ÉCONOMIE</b>	<b>SERVICES</b>	<b>TÉLÉMATIQUE</b>
3 Reprise du procès Hamadé en Allemagne fédérale. 4 Nicaragua : le Sénat américain menace de reprendre l'aide à la Contra. — Somalie : combats dans le nord du pays.	5 La situation en Nouvelle-Calédonie et le paysage politique en Polynésie française. — M. Rocard invite les préfets à être attentifs aux besoins des plus faibles.	6 M. François Kourilsky nommé directeur général du CNRS. — SPORTS : Tour de France : l'abandon de Laurent Fignon. 7 Nominations à la Cour de cassation et à la cour d'appel de Paris.	13 Le 42 <sup>e</sup> Festival d'Avignon. 14 Le Festival de Châteaufort. — COMMUNICATION : la crise au CESP.	17 La mission de M. Fragonard. — Hausse des prix : + 0,3 % en juin. — L'Association française des banquiers critique l'accès des PME aux billets de trésorerie. — Marchés financiers.	Abonnements ..... 7 Carnet ..... 7 Légion d'honneur ..... 8 Loto, loterie ..... 7 Météorologie ..... 16 Mois croisés ..... 16 Radio-télévision ..... 16 Spectacles ..... 15	• Admissions aux grandes écoles : ENSAM, IUT Ingénieur France et ESC Lyon ..... ECOLISE 36-15 tapez LEMONDE • Tous les jeux de Monnaie-EU • Abonnez-vous de Monnaie de l'éducateur avec 50 % de réduction ..... ABO 36-15 tapez LM

### La fête nationale

## Six mille hommes ont défilé à Paris

Six mille hommes, dont quatre mille des troupes à pied, cent vingt avions ou hélicoptères, trois cents cavaliers et cinq cents véhicules de combat ont défilé, le jeudi 14 juillet, sur les Champs-Élysées devant le chef de l'Etat, debout sur la tribune officielle installée place de la Concorde.

Le ciel ouvert sur Paris n'a pas empêché l'important défilé aérien

### URSS

## Les autorités annoncent que des armes ont été saisies au Haut-Karabakh

La télévision soviétique a annoncé, le mercredi 13 juillet, des saisies d'armes et de munitions au Haut-Karabakh, la région autonome dont le soviet local avait décidé, mardi, de faire sécession avec la République d'Azerbaïdjan (*le Monde* du 14 juillet).

Se référant à des données fournies par la police locale, la télévision a affirmé que, depuis le 15 juin, les forces de l'ordre avaient saisi chez des particuliers 12 grenades, 40 grenades d'exercice, 11 pistolets, 20 fusils à canon scié, 12 carabines, 200 balles de fusil et 600 cartouches pour fusils de chasse.

L'annonce de ces saisies pourrait viser à justifier à l'avance d'éventuelles mesures répressives.

Mercredi, les médias, notamment la télévision, ont cité de larges extraits d'un décret du président du soviet suprême d'Azerbaïdjan rejetant comme inconstitutionnelle la résolution votée par les députés du Haut-Karabakh.

L'agence TASS a reconnu pour sa part que la grève était totale mercredi à Stepanakert, capitale de la région, malgré l'appel des députés locaux à reprendre le travail. « Le 13 juillet, comme auparavant, toutes les entreprises industrielles de la ville étaient arrêtées. Les transports urbains n'ont pas fonctionné, les magasins de produits alimentaires étaient fermés, ainsi que les services », indique l'agence. — (AFP)

prévu dans l'axe des Champs-Élysées et, notamment, le passage devant les Parisiens, pour la première fois, des nouveaux avions de combat Mirage 2000-N, armés d'un missile nucléaire préstratégique, et des appareils-cargos C-130 Hercules récemment achetés aux Etats-Unis par la France.

Pour la première fois, aussi, les Parisiens ont découvert les équipages des chasseurs de mines ayant opéré dans le Golfe arabo-persique et les détachements d'assistance opérationnelle, servant auprès des armées africaines.

L'essentiel du défilé des troupes blindées et mécanisées a été consacré à l'artillerie, principalement l'artillerie blindée, dotée de missiles Pluton, et l'artillerie anti-aérienne, équipée de missiles Roland et Hawk.

A l'issue de ce défilé, le chef de l'Etat a présidé, à l'Élysée, la traditionnelle garden-party en l'honneur de la fête nationale. De son côté, le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a offert un déjeuner à l'Hôtel de Ville à un millier de cadres et appelés qui ont participé au défilé.

La France a été condamnée par la Cour de justice européenne pour sa politique des prix du tabac. — La France a été condamnée, le mercredi 13 juillet, par la Cour de justice de la Communauté européenne parce qu'elle continue de réglementer les prix des cigarettes et du tabac importés, ce qui est considéré comme une entrave au Marché commun.

La Cour reproche à la France de ne pas avoir modifié sa législation après avoir été condamnée pour la même raison en juin 1983. Elle a estimé à cet égard que la modification par Paris en 1985 des procédures de fixation du prix des tabacs « ne saurait être regardée comme un mode d'exécution valable de l'arrêt de la Cour » de 1983, pas plus que les augmentations de prix des cigarettes étrangères décidées à plusieurs reprises par le gouvernement français qui ont été « partielles et limitées » et « par nature modifiables au gré de l'administration ».

Le numéro du « Monde » daté 14 juillet 1988 a été tiré à 482 781 exemplaires

### A cause des exigences de la Commission européenne

## Le rachat de Rover par British Aerospace est remis en cause

### LONDRES

de notre correspondant

Les dirigeants de British Aerospace ont refusé de signer le mercredi 13 juillet, en début d'après-midi, le protocole par lequel ils s'engagent à racheter le groupe Rover. Cette volte-face est due à la décision de la Commission de Bruxelles, rendue publique le même jour en fin de matinée, d'imposer des conditions supplémentaires à cette transaction.

Ce fut à bien des égards une journée des dupes. Lord Young, ministre du commerce et de l'industrie, avait l'impression d'avoir « bouclé » ce dossier. Il avait longuement parlementé avec la Commission. La voie paraissait libre pour la prise de contrôle par le premier constructeur aéronautique du Royaume-Uni (qui participe notamment au programme Airbus), privatisé en 1981, du premier constructeur automobile du pays, nationalisé par les travaillistes en 1975.

M. Roland Smith, président de British Aerospace, a fait savoir qu'il était « stupéfait » et « consterné » par les exigences de la Commission de Bruxelles. M. Young, qui avait négocié en son nom, ne l'aurait pas en outre suffisamment consulté. Le ministre du commerce et de l'industrie a dû faire mercredi une déclaration embarrassée devant la Chambre des lords. Le gouvernement est furieux et l'événement ne va pas relever la popularité déjà faible des institutions européennes auprès de l'opinion britannique.

Lord Young va retourner à Bruxelles mais la décision de la Commission reste irrévocable. Elle comporte des changements importants par rapport à ce qui était prévu. Le gouvernement pourra verser seulement 469 millions de livres (environ 5,1 milliards de francs) et non pas 800 millions pour éponger les dettes de Rover, préalablement à son rachat. Aucune aide ultérieure ne sera autorisée.

L'affaire suscite un grand émoi au Royaume-Uni car Rover est un

symbole. Le groupe est l'héritier direct de British Leyland (avec les marques Austin, Morris, Triumph, etc.), nationalisé à 99,8 % par les travaillistes en 1975 et qui a englouti des sommes énormes payées par le contribuable. Après avoir versé 2,9 millions de livres en dix-huit ans pour maintenir à flot le constructeur automobile, le gouvernement n'était pas mécontent de le revendre au secteur privé pour 150 millions de livres et était prêt en outre à largement payer ses dettes...

### Pins de souplesse

La Commission de Bruxelles, qui estime que ces aides vont fausser la concurrence, ne l'entend pas ainsi et British Aerospace s'interroge désormais sur le bien-fondé de l'opération. Les objections du constructeur aéronautique ne portent pas tant sur la réduction du « cadeau d'adieu » de l'Etat à Rover que sur des clauses spécifiques qui aboutissent à donner à la Commission un droit de regard sur sa gestion pendant cinq ans. La Commission veut être en effet assurée que le plan d'investissement quinquennal d'un milliard de livres de Rover conduira bien aux restructurations promises.

M. Roland Smith hésite à se lier ainsi les mains et souhaite plus de « souplesse ». Si British Aerospace renouçait finalement à acquiescer Rover, d'autres acheteurs potentiels, mais étrangers, sont sur les rangs, notamment Ford et Volkswagen. Mais ce serait alors un tollé au Royaume-Uni car Rover est le dernier grand constructeur automobile du pays. Les remous du rachat du confiseur Rowntree par Nestlé ne sont pas encore apaisés...

M<sup>rs</sup> Thatcher avait chargé lord Young d'une mission précise : remettre Rover dans le secteur privé et le maintenir dans des mains britanniques. La reprise par British Aerospace était la seule solution compatible avec ces deux exigences.

DOMINIQUE DHOMBRES.

### Avec 13 % du marché, derrière Fiat et Volkswagen

## Peugeot est devenu le troisième constructeur automobile européen

Les affaires marchent bien, parfois un peu trop bien. La bonne tenue actuelle de la croissance (*le Monde* du 12 juillet) provoque quelques difficultés chez certains industriels incapables de faire face à une demande plus soutenue qu'attendu. Ainsi de Peugeot, qui admet « des problèmes de capacités » chez lui et chez des sous-traitants : « On vit mal, dans l'anxiété des livraisons. Manquent tour à tour des pistons ou des carters renforcés », selon M. Jacques Calvet.

Le PDG de PSA, qui présentait ses résultats du premier semestre, le mercredi 13 juillet, a critiqué « les économistes qui prévoient un drame après le krach boursier » et ont donc fait faire de mauvaises prévisions. PSA tablit sur une hausse du marché automobile en 1988 de 3,5 %. Or le premier semestre a donné un + 5,6 % en France, et 1988 sera, en définitive, une « bonne année », comme 1987. M. Calvet assure que les (petits) goulets d'étranglement disparaîtront d'ici au printemps prochain. D'ailleurs, le marché se retourne. Les gouvernements vont mettre en place des politiques de lutte contre les risques

d'inflation et « 1989 et 1990 seront plus difficiles ».

Bonne année pour tout le monde (les ventes européennes au premier semestre ont crû de 5,1 %), mais surtout pour PSA, qui est devenu le troisième constructeur en Europe avec une part du marché de 12,8 % (contre 11,6 % en 1987) derrière Fiat (15,6 %) et Volkswagen (14,5 %) mais devant Ford (11,3 %). Le groupe français dépassera les 2,1 millions de voitures produites cette année, même si le second semestre marquera le début du ralentissement des ventes. Ceci qu'il soit, Peugeot SA ne devrait pas trop en souffrir et le succès de ses modèles, a expliqué le PDG, devrait le conduire à un taux de pénétration sur l'ensemble de 1988 de 13 % en Europe et de 36 % en France (35,9 % au premier semestre contre 29,3 % pour Renault et 34,8 % pour les constructeurs étrangers).

Les résultats financiers devraient être au moins aussi bons que ceux de 1987, mais « une fois tous les impôts payés ». Jusqu'en 1988, PSA avait bénéficié du report des déficits des années 1982 à 1984.

## Bonn « ne se prononcera pas hâtivement » sur les propositions de désarmement de M. Gorbatchev

La RFA va examiner soigneusement les dernières propositions de M. Gorbatchev sur le désarmement, notamment celle concernant un sommet des pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest, et ne se prononcera pas hâtivement, a déclaré, le mercredi 13 juillet, un porte-parole du gouvernement de Bonn. On sait que les propositions du dirigeant soviétique faites à Varsovie ont fait l'objet de commentaires beaucoup plus négatifs de la part de l'OTAN (*le Monde* du 12 juillet).

Sans se référer explicitement à ces propositions, M. Genscher, ministre des affaires étrangères de la RFA, a déclaré le même jour dans un communiqué que les discussions sur les armements conventionnels devraient débuter dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), mais qu'il lui semble « raisonnable », une fois que la CSCE en sera convenue, de conduire ces conversations à un « haut niveau politique, pour donner une impulsion à difficile processus de négociation ».

M. Genscher ajoute que le « système des pactes », autrement dit des relations Est-Ouest fondées sur les alliances militaires en Europe, doit évoluer et ne plus se « cantonner aux seules règles de sécurité ». L'Europe doit aller, selon lui, vers « un système d'ouverture et de coopération reposant sur de nouvelles conceptions de la sécurité ».

Ces thèmes, ainsi que la construction de l'Europe communautaire, feront l'objet des entretiens que M. Michel Rocard aura lundi prochain à Bonn avec le chancelier Kohl, pour la première fois depuis sa nomination comme premier ministre le 10 mai. — (AFP, Reuter.)

## L'Australie « plus grande province de l'empire irlandais »

### SYDNEY

correspondance

A l'occasion des fêtes du bicentenaire de l'Australie, le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, pourtant peu porté sur les voyages, est venu rendre hommage aux milliers d'Irlandais déportés au dix-neuvième siècle. Il a offert à l'Australie où il effectue une visite officielle du 11 au 16 juillet — une série de microfilms reproduisant les registres de vingt mille forçats irlandais, hommes, femmes et enfants, déportés entre 1788 et 1868.

Les descendants de ces immigrants sont si nombreux en Australie que M. Bob Hawke, qui dirige un cabinet dont les deux tiers des membres sont d'origine celtique, a confié à M. Haughey, en plaisantant, que « l'Australie est la plus grande province de l'empire irlandais ».

Les deux premiers ministres, il est vrai, ont de nombreuses affinités et s'entendent à merveille depuis la visite en Irlande de M. Hawke en octobre 1987. Lors de ce séjour mémorable, M. Hawke a acquis une réputation de bon vivant qui ne dédaigne ni la cervoise ni le contact populaire dans le chateau éthylique des pubs irlandais. Il était, en quelques jours, devenu le chouchou de Dublin, l'ami de M. Haughey, dont la carrière politique a connu tellement de hauts puis de bas qu'il a fini un beau jour par suggérer à la presse irlandaise d'attendre au moins trois jours avant d'annoncer sa mort. Au cas où il ressusciterait...

JOELLE ANDREOLI.

## Affirmant avoir été victimes de sévices et de vols Des pensionnaires déposent plainte contre la direction d'une maison de retraite marseillaise

### MARSEILLE

de notre correspondant

La plainte de deux pensionnaires de la maison de retraite et de repos Le Clos Saint-Michel, située dans le douzième arrondissement de Marseille, a déclenché l'ouverture d'une information par le parquet de Marseille pour séquestration arbitraire, coups et blessures, et vol. Le premier plaignant, prénommé René, quarante-cinq ans, a affirmé être régulièrement battu, privé de nourriture et enfermée dans une cave lorsqu'elle refuse de se soumettre au régime.

La seconde, Bernadette Gorja, vingt ans, est née dans l'établissement après que sa mère, elle-même pensionnaire pour troubles mentaux, l'y eut mise au monde. Elle affirme n'avoir jamais pu quitter Le Clos Saint-Michel. Elle ne semble pas avoir été scolarisée.

Une enquête administrative avait été effectuée au cours du mois de mars 1988 dans le cadre des contrôles systématiques des établissements dont l'agrément est antérieur à 1975. A la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, M. Jean-Claude Farès, l'un des responsables, reconnaît : « Nous avons pu constater un manque de soins notoire aux personnes âgées dont certaines étaient souffrantes, mais, surtout, nous en avons trouvé quelques-unes attachées par des sangles lorsque nous avons effectué notre visite. Certains handicapés ont déclaré manquer de soins. Nous n'avons trouvé aucun dossier médical qui puisse nous renseigner sur leur état de santé. Quant à la jeune

Bernadette, la direction départementale des affaires sanitaires et sociales avait demandé à la direction de l'établissement de la scolariser lorsqu'elle était enfant, mais il ne semble pas qu'elle ait trouvé un établissement susceptible de l'accueillir ».

Interrogée, M<sup>me</sup> Michèle Amarantini, directrice du Clos Saint-Michel, « avoue ne pas comprendre. Nous travaillons de notre mieux et je ne crois pas que nous soyons des tortionnaires », affirme-t-elle. D'ailleurs des inspections sont régulièrement effectuées dans l'établissement, qui fonctionne depuis trente ans. Toutes jusqu'ici se sont bien déroulées. Chaque rapport porte la mention : « établissement bien tenu ».

Le dossier a été confié à M. François Badie, juge d'instruction à Marseille, qui a diligenté une enquête de la police judiciaire ainsi que de la brigade financière chargée d'analyser les comptes de la maison de retraite.

JEAN CONTRUCCI

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

# Le Monde sans visa

A B C D E F G

**Le Monde**  
**L'ÉDUCATION**

**SOCIÉTÉ**

- CHEF D'ENTREPRISE A 20 ANS : une idée, une passion, des copains. Le goût de l'indépendance. Ils sont 40 000 chaque année à se lancer dans l'aventure.

**GUIDE**

- LES PREMIÈRES INSCRIPTIONS EN FAC : les pièges à éviter. Province : où et comment s'inscrire. Paris : fac par fac, les places disponibles.

**PALMARES**

- Lettres classiques et modernes.

**ÉTRANGER**

- Les meilleures business-schools américaines.

Numéro de juillet-août : 100 pages - 15 F  
En vente chez tous les marchands de journaux.

**Le Monde**

Abonnement à l'année - 100 F

**Déception en Pologne**

M. Gorbatchev...

**Les pays indus**

14 juillet...

**Les para**

M. Gorbatchev...

**Le Monde sans visa**

A B C D E F G